



MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

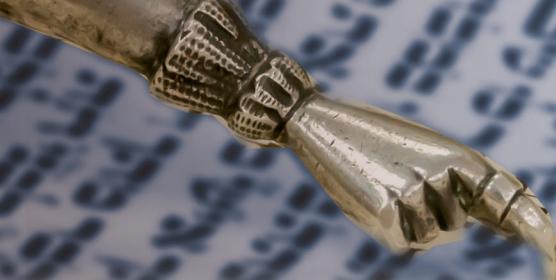
Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster



Proposé par



Torah-Box



Cette semaine, retrouvez les
feuilles de Chabbath suivants :

	Page
Le feuillet de la Communauté Sarcelles...	3
Shalshelet News	5
La Voie à Suivre	9
Boï Kala.....	13
Baït Neeman.....	15
Mayan Haim.....	23
Koidinov	27
La Daf de Chabat.....	28
Autour de la table du Shabbat.....	32
Haméir Laarets.....	34
Le Chabbat de Rabbi Na'hman	38



Torah-Box

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

CHABBAT CHÉMOT

Il est dit dans notre Paracha, à propos de l'esclavage que firent subir les égyptiens aux Béné Israël: «*Ils rendirent leur vie amère...*» (Chémot 1, 14). Au fur et à mesure que les Juifs s'imprégnent de la conception égyptienne selon laquelle le succès dans la vie dépend du respect des lois de la nature, ils commencèrent à se relâcher dans leur étude de la Thora. S'ils avaient œuvré pour leurs besognes tout en continuant à s'affairer à l'étude de la Thora, ils n'auraient pas eu à encourir des labeurs physiques: ils auraient pu accomplir le décret de l'exil en s'impliquant avec force dans la Thora, comme l'enseigne la Michna (Avot 3, 5): «*Celui qui prend sur lui le joug de la Thora, se trouve affranchi du joug de l'État et du joug du gagne-pain...*» Notre verset aurait alors pris la signification suivante: «*Ils rendirent leur vie amère*»: Ils se seraient sentis amers de leur manque de compréhension de la Thora, qui est notre vie, et se seraient efforcés de mieux la comprendre «*par un travail difficile עבדה קשה* (Avoda Kacha)», c'est-à-dire par l'argumentation du questionnement (le mot «*Kacha - dur*» s'apparentant au mot «*Kouchya - question*»), et «*avec du mortier חומר* ('Homer)», soit en déduisant de nouvelles Lois à travers un raisonnement à fortiori – «*Kal וחוואר Kal Va'Homer*» (le mot «*'Homer - mortier*» s'apparentant aux mots «*Kal Va'homer* – léger et consistant [le raisonnement à fortiori]»), «*et avec des briques לבנים* (Lévéniim)», autrement dit l'affinage de la

compréhension de la Loi juive (le mot «*Lévéniim* - briques» s'apparentant aux mots «*Liboun Hilkhetia* - éclaircissement de la Halakha»), et «*toutes sortes de besognes dans les champs עבדה בשדה* (Avoda BaSadé)», en d'autres termes, les *Baraïtot* (les prescriptions orales laissées à l'extérieur – dans le champs – c'est-à-dire, non intégrées dans la *Michna*); et ils auraient étudié «*avec une dureté accablante בפרק* – BéFarekh), soit plus durement et davantage que ce à quoi ils étaient habitués. De la même façon, il est possible en tout temps de remplacer le labeur profane par l'effort dans l'étude de la Thora. Nous devrons certes continuer de travailler, mais notre travail ne sera plus un fardeau; il sera bénî par l'aide de D-ieu et ne nous causera pas de soucis. Or, au lieu de cela, les Juifs se relâchèrent dans la Thora en raison de l'influence omniprésente de leur culture d'accueil. Dans ce contexte, la phrase «*qu'ils rendirent leur vie amère*» prit ce sens: «[Les égyptiens] firent que l'étude de la Thora (leur vie) leur soit amère.» Leur manque d'enthousiasme pour l'étude de la Thora laissa un vide dans leur vie qu'ils durent remplir autrement; par l'idolâtrie aisément accessible partout en Égypte. La leçon pour nous est claire: c'est le renforcement dans l'étude de la Thora qui allège les douleurs des derniers instants de l'exil jusqu'à les faire définitivement disparaître avec la venue du *Machia'h*.

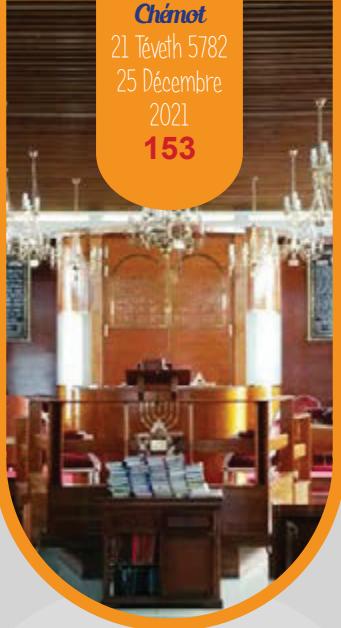
Collel

• «Quel lien y-a-t-il entre les trois signes que D-ieu montra à Moché et les trois Patriarches?»

Le Récit du Chabbat

Pour illustrer les prodiges qui abondaient autour de *Rabbi Yaakov Abou'hatsira*, dont la *Hilloula* tombe le 20 Tévet, rapportons l'histoire suivante, rapportée par le fils de l'arrière-petit-fils de notre maître, *Rabbi 'Haï Abou'atséra Chlita*. Dans les montagnes vivaient une communauté juive qui s'agrandit à un rythme assez rapide si bien que leur nombre dérangeait leurs voisins *goyim* qui éprouvaient un profond ressentiment pour ces gens-là. Ils tentèrent

Chémot
21 Tévet 5782
25 Décembre 2021
153



Horaires de Chabbat



Hadlakat Nerot: 16h39



Motsaé Chabbat: 17h53



1) Il existe une discussion chez nos Sages concernant la réception du *Chabbath*. En effet, un décisionnaire pense que l'on reçoit *Chabbath* en récitant la bénédiction (de l'allumage des bougies). Selon cet avis, il faudra allumer les *Nerot* puis réciter la *Berakha*. Les *Ashkénazim* suivent cet avis. Pour d'autres décisionnaires, d'une part la réception de *Chabbath* est indépendante de l'allumage et d'autre part, il faut réciter la bénédiction avant d'allumer les *Nerot* tout comme on récite une bénédiction avant d'accomplir n'importe quelle *Mitsva*. Dans ce cas, si une femme souhaite tout de même recevoir *Chabbath* en allumant, elle doit d'abord terminer l'allumage de toutes les lumières puis accepter le *Chabbath* de vive voix. Les *Séfaradim* suivent ce second avis.

2) Cependant, dans la majorité des communautés *Séfarades* d'Afrique du Nord, la coutume est de faire la *Berakha* après avoir allumé les *Nerot* et ainsi recevoir le *Chabbath* automatiquement par la *Berakha*, comme pour les *Ashkénazim*. Le *Ben Ich 'Haï* nous enseigne que dès que la femme a terminé d'allumer les *Nerot*, elle doit immédiatement se débarrasser de l'allumette et placer aussitôt ses mains sur ses yeux qu'elle doit garder fermés (pour ne pas profiter de la lumière avant d'avoir récité la bénédiction) et réciter la *Berakha* sans attendre. Ensuite, elle ouvrira ses yeux et contemplera les lumières et leur lueur se répandre. Concernant une femme qui reçoit *Chabbath* en récitant la *Berakha* après avoir allumé, elle n'a plus alors le droit de travailler ni de faire des travaux interdits. De même, elle ne pourra plus manger ni boire jusqu'au *Kiddouch* (C'est aussi la raison, comme l'enseigne le *Ben Ich 'Haï*, pour laquelle certaines femmes n'éteignent pas l'allumette dont elles se sont servies pour allumer mais la jettent dans une coupelle afin que l'allumette s'éteigne toute seule). Cependant pour l'avis selon lequel le fait d'accepter le *Chabbath* ne dépend pas de l'allumage, les femmes ont donc le droit de continuer à travailler et à manger et boire également après l'allumage et ce jusqu'à quelques minutes avant le coucher du soleil où elles diront explicitement qu'elles acceptent le *Chabbath*.

(D'après *Choul'han Arouk Orakh Haïm 263 – Yalkout Yossef*)

לעילוי נשמה

▪ Sassi Ben Fredj Atlani ▪ David Ben Mari Myriam Hagege ▪ Claudine Esther Bat 'Hanna Assayag ▪ Dan Chlomo Ben Esther ▪ Emma Simha Bat Myriam ▪ Meyer Ben Emma ▪ Fraoua Bat Nona ▪ Saouda mazal bat aicha Alice Marciano ▪ Haziza Bat Sol Ovadia ▪ William Méril Ben Marcelle Mazal Tubiana

de nuire à leur tranquillité en les harcelant par d'incessantes provocations. Et ce fut le jour où l'on retrouva le corps d'un jeune garçon assassiné et le meurtrier, un goy qui entretenait une haine sanglante contre les Juifs ne trouva mieux que d'endosser cette responsabilité sur le compte de la communauté juive. Un crime collectif, quoi de plus cohérent à l'heure où les accusations pour meurtre rituel et autres plaintes de ce genre étaient si bien vendues dans les tribunaux de ces incirconcis! Il ne se trouvait aucune preuve même pas le moindre indice pour culpabiliser les Juifs mais justement pour le juge, c'était bien là une bonne raison de les condamner car tous les Juifs sont des meurtriers. Telle était l'opinion sacrée des goyim de l'époque. Lorsque les Juifs de Tafilalèt apprirent la chose, ils en furent profondément déconcertés. Qu'allait-il se passer à présent? Que faire? Il n'y avait qu'une seule chose possible qui pourrait leur apporter un soulagement et encore un peu de courage. Ils se dirigèrent chez leur Rav – Rabbi Yaakov Abou'hatsira, comme un seul homme et ensemble ils sortirent dans les rues de la ville vers la maison du gouverneur. Là, notre maître demanda à ce que justice soit rendue publiquement aux yeux de tous les habitants de la ville, Juifs comme goyim. Tous étaient présents et le Rav demanda à transporter le corps ensanglé au milieu des regards épouvantés. Il s'approcha du défunt et s'adressa à lui comme pour lui demander de dénoncer publiquement son meurtrier. On aperçut bientôt une main remuer puis le jeune garçon se leva et pointa du doigt l'auteur du crime, expliquant comment il avait été enlevé et assassiné par ce mécréant. Les sifflements et les cris d'approbation s'élevèrent de tous côtés. Le père du défunt tomba aux pieds du Rav et le supplia de laisser son fils en vie. Notre maître qui ne tenait guère à utiliser le prodige pour n'importe quelle occasion mais seulement pour sauver ses frères Juifs de la méchanceté de leurs voisins, répondit au père qu'il avait seulement appeler l'âme de son fils défunt à venir témoigner pour faire jaillir la vérité au grand jour. Et aussitôt le jeune garçon retomba dans son état d'inertie.

Réponses

D-ieu donna trois signes à Moché au «Buisson ardent» pour témoigner devant les «anciens d'Israël» qu'il s'est dévoilé à lui et lui a confié la mission de délivrer Son Peuple d'Egypte: Le bâton qui se transforme en serpent (voir Chémot 4, 2-5), la main qui devient lèpreuse (voir Chémot 4, 6-7) et les eaux du fleuve qui se transforment en sang (voir Chémot 4, 8-9). Le Midrache [Chémot Rabba 3] demande pourquoi Hachem lui fit trois signes? Et répond, qu'ils correspondent aux trois Patriarches: Abraham, Its'hak et Yaakov. Essayons de comprendre cette relation à travers deux commentaires: 1) Abraham fut le premier à accomplir l'acte de la Mila au cours duquel du sang est déversé, il rappelle donc le signe des eaux transformées en sang. Its'hak fut le premier à subir des souffrances avant la mort [voir Béréchit Rabba 65], aussi, est-il relié au signe de la main lèpreuse (expression du châtiment de la médisance). Yaakov utilisa la ruse du serpent contre son frère Essav; aussi évoque-t-il le signe du serpent [Ets Yossef]. 2) Le Chem MiChemouël nous fait le commentaire suivant: Trois générations ont fauté alors qu'elles étaient sensées réparer la faute d'Adam Harichone. Il s'agit de la génération de Enoch, celle du déluge et celle de la Tour de Babel. En effet, nos Sages enseignent que le péché originel a engendré les trois fautes les plus graves, à savoir: l'idolâtrie, la débauche et le meurtre. Chacune de ces générations reçut un penchant particulier pour l'un de ces péchés capitaux, que les hommes se devaient de surmonter, afin d'en faire le Tikoun (la réparation) conduisant ainsi le monde à la perfection. Malheureusement, ce fut l'effet inverse qui se produisit, ces trois fautes furent renforcées par les hommes de ces générations. Les trois Patriarches furent ainsi chargés d'œuvrer pour leur réparation: Abraham répara la faute de la débauche (le Midrache explique [voir Rachi sur Béréchit 12, 11] qu'il ne s'était pas rendu compte de la beauté de sa femme jusqu'à leur descente en Egypte, à cause de leur grande pudeur). Its'hak répara la faute de l'idolâtrie (il fut consacré intégralement à Hachem en tant qu'Holocauste parfait - «Ola Témima», le stade le plus élevé du Service divin). Yaakov répara la faute du meurtre («son lit était parfait» disent nos Sages, ce qui signifie qu'il ne perdit aucune goutte de semence, cette perte étant parfois assimilable au meurtre de la progéniture). Par ailleurs, Hachem décrêta 400 années d'exil pourachever la réparation de ces méfaits. Lorsqu'Hachem demanda à Moché de délivrer Son Peuple, ce denier craignit qu'on ne le croie s'il annonçait la délivrance après seulement une période de 210 ans. C'était sans savoir qu'Hachem avait décidé de réduire le temps de l'exil, en récompense, par anticipation, de l'acception de la Thora. Celle-ci permettrait finalement de réparer les trois fautes des trois générations [on peut y voir une allusion dans le caractère triple de la Thora, enseigné par le Talmud (Chabbath 88a): «...Une triple Thora a été donnée à un triple peuple, par l'intermédiaire d'un homme qui était un troisième enfant (Moché), le troisième jour (de préparation), et le troisième mois (Sivan).»]. De ce fait, Hachem montra à Moché trois signes faisant allusion aux trois générations: le serpent – l'incarnation du Yetser Hara qui pousse à la faute de l'idolâtrie [voir Chabbath 105b], faute accentuée par la génération d'Enoch (la première à adorer des idoles – voir HaRambam - Lois de l'Idolâtrie 1), la lèpre – symbole de la débauche (le «Hessed de la Klipa» [l'amour du côté de l'impureté]: il y a avait 72 apparences de lèpre [voir Michna Négaïm 1, 4] – valeur numérique du mot טבָה ['Hessed]), faute accentuée par la génération du Déluge, et le sang – symbole du meurtre (la séparation du corps et de l'âme), faute accentuée par la génération de la Tour de Babel (qui voulut éloigner D-ieu des hommes)



Il est écrit: «Cette femme (Yokhéved) conçut et enfanta un fils (Moché). Elle vit qu'il était Bon (Tov) et le tint caché pendant trois mois» (Chémot 2, 2). Que signifie «qu'il était Bon (Tov)»? Au sens le plus simple cela signifie qu'il était «beau et même agréable.» Cependant, puisqu'il est écrit littéralement: «Elle vit qu'il était Bon, Lui טוב (Hou)», cela signifie plus profondément que la Chékhina était visible avec Moché (le mot טה – Hou désigne D-ieu, comme il est dit: «C'est Lui טה qui nous a faits; nous sommes à Lui» - Téhilim 100, 3) [voir Rabbénou Bé'hayé]. Rachi commente ainsi (au nom du Talmud – Sotah 12a) le mot «Bon» attribué à Moché: «La maison toute entière, à sa naissance, s'est remplie de lumière» (conformément à ce qu'il est écrit à propos de la Lumière Originelle: «D-ieu vit que la Lumière était bonne טוב» - Béréchit 1, 4 – Sifté 'Hakhamim) [Quand Moché naquit, «la maison s'emplit de lumière», attestant de son avenir comme celui qui allait éclairer l'Humanité. Mais cette lumière dut immédiatement être dissimulée, car, comme tous les premiers-nés mâles chez les Hébreux, il était en danger constant d'être découvert par les tueurs de bébés à la solde de Pharaon. De manière similaire, la Lumière Originelle fut dissimulée, jusqu'aux Temps futurs, afin que les Réchaïm n'en profitent pas dans Ce Monde-ci – Béréchit 1, 4]. Rav Wolbe enseigne [Chiouré 'Houmach]: «Un homme animé de grandes qualités, c'est dès la naissance qu'on peut les distinguer. Moché était un homme qui sort de l'ordinaire. Dès la venue dans ce Monde on peut reconnaître la grande âme présente chez l'enfant. Les grands hommes qui viennent dans ce Monde pour transmettre la Thora à la génération reçoivent une grande âme. Moché ne répondait pas aux Lois de la nature, il était destiné à sortir les Enfants d'Israël de l'impureté de l'Egypte, c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il ne put être alimenté par une nourrice égyptienne.» D'autres explications sont rapportées dans la Guémara citée plus haut: «On nous enseigne que Rabbi Méïr a dit: 'L'enfant s'appelait Tov (Bon). Il s'appelait Tovia (celui qui est Bon pour Hachem)', dit Rabbi Yéhouda. 'Tov, cela signifie qu'il était apte à être Prophète', dit Rabbi Né'hamya. D'autres disent qu'il était circoncis. L'opinion générale des Sages (est celle rapportée par Rachi) ...» Essayons d'expliquer l'interprétation disant que «Bon» se réfère à la Mila: Le mot «Tov טוב» (Bon) dans la Thora veut dire parfait, sans défaut, alors que le mot «Ra עיר» (Mauvais) signifie imparfait et défectueux. En effet, il est écrit à propos de la dîme des animaux (le dixième animal du troupeau): «On n'examinera point s'il est bon (Tov טוב) ou mauvais («Ra עיר») ...» (Vayikra 27, 33) ce que Rachi explique (au nom de la Guémara Béarakhot 14b): «Qu'il soit sans défaut ou porteur d'un défaut corporel». Les mots parfaits et sans défaut ne peuvent désigner qu'un homme circoncis. En effet, la Thora dit à propos d'Abraham: «... Marche devant Moi et soit parfait» (Béréchit 17, 1), ce que Rachi commente au nom du Midrache: «Marche devant Moi – par l'observance du Commandement de la circoncision, et alors tu seras vraiment entier. Car aussi longtemps que tu conserveras ton prépuce, tu resteras imparfait devant moi». S'il est dit à propos de Moché, à sa naissance: «Il était Bon טוב (Tov) – Parfait», c'est donc pour nous apprendre qu'il était né circoncis. Rapportons trois autres interprétations du mot «Bon» attribué à Moché: 1) Selon l'opinion qui pense que Moché Rabbénou était un enfant prématuré, puisqu'il serait né à six mois de grossesse [voir Rachi et Yonathan Ben Ouziel – verset 3], Yokhéved n'était pas convaincu que l'enfant serait viable. C'est pour cela qu'elle l'examina et vit qu'il était «Bon», qu'il avait tous ses membres (y compris les ongles) et qu'il était en bonne santé [Tosfot Yéchanim]. 2) Yokhéved avait une grande maîtrise de la sagesse des lignes de la main. Ces lignes indiquent le passé et l'avenir de l'individu. C'est ainsi que Yokhéved compris que son enfant deviendrait un grand Sage, un homme riche et complet en tout point. Ceci explique les termes «Elle vit qu'il était Bon» [Echel Abraham]. 3) Il y a cinq Taguim («couronnes») sur les lettres du mot טוב (Tov), pour indiquer que dans le futur Moché recevra les cinq Livres de la Thora, appelée «Léka'h Tov» (une bonne part) [Baal HaTourim]



La Parole du Rav Brand

« *Moché et Aharon se rendirent ensuite auprès de Pharaon, et lui dirent : "Laisse partir Mon peuple..."* Pharaon répondit... "Je ne renverrai pas Israël... Que l'on charge de travail ces gens... Vous ne fournirez plus désormais de la paille au peuple... Mais la quantité de briques qu'ils faisaient précédemment, imposez-la-leur encore, n'en rabattez rien..." On frappa les surveillants des enfants d'Israël, que les commissaires de Pharaon avaient établis sur eux... Les surveillants des enfants d'Israël allèrent se plaindre à Pharaon, et lui dirent : "Pourquoi traitez-tu ainsi tes serviteurs [...] comme si ton peuple était coupable" [...] Or, en sortant de chez Pharaon, les surveillants [juifs]... rencontrèrent Moché et Aharon et leur dirent... : "Vous nous avez rendus odieux à Pharaon et à ses serviteurs, vous qui avez mis une épée dans leurs mains pour nous faire périr." Moché retourna vers D.ieu et dit : "Pourquoi as-Tu rendu ce peuple misérable, pourquoi m'as-Tu envoyé ?" » (Chémot 5).

Quand les surveillants juifs refusaient d'exécuter l'ordre de Pharaon de frapper les juifs qui croulaient sous la charge du travail, ils étaient battus par les inspecteurs égyptiens. Certains d'entre eux émirent alors deux plaintes : l'une contre Pharaon et l'autre contre Moché et Aharon. Celle qui concernait Pharaon avait pour objet la souffrance du peuple, en revanche dans celle envers Moché et d'Aharon le peuple n'est pas mentionné. Il semble que l'objet de la plainte n'avait trait qu'au triste sort des surveillants : « Vous nous avez rendus odieux à Pharaon et à ses serviteurs, vous avez mis une épée dans leurs mains pour nous faire périr. »

Il y a lieu de poser ici deux questions :

A) Pourquoi les surveillants juifs rendent-ils Moché et Aharon coupables uniquement de leur propre sort et ne mentionnent-ils pas la souffrance du peuple ?

B) Pourquoi Moché ne s'adresse-t-il pas à D.ieu qu'à la suite des accusations des surveillants juifs, et non après que Pharaon les eut privés du don de la paille sans diminuer pour autant la quantité de briques à produire ?

Il faut tenir compte du fait que les surveillants juifs qui osèrent incriminer Moché et Aharon n'étaient autres que Datam et Aviram (Nédarim 64b ; Rachi, Chémot 5,20). Jadis

ils avaient dénoncé Moché à la police égyptienne, après que ce dernier eut neutralisé l'Égyptien qui avait frappé un juif. Comme tous les autres surveillants juifs, Datam et Aviram étaient aussi empreints d'empathie pour les juifs, au point de préférer être battus eux-mêmes et non leurs coreligionnaires. Grâce à l'amour qu'ils éprouvaient pour leur peuple, ils ne moururent pas avec les juifs infidèles durant les trois jours d'obscurité, et méritèrent de sortir avec les juifs loyaux. Cependant, ils détestaient Moché au point de souhaiter que la police égyptienne le tue. Par la suite, ils désobéirent à maintes reprises à ses ordres. Ils furent aussi à la source de plusieurs soulèvements contre lui, jusqu'à ce qu'ils soient engloutis dans la terre pendant la révolte de Kora'h.

Si dans leur accusation contre Moché et Aharon, ils ne citent pas les coups que recevait le peuple, c'est du fait qu'elle n'était pas motivée par leur amour du peuple, mais plutôt par leur haine à l'égard de Moché et Aharon. Dans leur charge contre Moché et Aharon, peut-être ne les rendaient-ils pas uniquement responsables des coups qu'ils subissaient de la part des inspecteurs de Pharaon : ils soupçonnaient Moché et Aharon aussi de vouloir se venger d'eux pour avoir calomnié Moché, et que Moché et Aharon les avaient dénoncés à leur tour à Pharaon. On comprend alors de manière particulièrement pertinente de leurs paroles : « Vous nous avez rendus odieux à Pharaon et à ses serviteurs, vous avez mis une épée dans leurs mains pour nous faire périr. »

En fait, le scélérat suspecte le généreux à l'aune de son propre ressentiment. Quant à Moché, il ne questionne le choix que Hachem a fait de lui qu'à la suite de l'accusation des surveillants juifs. Comme il s'agissait de Datam et Aviram, Moché était troublé. Avant qu'il entre en Égypte, D.ieu ne l'avait-il pas assuré qu'il ne serait plus exposé à leur animosité : « Va, retourne en Égypte, car tous ceux qui en voulaient à ta vie (Datam et Aviram) sont déjà morts » ? (Chémot 4,19 ; et voir Rachi).

D.ieu l'enjoint alors de suivre l'exemple des Patriarches, qui Lui ont fait entièrement confiance malgré leur état de trouble : « Je suis apparu à Abraham, à Itshak et à Yaakov... sans Me faire connaître à eux sous Mon nom... », (Voir Rachi, Chémot 6,9).

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

- Après la mort des Chévatim, le roi d'Egypte oublie Yossef après avoir été destitué puis rentré (Midrach Agada).
- Soumission des Béné Israël après avoir été victimes d'une ruse visant à empêcher leur surdéveloppement, Hachem juge l'Egypte mesure pour mesure et multiplie encore plus les Béné Israël (Midrach Tan'houma).

- Décret de Paro de jeter tous les garçons dans le Nil même les Egyptiens, car les astrologues ne savaient pas si le sauveur des juifs était Hébreu ou Egyptien. Moché naquit 3 mois avant le terme afin d'être nourri par sa mère pendant 3 mois, puis elle le mit sur le Nil. (Ora'h Haïm)
- Bitia (fille de Paro) le récupère et le nomme Moché. Moché grandit dans le palais de Paro. C'est peut-être pourquoi les astrologues ne savaient pas si le délivreur juif qui naissait, était juif ou Egyptien.
- Moché tue un Egyptien, Paro veut sa peau. Moché se sauve à Midyan où il se marie avec Tzipora.
- Hachem désigne Moché pour délivrer Son peuple. Hachem lui montre des miracles à effectuer devant les Béné Israël afin qu'ils le croient.
- Moché fait les miracles, mais Paro endurcit son cœur et il augmente la dureté du travail.
- Les Béné Israël sont déçus et énervés que Moché leur ait donné un espoir vain.

Réponses n°268 Vayéhi

Enigme 1: Péroth Guénossar (Guemara Berakhot)

Rébus : Houx / Noeud / Tati / Hhhh'a / Lit / Kala / Mime

Enigme 2: Le Sefer Maadané Mélekh, comme il est dit (49,20) : "Méacher chéména la'hmo véhou yitène maadané mélekh".

Enigme 1 : Lors de quel Chabbat sortons-nous 4 Sifré Torah ?



Enigmes

Enigme 3: Quelle belle et douce expression bien connue de 4 mots, revient à 2 reprises dans notre paracha ?

Pour recevoir Shalshelet News chaque semaine par mail :

Shalshelet.news@gmail.com

Ce feuillet est offert pour la Hatsla'ha de Sarah bat Rina et de sa famille

A quel moment faut-il réciter la bénédiction « Al Nétilat Yadayim » au lever du matin ?

A) De nombreux décisionnaires sont d'avis qu'il convient de se laver les mains une première fois le plus proche possible du lever (afin de retirer au plus vite l'impureté des mains). Cette Nétila se fera alors sans bénédiction. En effet, on ne peut réciter de bénédiction avec une envie d'aller aux toilettes [Voir Caf Ha'hayim 6,2].

Puis, on ira aux toilettes que l'on fera suivre d'une seconde nétila, mais cette fois-ci avec bénédiction [Birké Yossef 4,1; Ben Ich 'Haï 1 Vayésot 2; Or Létsion 2 Perek 1,3 à moins qu'il s'agisse d'une envie pressante, auquel cas il sera interdit de se retenir et on ira directement aux toilettes. (Ainsi que cela est rapporté dans le Michna Béroura Siman 1,2); Voir aussi le Yachiv Moché (Sitruck 2,200) qui écrit que si l'on évalue que l'on ne pourra pas se retenir 1 Parssa (soit 72 min), alors on ira directement aux toilettes et on agira comme cela est indiqué dans le petit C.)]

B) Cependant, certains pensent qu'il sera préférable de réciter la bénédiction de la nétila à la synagogue [Tachbets 217 au nom du Maharam rapporté au Choul'han Aroukh 6,2], et ainsi s'est répandue la coutume dans plusieurs communautés Ashkénaze. Le Maharil explique que cette coutume a pour but d'acquitter les "ignorants" qui viennent au Beth Hakeneset et qui ne savent pas lire [Chout Maharil Ha'hadachote Siman 1]. D'autres expliquent que c'est pour juxtaposer au maximum la Téfila avec la Nétilat Yadayim [Béour Halakha au nom du 'Hayé Adam]. Il est à noter que l'ensemble des A'haronim ne recommandent pas du tout d'agir ainsi [Aroukh Hachoul'han 6,6. Voir également le Michna Béroura 6,9 qui explique que cette façon de procéder n'est justifiable que dans le cas, où l'on sait que l'on retournera aux toilettes avant de démarrer la Téfila (Az Nidbrou 14,26)].

C) Enfin, d'autres estiment que la meilleure manière de procéder est de se rendre immédiatement aux toilettes, procéder à l'ablution des mains, puis réciter la bénédiction « Al Netilat Yadayim », (avant d'avoir sécher les mains). [Hagahot de Rav Méir Mazouz sur le Chout Ich Matsliah 1,1; Halakha Béroura (Birouf Halakha note 1) au nom de Rav Ovadia Yossef que c'est ainsi qu'il enseignait.] En effet, il convient de juxtaposer la bénédiction à la Mitsva et le fait de se laver les mains une première fois, nous rend déjà quitte de la Mitsva de la Nétila selon plusieurs Richonim [Chout Peer Hadar siman 104 du Rambam ; le Radbaz 1,222]. C'est ainsi qu'il ressort des propos de la Guémara Bérákhout 15a : « פָּנָה וְטַבֵּל דַּי ».

[Chvout Yaakov Tome 3,1; Voir aussi le Yafé Lalev 4,3 au nom de Rav Netronai Gaon, ainsi qu'il en ressort de l'agencement du Tour/Choul'han Aroukh où ils mentionnent en premier lieu les lois des toilettes, puis les lois de Netilat Yadayim].

David Cohen



La voie de Chemouel 2

Chapitre 19 : Mékabel lachone ara

Lorsque nous nous sommes quittés la semaine dernière, Méphibochet, petit-fils du roi Chaoul, devait faire face aux terribles accusations de Tsiva, son serviteur. Ce dernier prétendait en effet que Méphibochet s'était réjoui des malheurs du roi David et guettait secrètement sa chute, ce qui lui permettrait de se réapproprier le trône d'Israël.

Bien entendu, selon la plupart des commentateurs, David n'accorda au début qu'un crédit limité aux médias de Tsiva (bien que les versets suggèrent le contraire). D'autant plus que celui-ci n'en est pas à sa première diffamation. Nous avons vu ainsi il y a quelques mois qu'à l'époque où David cherchait à prendre soin des descendants de son ami Yonathan (fils de Chaoul et père de Méphibochet), Tsiva n'avait pas hésité à affirmer que son maître lui était

hostile. Mais après avoir mené l'enquête, David avait pu se rendre compte que cela était faux. Il accueillit alors Méphibochet sans plus tarder. Il était donc plus que probable que Tsiva veuille de nouveau nuire à son propriétaire. Seulement, un doute envahit David : comment se fait-il que Méphibochet ne soit pas à ses côtés alors qu'il fuit Jérusalem ? Hésitant sur la conduite à tenir, David promet à Tsiva qu'il compte bien s'occuper de cette affaire mais elle devra attendre la fin du conflit avec Achalom. Et lorsque cela finit par arriver, bien que Méphibochet ait pris l'initiative de se porter à la rencontre de son souverain, son apparence ne joua guère en sa faveur. Celui-ci porte en effet les stigmates d'un endeuillé, sa barbe n'est pas rasée et ses vêtements sont défraîchis, comme si la victoire de David l'avait attristé. Toutefois, Méphibochet a déjà préparé sa défense : il rejette la faute sur son serviteur qui lui aurait volé tous ses moyens de



Jeu de mots

Un baal techouva est un homme qui souhaite à l'instant présent que son futur soit au plus que parfait et qu'il rattrapera son passé composé d'imparfaits

Dévinettes

- 1) Quel âge avait Yohéved lorsque Amram s'est remarié avec elle ? (Rachi, 2-1)
- 2) De quoi s'est rempli le foyer d'Amram et Yohéved lorsque Moché est né ? (Rachi, 2-2)
- 3) Quelle est la différence entre le sens du mot « amata » avec et sans « daguech » dans le «Mème» ? (Rachi, 2-5)
- 4) D'où apprenons-nous que même celui qui lève la main sur son prochain, même sans le frapper, est appelé « racha » ? (Rachi, 2-13)
- 5) D'où savons-nous que Moché a tué l'Egyptien avec le Chem Haméforach ? (Rachi, 2-14)
- 6) Comment Pharaon a-t-il appris que Moché avait tué l'Egyptien ? (Rachi, 2-15)

Réponses aux questions

- 1) Le terme « mitsrayema » ayant la même guématria que « chékhina » (385) nous apprend que sans la « présence divine » descendant avec nous en Egypte, nous n'aurions jamais pu sortir de ce premier exil Egyptien. En effet, le mot « mitsrayime », ayant comme initiale un « même » ouvert et comme lettre finale un « même » fermé, nous enseigne que si l'Egypte nous ouvrit (tel un « même » ouvert) certes ses portes, les pouvoirs de sorcellerie exercés par ses sorciers (contrôlant farouchement les frontières du pays) firent que selon les règles de la nature, aucun esclave ne put en sortir (allusion au « même » fermé). (Arizal)
- 2) La raison pour laquelle Evel « mérita » de mourir (tué par Caïn) fut du fait qu'il osa contempler la lumière de la Chékhina lorsqu'il offrit son Korban à Hachem ! Moché, étant son guilgoul, répara cette faute en cachant sa face devant la Chékhina lors de l'épisode du buisson ardent. Il mérita alors que sa face rayonna de splendeur lorsqu'il descendit du mont Sinaï avec les 2 Tables de la loi. ("Dorech Tsion" du Rav Ben Tsion Moustafi, au nom du Midrach).
- 3) Lorsque Moché (refusant sa mission de libérer son peuple d'Egypte) déclara à Hachem que les Béné Israël n'auront pas foi en la délivrance, l'Eternel l'interpella sévèrement en ces termes : « Mazé b'yadékh ? ». Cette expression pourrait faire allusion au message suivant : « Qu'est-ce que cela dans ta main ? » (Autrement dit : « Que possèdes-tu en tant qu'être humain et que Moi « kavyakh » Je ne possède pas ? »). Et Moché de répondre à Hachem : « Maté ! ». Ce terme s'apparente au mot « hataya » signifiant « tendance » (possibilité de tendre vers telle ou telle voie). En effet, tout est entre les mains de D... excepté la crainte de D... (notre libre arbitre nous appartenant). (Tséma'h Tsadik)
- 4) Avec Calev ben Yéfouné. (Traité Mégouila, page 13)
- 5) « Haalma » fait allusion au fait que cette jeune fille « hélima » (terme s'apparentant à « haalma », signifiant "dissimula", "cacha") à Bitia son identité (qu'elle était la sœur de Moché). ('Hizkouni)
- 6) Non, elle lui donna le nom égyptien de "Moniyous" (dont le Targoum en "Lachon Hakodech" est « Moché »). (Even Ezra).

De la Torah aux Prophètes

La Paracha de cette semaine introduit un des personnages les plus importants du peuple juif, Moché Rabbénou. Le début de sa vie est marqué par plusieurs miracles : alors qu'il n'a que quelques mois, il est sauvé miraculeusement des eaux du Nil. Un ange viendra quelque temps plus tard à sa rescousse lorsque les conseillers du Pharaon eurent des soupçons à son égard. Enfin, alors que le bourreau s'apprêtait à lui trancher la

tête (Moché avait tué un Egyptien), sa nuque devint plus dure que la hache. Mais Moché exprimera tout de même des réticences à sauver le peuple élu, estimant qu'il n'était peut-être pas digne de cette tâche. Et c'est exactement la même réaction qu'eut Yirméya, un des plus grands prophètes de notre peuple, lorsque le Maître du monde lui demanda de sermonner ses frères. D'autant plus qu'à cette époque, Yirméya était beaucoup plus jeune et n'avait pas accompli autant de Nissim. Raison pour laquelle la Haftara met en relation ces deux prophètes.

transport. Il était par ailleurs inenvisageable qu'il suive son souverain à pied dans la mesure où il était boiteux, ce qui aurait ralenti David. Mais ces arguments dénotent malgré tout une certaine mauvaise volonté, Méphibochet aurait pu l'accompagner s'il l'avait vraiment voulu. Pour en avoir le cœur net, David testa Méphibochet en lui annonçant qu'il le déposséderait de la moitié de ses biens. Sa réaction est immédiate : Méphibochet se désole et accable le Maître du monde qui a sauvé David, confirmant ainsi qu'il ne le portait point dans son cœur (Chabbat 56b). On notera au passage que cet épisode apporte une réponse claire au problème que nous avons soulevé la semaine dernière : lorsqu'on a un doute sur les intentions d'une personne susceptible de nous causer du tort, on pourra sans problème s'en assurer et agir en fonction du Lachon Hara si celui-ci est avéré.

Yehiel Allouche

A la rencontre de notre histoire

Rabbi Yossef 'Haïm

Le Ben Ich 'Haï

Rabbi Yossef 'Haïm est né à Bagdad en 1834. Il était l'un des plus importants rabbanim Séfarades, décisionnaires et Kabbalistes de l'ère moderne. Auteur de plus d'une centaine de livres dans l'ensemble des domaines du judaïsme, il affirmait ressentir une connexion mystique avec Benayahou ben Yehoyada et intitula ses œuvres d'après les versets bibliques autour de ce personnage. C'est ainsi qu'il devint plus connu sous le nom de Ben Ich 'Haï (« Fils de l'Homme qui Vit »). Fils du grand-rabbin de Bagdad, le 'Hakham Eliyahou, il lui succède à l'âge de 26 ans, à la mort de ce dernier. C'est en 1860, le matin de Chabbat Chouva, qu'il monta à la tribune de la grande synagogue pour donner son premier cours, non en qualité de Grand-Rabbin, car toute sa vie, il refusa la moindre fonction officielle. Tout le monde comprit alors que l'Eternel avait gratifié Rabbi Yossef tout à la fois d'une immense sagesse, d'un merveilleux don d'enseignant et d'un gigantesque talent d'orateur. Dès lors, le Ben Ich 'Haï ne cessa d'initier le peuple à toutes les facettes de la Torah, même les plus secrètes, tant par ses cours et ses discours que par ses livres. Son érudition dans tous les livres de Halakha est très vite découverte par ses contemporains. C'est pour cette raison que des questions lui sont posées du monde entier. Ses réponses ont été publiées dans ses responsa « Rav Pélim ». Pour familiariser l'auditoire avec la vérité divine, il se servait d'un vocabulaire accessible à Jérusalem. Son livre le plus connu par le grand Oliviers.

tous, n'hésitant pas à recourir aux exemples que donne la vie quotidienne ou encore aux anecdotes propres à attirer l'attention de chacun et à la retenir. À ce propos, au-delà de ses connaissances véritablement encyclopédiques en Torah, rien de ce qui était humain n'était étranger au Ben Ich 'Haï, de sorte que, pour élever l'esprit des gens au plus haut niveau, il leur parlait d'abord dans leur propre langage. Chaque Chabbat, il expliquait à la communauté, lors d'une dracha qui pouvait durer trois heures, la Paracha de la semaine. De plus, chaque matin, à l'issue de l'office de Cha'harit, encore enveloppé de son Talit et couronné de ses Téfiline, il délectait les fidèles de montagnes de Halakhot agrémentées de récits talmudiques et midrachiques. Puis, une demi-heure durant, il enseignait alternativement les volumes Ora'h 'Haïm et Yoré dé'a du Choul'han Aroukh. Tous les quatre ans, pour conclure un cycle d'études, le Ben Ich 'Haï organisait pour tous les érudits de la ville une grande Séouda dont il tenait à assumer lui-même les frais. À cette occasion, il réjouissait son auditoire par un Chiour fourmillant de merveilleux 'Hidouchim (en Torah et en Kabbala). Heureux furent les dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui ont eu le privilège de le voir et de l'entendre en ces quatre grands Chabbatot de l'année : Chabbat Chouva, Chabbat Hagadol, Chabbat Zakhor, Chabbat Para. Son cours durait alors quatre heures qui, dans l'esprit de ses auditeurs captivés par son enseignement, son charme et sa douceur, sa proverbiale humilité, étaient toujours trop courtes. Torah et de Kabbala, véritables puits de connaissance auxquels chacun peut s'abreuver. Son tombeau se trouve à Jérusalem, au Mont des Oliviers.

David Lasry

Nouveau

L'année du repos

Yossef : Tu te rappelles de la fois où on avait emprunté 100 euros lorsqu'on était en galère sur l'autoroute ?

Chlomo : La fois où on avait miraculeusement rencontré Noam sur la A6 quand la voiture avait lâché ? Bien sûr !

Yossef : Sais-tu quelle date sommes-nous ?

Chlomo : Le 13 Tévet, pourquoi ?

Yossef : Ok, mais de quelle année ?

Chlomo : 5782.

Yossef : C'est l'année de la Chémita.

Chlomo : Et ?

Yossef : Tu sais bien que l'année de la Chémita élimine tous les prêts !

Chlomo : Cela veut dire qu'on ne lui doit plus rien ?

Yossef : D'après la Halakha oui, mais tu es honteux de ne pas penser à rendre quand même...

Chlomo : Tu as raison, mais a-t-on le droit de lui rendre ?

Yossef : Il faut demander la Halakha. Allons voir Ichaï !

Ichaï : Il faut savoir deux choses les amis ! Dans un premier temps,

l'annulation des dettes de la Chémita n'a lieu qu'en fin d'année, donc à partir de Roch Hachana prochain (Rambam Chémita 9,4) comme le dit le Passouk. De plus, il y a une Mitsva de rendre quand même l'argent à Noam, en précisant qu'il s'agit d'un don et pas d'une dette. (Ibid, 9, 28).

Moché Uzan

La leçon du Nil... Ne méprise personne !

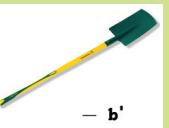
A la naissance de Moché Rabénou, sa mère, Yokheved, afin de le sauver du décret de Pharaon, va lui confectionner un berceau pour le mettre dans le Nil (Chémot 2,3). C'est cette embarcation qui le sauvera de la main des Egyptiens. En guise de reconnaissance, Moché s'abstient de frapper le Nil. De même, au moment où Hachem demande à Moché de frapper la terre d'Egypte, il décline ce rôle au profit de Aharon étant donné qu'il a utilisé le sable de ce pays pour couvrir l'Egyptien qu'il a éliminé (Chémot 3,12). Ces différentes actions donnent une leçon claire : " Ne jette pas une pierre dans le puits qui t'a permis de te ressourcer " (Baba Kama 92b). Si l'on doit être reconnaissant vis-à-vis d'une matière inerte, à fortiori vis-à-vis d'une personne qui a cherché volontairement à nous aider. Ces épisodes font également écho aux propos de

Ben Azaï (Avot 4,3) : « Ne sous-estime aucun homme et ne dédaigne aucun objet, car il n'est pas d'homme qui n'ait son heure, ni d'objet qui n'ait son utilité. » En effet, mépriser un juif, revient à critiquer la présence divine (Sanhédrin 58b). Si une personne devait utiliser ce trait de caractère, à savoir

l'humiliation, elle pourrait réfléchir sur son comportement et s'auto-déprécier en tenant compte de ses défauts pour essayer de les corriger par la suite. Malheureusement, on retrouve souvent l'inverse à savoir, l'Homme a tendance à regarder tous les défauts chez les autres sauf les siens (Negaïm 2,5). Pour lutter contre ce mauvais trait de caractère, il faut réussir le pari de trouver une bonne raison qui justifie l'action de l'autre (kaf zekhout). Enfin, sachons juger favorablement notre prochain pour ne voir que ce qu'il y a de meilleur en lui. (Pelé Yoets Bizayon)

Yonathan Haïk

Rébus



La Force d'une parabole

Léïlouy Nichmat Rav Avraham ben Jamila

Un roi avait 2 employés qui s'occupaient de ses terres. Le premier était expert en arboriculture, il connaissait ainsi tout sur la culture des arbres, lesquels convenaient à chaque climat et à chaque type de terre. Le second était un excellent paysan et savait faire pousser de très bons légumes. Un jour, le roi les fit appeler pour voir le fruit de leurs travaux respectifs. Le premier se présenta avec des grappes de raisins exceptionnelles qui impressionnèrent tous les présents. Le second également réussit à présenter des légumes rarissimes en ce début de saison. Le roi fut enchanté de ce qu'il vit et de ce qu'il goûta et couvrit ses 2 employés de cadeaux. En sortant, le paysan s'adressa à son collègue en lui proposant d'unir leurs efforts et

de travailler ensemble. Ce à quoi il lui répondit que leurs compétences n'étaient pas du même niveau et que donc, leur union était impossible. Le paysan s'étonna : "N'avons-nous pas été félicités par le roi de la même manière aujourd'hui !" — "En effet, le roi a apprécié nos travaux mais je suis sûr que si nous renouvelons l'expérience dans quelques mois, il en sera tout autre..."

Ainsi, en pleine saison, l'expert en arbre appela son collègue pour lui demander de se présenter à nouveau devant le roi mais le paysan déclina l'invitation. "Il est inutile que je me présente devant le roi à cette période de l'année où les légumes sont en abondance dans tous les étals." — "Tu comprends à présent la différence entre nos deux savoir-faire. Le tien n'a de valeur que lorsque tes produits sont rares. Dès qu'ils deviennent courants, tu n'as plus rien à apporter. Moi

au contraire, ma connaissance des arbres est une science qui traverse le temps et qui ne connaît aucune dépréciation, quelle que soit l'époque ou la saison."

Le Maguid de Douvna nous explique qu'il en est ainsi pour la Torah. Alors que toutes les choses sur terre puissent leur valeur dans leur rareté, la Torah, elle, est intemporelle et ne subit aucune fluctuation. Chlomo Hamelekh dit dans Michlé (27,7) que le rassasié ne trouve plus goût au miel, l'affamé quant à lui, trouve doux même ce qui est amer. Pour celui qui possède énormément de biens, une pièce en argent n'a que peu de valeur, concernant la Torah au contraire, même le plus sage se délectera de la moindre parole de sagesse. Celui qui étudie est ainsi comparé au poisson qui, bien qu'étant dans la mer, il n'hésite pas à aller chercher les gouttes de pluie qu'il peut capter.

Jérémie Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouy Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Chaoul est un Bahour qui étudie sérieusement dans une grande Yechiva depuis de longues années et cherche maintenant à se marier. Gad, quant à lui, a des filles extraordinaires en âge de se marier. Un beau jour, il entend parler de Chaoul qui semble convenir à tous points de vue. Après quelques renseignements pris auprès de ses Rabbanim et après que la rencontre semble se concrétiser, Gad se dit qu'il aimerait bien prendre quelques informations et précisions auprès de ses camarades pour savoir comment Chaoul se comporte en internat. Il se débrouille donc le numéro de la cabine de la Yechiva et appelle un soir à l'improviste pour parler à un de ses camarades. On lui répond après quelques sonneries et Gad va droit au but en expliquant à son correspondant qu'il est le père d'une jeune fille et cherche à se renseigner sur un garçon prénommé Chaoul. Son correspondant lui déclare qu'il a beaucoup de chance car il est tombé sur une personne qui connaît très bien ce fameux Chaoul sans lui rajouter qu'il s'agit de lui-même. Gad est très heureux car il sait pertinemment que dans cette Yechiva étudient des centaines de Bahourim et qu'ils ne se connaissent donc pas tous, il en profite donc pour poser toutes ses questions. Il lui demande tout d'abord s'il est patient, ce à quoi Chaoul répond qu'il est d'une patience extraordinaire. Gad le questionne sur sa gentillesse, sa sociabilité et encore plein d'autres midot et Chaoul lui répond à chaque fois qu'il est effectivement doté de toutes ces qualités. Après que Gad se soit renseigné sur encore d'autres points, Chaoul se permet même d'ajouter : « À mon humble avis, vous avez fait un très bon choix et profitez bien de cette chance d'avoir un tel gendre ». Tout cela bien évidemment est vrai et Chaoul ne ment aucunement car il est doté de toutes ces belles qualités. Mais lorsque Gad lui demande s'il vient sérieusement et à l'heure aux tefilot, Chaoul est un peu gêné. Effectivement, le Yetser Ara chaque matin lui fait la guerre pour qu'il reste dans son lit et malheureusement il gagne souvent. Il marque donc un petit temps avant de répondre puis déclare à Gad : « Il m'est un peu difficile de répondre à cette question car je ne suis moi-même pas toujours présent aux tefilot mais ce qui est certain c'est que lorsque je réussis à me lever, il est toujours présent ». Gad est naturellement très satisfait et la rencontre s'organise très rapidement et il ne se passe pas longtemps pour que Chaoul se fiance avec la fille de Gad. Mais quelque temps après, Chaoul qui a des remords vient trouver le Rav Zilberstein pour lui demander s'il avait le droit d'agir de la sorte et sinon que doit-il faire pour réparer cela.

Le Rav Zilberstein nous enseigne que même si Chaoul n'a pas sorti de sa bouche un mensonge, il a quand même volé l'esprit de Gad. La raison est toute simple, c'est qu'il a donné l'impression à Gad que le jeune homme sur qui il se renseigne vient sérieusement aux tefilot. 'Hakhamim nous enseignent dans une Tossefta (Baba Kama 87) qu'il existe sept types de voleurs dont le plus grave est celui qui vole l'esprit des gens. Le Chaaré Techouva explique que la vérité est une base de notre religion et c'est pour cela que ce vol est bien plus grave que les autres. Et quand Chaoul très embêté demanda au Rav s'il devait dévoiler la vérité à son beau-père, le Rav Zilberstein lui répondit qu'il n'était pas obligé mais qu'il devra dorénavant être scrupuleux sur sa présence aux tefilot. Et lorsque Chaoul demanda en quoi cela réparerait-il son vol, le Rav lui expliqua que Gad voulait en vérité que son gendre soit sérieux dans le futur. Le passé ne l'intéresse pas vraiment et donc si Chaoul est dorénavant sérieux, il se trouvera qu'il ne l'a aucunement trompé.

En conclusion, même si Chaoul n'a pas bien agi en parlant de la sorte, il ne devra pas obligatoirement dévoiler la vérité à son beau-père mais plutôt être dorénavant à l'heure à la tefila car c'est cela le plus important et la réelle volonté de Gad.

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« ...Dis-tu que tu vas me tuer comme tu as tué l'Égyptien ?! Moché eut peur et dit : Ainsi la chose est connue ! » (2,14)

Sur "Moché eut peur", Rachi écrit : « ...que selon le Midrach, Moché s'inquiéta car il vit que parmi les bné Israël il y avait des méchants délateurs. Il dit : Maintenant qu'il en est ainsi, peut-être ne sont-ils pas dignes d'être délivrés. »

Sur "Ainsi la chose est connue", Rachi écrit : « ...que selon le Midrach, Moché dit : La chose qui m'étonnait est maintenant connue pour moi. Quelle faute les bné Israël ont-ils faite plus que les 70 nations pour être tellement asservis par un dur travail ? Mais je vois qu'ils le méritent. »

Les commentateurs expliquent évidemment que Moché connaissait la raison de cette galout mais sa question était de savoir pourquoi elle était aussi violente et difficile.

On pourrait se poser la question suivante :

Voilà qu'il y a de nombreux midrachim disant que les bné Israël ont mérité la guéoula par le fait qu'ils savaient tenir leurs langues. Midrach Chemot Rabba 1-28, Midrach Vayikra Rabba 32, Midrach Bamidbar Rabba 20-22, et Midrach Chir Hachirim 4-12 : « Rav Houna dit au nom de Bar Kappara : Grâce à 4 choses les bné Israël ont été délivrés d'Égypte : ils n'ont pas changé leurs noms, leurs langues, ils n'ont pas dévoilé les secrets, il n'y avait pas de débauche. » Il est difficile de répondre que Moché Rabénou parle seulement des deux personnes qui lui font face alors que les Midrachim parlent de l'ensemble des bné Israël, car Moché Rabénou s'exprime sur les bné Israël en général, et ne dit pas que l'ensemble des bné Israël ont subi une galout longue et violente seulement à cause de ces deux personnes en vertu du principe "Tous les bné Israël sont garants les uns des autres" car ce principe ne s'appliquera que plus tard (Rachi, Dévarim 29,28).

Le plus logique est de dire que si ces deux personnes ont pu dire du Lachone hara, cela révèle que c'était répandu parmi les bné Israël car sinon ils n'auraient pas osé.

D'où la question : d'un côté Moché Rabénou dit que la faute du Lachone hara était présente parmi les bné Israël et est justement la cause de la violence et longueur de cette galout, et d'un autre côté plusieurs Midrachim disent que grâce au fait qu'ils ne disaient pas du Lachone hara, ils ont été libérés !?

On pourrait proposer la réponse suivante :

Commençons par analyser le Midrach de plus près : « Ils n'ont pas dévoilé les secrets. En effet, Moché leur a dit : "Chaque femme demandera à sa voisine...des ustensiles d'argent et des ustensiles d'or..." (3,22) et cette chose-là était gardée chez eux durant 12 mois et aucun d'entre eux ne l'a dévoilée aux Égyptiens. »

C'est-à-dire que lorsque Moché avait annoncé la guéoula aux bné Israël, il leur avait dit qu'avant

de sortir d'Égypte ils demanderont les ustensiles des Égyptiens et depuis ce moment-là jusqu'à la demande effective aux Égyptiens de leurs ustensiles, se sont écoulés 12 mois, et durant toute cette année-là personne parmi les bné Israël n'a dévoilé aux Égyptiens qu'ils n'emprunteraient pas seulement leurs ustensiles mais qu'ils leur prendraient définitivement.

Ainsi, la preuve que les bné Israël savaient tenir leurs langues existe uniquement à partir du moment où Moché leur a annoncé la guéoula, ce qui nous ouvre la porte pour dire, comme le dit Tseda Laderekh, qu'avant cela, à leur niveau, ils ne tenaient pas encore leurs langues.

On en déduit que les événements se sont passés ainsi : les bné Israël, à leur niveau, disaient du Lachone hara, ce qui a provoqué la peur de Moché que la galout s'allonge et la compréhension des souffrances terribles des bné Israël, puis la violence de la galout s'est intensifiée, comme le dit Rachi : « Le roi d'Égypte fut frappé de lèpre et pour guérir il égorgéait les bébés Israël et se baignait dans leurs sanguis. » (2,23) Alors, à ce moment-là, il y a eu une prise de conscience sur la gravité du Lachone hara, comme le dit Rachi (Bamidbar 16,27) : la Mahloket (dispute) est tellement grave qu'elle provoque la mort des bébés. Alors, les bné Israël se sont renforcés à ne plus dire du Lachone hara et ainsi stopper toute mahloket, ce qui provoqua le fait que Moché soit immédiatement venu leur annoncer la guéoula.

Et dès le début, Moché leur annonça que lorsque la guéoula aura lieu en pratique "Chaque femme demandera à sa voisine...des ustensiles d'argent et des ustensiles d'or..." Quel intérêt de leur dire cela depuis le début ? Car justement c'est le test pour voir s'ils ont réellement arrêté le Lachone hara, et durant une année les bné Israël ont tenu leurs langues et le secret a été gardé, aucun Égyptien n'a été au courant. Le test ayant été réussi, les bné Israël ont montré qu'ils savaient tenir leur langue, immédiatement la guéoula s'est réalisée.

Voilà que Moché Rabénou nous l'a dit clairement: le Lachone hara est la source de la haute intensité des souffrances de la galout, c'est également la cause de l'allongement de la galout. Alors, tenons notre langue comme les "Hazaïl disent : « Quel est le meilleur métier qu'un homme doit choisir dans ce monde ? Qu'il fasse comme un muet et qu'il colle ses lèvres... » ('Holin 89).

Renforçons-nous dans le chmirat halachone, que la hahdout (unité) et la paix règnent au sein des bné Israël et b'H que nous assistions très rapidement à la guéoula chéléma.

« Sur chaque instant où un homme ferme sa bouche, il mérite Or Haganouz (une lumière cachée) qu'aucun ange ni créature peuvent mesurer. » (Midrach)

Mordekhaï Zerbib



Paris • Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

Hilloulot

Le 21 Tévet, Rabbi Israël Dov Beer, le Maguid de Wilednik

Le 22 Tévet, Rabbi Chmouél Heler, Rav de Tsfat

Le 23 Tévet, Rabbi Avraham Falagi, auteur du Vayaan Avraham

Le 24 Tévet, Rabbi Chnéor Zalman de Lyadi, le Baal Hatania

Le 25 Tévet, Rabbi Yaakov HaLévi, un des 'hassidim de Beit-El

Le 26 Tévet, Rabbi Chlomo Mazouz, auteur du Kérem Chlomo

Le 27 Tévet, Rabbi Chimchon Raphaël Hirsh

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La vertu de partager la joie d'autrui

« La colère de l'Éternel s'enflamma contre Moché et Il dit : "Eh bien ! Ton frère Aharon, le Lévite, Je sais que lui, il parlera ! Déjà même, il sort à ta rencontre, il te verra et se réjouira dans son cœur." » (Chémot 4, 14)

Aharon aurait dû être le dirigeant du peuple juif, mais, lorsqu'il vit que Moché avait reçu ces fonctions, il y renonça et se réjouit pour lui. D'après nos Sages (Chabbat 139a), le fait qu'il se réjouit en son cœur lui donna le mérite d'y porter le pectoral du jugement.

Mon Maître Rabbi Guershon Liebman zatsal demande en quoi cette récompense répond au principe de « mesure pour mesure ». Quel est le lien entre partager la joie de son prochain et porter le 'hochen sur son cœur ?

Bétsalel construisit l'arche sainte en fabriquant trois arches s'emboîtant l'une dans l'autre. Dans la plus grande, faite d'or, il plaça la seconde en taille, faite de bois et, à l'intérieur de celle-ci, il mit la plus petite, elle aussi en or. De cette manière, l'arche était recouverte d'or à l'intérieur et à l'extérieur. En réfléchissant, on découvrira qu'il existe un lien entre ce façonnage bien particulier de l'arche et l'éminente personnalité d'Aharon, Cohen Gadol qui se voua au service divin.

Quand quelqu'un se réjouit véritablement pour la réussite de son prochain, on peut le lire sur son visage rayonnant, qui reflète sa profonde joie intérieure. Son être entier exprime le bonheur de voir autrui heureux. Plus la joie intérieure est puissante, plus elle est manifeste à l'extérieur.

Un homme qui partage la joie de son camarade à ces deux niveaux, dont l'apparence est en total accord avec le for intérieur, ressemble à l'arche sainte, recouverte d'or à l'intérieur et à l'extérieur.

L'arche du témoignage était placée dans le Saint des saints, lieu inaccessible et où seul Aharon HaCohen avait le droit d'entrer une fois par an, le jour de Kippour. Nul ne pouvait donc l'observer. Toutefois, sa réalisation spécifique véhicule un message à l'intention de tous : comme cet objet saint, recouvert d'or à l'inté-

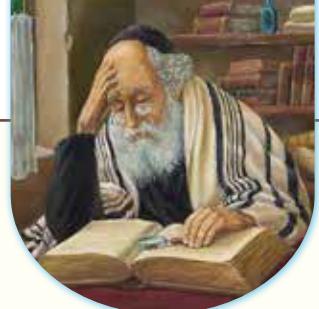
rieur et à l'extérieur, il nous incombe de partager la joie d'autrui et de nous réjouir de sa réussite, aussi bien dans notre cœur que par l'expression de notre visage.

Dans la Torah, il est enseigné que les Tables de la Loi étaient déposées dans l'arche et nos Maîtres précisent (Brakhot 8b) que tant les nouvelles que les brisées s'y trouvaient. Symboliquement, une leçon supplémentaire peut en être tirée : l'homme doit estimer son prochain comme une arche sainte, recouverte d'or à l'intérieur et à l'extérieur, alors qu'il doit lui-même se considérer comme des tables brisées.

En d'autres termes, d'un côté, il s'évertuera à ancrer en lui la Torah, les Tables de la Loi entières, mais, de l'autre, il restera modeste à l'image des tables brisées. Il aimera et craindra l'Éternel d'un cœur brisé et, parallèlement, accordera sa pleine estime à autrui et se réjouira sincèrement pour lui. En vouant totalement son existence à Dieu tout en débordant d'amour pour son frère, il aura le mérite de se hisser aux plus hauts degrés de sainteté, d'acquérir la dimension de l'arche sainte et une pureté de cœur semblable à celle de l'or et, enfin, de jouir de tout le bien.

Aharon, qui recherchait toujours le bien des enfants d'Israël, était la personne la plus adéquate pour leur donner sa bénédiction de birkat Cohanim avec amour et joie et, par ce biais, exercer sa bonne influence sur eux. De la sorte, ils parviendraient à se maintenir dans la voie de l'Éternel et à le servir d'un cœur entier, mis par la joie et la crainte.

Dès lors, nous comprenons pourquoi, pour s'être réjoui de la nomination de son jeune frère Moché à la direction du peuple, Aharon mérita de porter sur son cœur le pectoral. Car il vivait toujours de manière très intense la joie de son prochain, sans jamais être animé de pensées égoïstes ni éprouver de jalousie ou de déception de ne pas avoir lui-même joui de la réussite ou été gratifié d'une telle position. Cette exceptionnelle grandeur d'âme lui valut l'insigne mérite de porter sur son cœur les noms des enfants d'Israël et de leur communiquer continuellement sa joie intérieure.



La foi, clé de l'espoir

Je rendis une fois visite à un malade qui se trouvait entre la vie et la mort. Face à son corps étendu sans mouvement, je me mis à lui parler et à l'encourager, certain qu'il m'entendait quand même. Une épée tranchante fût-elle placée en travers du cou de l'homme, il ne doit jamais désespérer, lui rappelai-je.

Sa fille, qui se trouvait constamment à son chevet, éclata alors en sanglots et s'écria : « Je vous envie, Rav, d'avoir de l'espoir et une foi si forte parce que, pour moi, mon père est déjà mort ! »

Choqué par de tels propos, je lui demandai : « Comment peux-tu t'arroger le droit de tuer ton père, alors qu'il est encore vivant ? Pourtant, tant que son cœur bat, il est interdit de perdre tout espoir ! »

En entendant mes reproches, la fille regrettait ses dernières paroles. Quelque temps plus tard, par miracle, le père guérit et, lorsque je rencontrais de nouveau sa fille, elle me dit : « Vous avez un grand mérite d'avoir une telle foi, car une émouna si puissante donne la force de n'espérer que le bien ! »

DE LA HAFTARA

« *Paroles de Yirmiyahou, fils de 'Hilkiyahou (...).* »
(Yirmiyahou chap. 1 et 2)

Haftara chez les Achkénazes : « *Aux temps futurs, Yaakov étendra ses racines (...).* » (Yéchaya chap. 27)

Lien avec la paracha : la haftara nous rapporte que Yirmiyahou refusa au départ la mission de l'Éternel du fait qu'il était jeune et estimait ne pas savoir bien parler, tandis que la paracha nous fait part du refus de Moché d'assumer la mission divine sous prétexte de ne pas être un bon orateur.

LES VOIES DES JUSTES

Il est recommandé de désigner en tout lieu des hommes et des femmes prêts à rétablir la paix entre les gens – entre un homme et son prochain, entre des conjoints, entre parents et enfants. Les personnes auxquelles ce rôle est confié doivent être joyeuses et faire preuve d'un esprit de conciliation.

Quiconque rétablit la paix entre les hommes avec joie et bonté peut être assuré d'avoir une part au monde à venir.

Prouvé par le calcul

La Torah décrit avec insistance l'exceptionnelle croissance de nos ancêtres en Égypte : « Or, les enfants d'Israël avaient fructifié, pullulé, s'étaient multipliés, étaient devenus très puissants. » (Chémot 1, 7) Le Midrach Rabba interprète cette redondance, exprimée en hébreu par six mots, comme une allusion au fait que les femmes juives mettaient au monde six enfants à la fois.

Dans son ouvrage Oznaïm LaTorah, Rabbi Zalman Sorotskin zatsal rapporte une histoire à ce sujet qui « doit être publiée, afin de s'entretenir des merveilles de l'Éternel ».

Une fois, un Juif ayant adhéré au mouvement des Lumières (haskala) se présenta à Rabbi Eliezer Gordon zatsal, Roch Yéchiva de Telz, pour renier cette affirmation de nos Sages. « Je veux bien croire que le peuple juif connaît un accroissement miraculeux à cette époque, mais pourquoi exagérer en prétendant que les femmes donnaient naissance à des sextuplés ? »

Cet hérétique était prêt à croire que leur accroissement dépassait totalement les normes naturelles, car les statistiques le démontraient – science à laquelle il accordait tout son crédit et qu'il n'envisageait pas un instant de remettre en question...

Penchons-nous donc de près sur ces chiffres. Les enfants d'Israël furent soixante-dix personnes à leur arrivée en Égypte, où ils demeurèrent deux cent dix ans. Naturellement, à leur sortie de ce pays, ils auraient dû compter mille deux cents ou, tout au plus, mille cinq cents membres. Or, le texte atteste qu'à ce moment-là, ils avaient atteint le nombre de six cent mille hommes entre vingt et soixante ans (tranche d'âge qui était recensée pour l'armée). Si on y ajoute le nombre, plus ou moins équivalent, de vieillards et de jeunes, on obtient un million deux cent mille. Et, si on tient compte du nombre de femmes, il faut doubler ce nombre, ce qui aboutit à deux millions quatre

PAROLES DE TSADIKIM

cent mille personnes. Ces données prouvent indubitablement l'exceptionnelle croissance de nos ancêtres en Égypte.

« Je ne peux contester ces chiffres, avança l'hérétique, mais comment croire que les femmes donnaient naissance à des sextuplés ? »

Rabbi Eliezer Gordon le lui démontra aussi par les chiffres : « Le compte des premiers-nés figurant dans la section de Bamidbar est de vingt-deux mille et quelques centaines – compte qui a été établi au moment où le reste du peuple, âgé de vingt à soixante ans, comptait six cent mille membres.

« Par ailleurs, les premiers-nés étaient recensés depuis l'âge d'un mois, contrairement aux autres hommes uniquement recensés entre vingt et soixante ans. Par conséquent, le compte concernant ces derniers doit être doublé pour inclure les vieillards et les jeunes et on obtient ainsi un million deux cent mille. (On n'ajoute pas à ce compte le nombre de femmes, puisqu'il n'est pas non plus inclus dans celui des premiers-nés, où seuls les hommes sont comptés.)

« Ces chiffres semblent très étranges en comparaison à ceux de notre époque. De nos jours, une femme a en moyenne cinq enfants ; il y a donc quatre personnes à raison d'un aîné. En Égypte, il y avait seulement vingt-deux mille aînés pour un million deux cent mille qui ne l'étaient pas, ce qui revient en moyenne à cinquante-cinq enfants par femme.

« À l'époque de Moché, l'espérance de vie était de soixante-dix ans, comme le dit le roi David : "La durée de notre vie est de soixante-dix ans." Or, généralement, une femme n'accouche pas plus que dix fois. Il en ressort donc qu'à chaque naissance, elle donne naissance à six enfants. »

CQFD. Ce calcul laissa l'hérétique bouche bée. Il fut contraint de reconnaître l'authenticité des paroles de nos Maîtres.



LA CHEMITA

Des fruits ou la récolte de la septième année [qui n'ont pas été vendus à un non-Juif] recèlent une sainteté, comme il est dit : « Parce que cette année est le Jubilé, elle doit vous être une chose sainte », verset ainsi interprété par nos Maîtres : « De même que cette année est sainte, ses produits le sont. » La sainteté des produits de la septième année s'exprime à différents niveaux : la manière de les consommer, de les vendre, d'éviter leur perte, etc.

La sainteté propre aux produits de la septième année s'applique à ceux consommés par l'homme comme par les animaux, ainsi qu'à ceux utilisés par l'homme, par exemple pour la fabrication de crèmes, de pommades, de teintures, de bougies ou de médicaments.

Cette sainteté ne s'applique qu'aux produits dont on tire profit au moment où on les consomme (où ils disparaissent du monde). Par contre, ceux dont on tire profit après cela, comme des bois utilisés pour le chauffage, desquels on jouit seulement après leur combustion, ne sont pas soumis aux lois de sainteté des produits de la septième année.

En outre, ces lois ne s'appliquent qu'à des produits dont tout le monde a l'habitude de tirer profit.

Les truffes et les champignons de la septième année, bien qu'ils soient comestibles, n'ont pas la sainteté des produits de cette année.

Les produits de la orla [des trois premières années suivant la plantation d'un arbre] ne sont pas non plus dotés de cette sainteté.

D'après certains, des fils de lin et de coton qui ont poussé durant la chémita et sont principalement utilisés pour la confection de vêtements n'ont pas la sainteté des produits de la septième année, même s'ils sont aussi un peu utilisés pour d'autres emplois. Néanmoins, d'aucuns sont stricts sur ce point. Quoi qu'il en soit, de manière générale, il n'y a pas lieu de se montrer sévère à ce sujet, car la plupart du coton sur le marché ne provient pas des produits de la septième année.

Cependant, les grains de coton réservés à l'alimentation des animaux sont, quant à eux, investis de la sainteté des produits de la septième année.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La sainteté de la Torah émanant d'une bouche sainte

« Sa sœur dit à la fille de Paro : "Faut-il aller querir une nourrice parmi les femmes des Hébreux et elle t'allaitera cet enfant ?" » (Chémot 2, 7)

Rachi commente : « Elle l'avait apporté à de nombreuses femmes égyptiennes pour le faire allaiter, mais il avait refusé, parce qu'il était destiné à parler avec l'Éternel. » C'est pourquoi Miriam lui suggéra de chercher une nourrice parmi les Hébreux.

Rav Yé'hiel Mikhel Feinstein pose la question qui suit. Dans les Prophètes, il est dit : « Des rois seront tes nourriciers, et leurs princesses tes nourrices. » (Yéchaya 49, 23) Autrement dit, dans les temps futurs, les princesses non-Juives allaiteront les enfants juifs. Mais, en quoi est-ce un éloge pour ces derniers ? Ici, nous voyons au contraire que Moché refusa d'être nourri par une Égyptienne. Comment expliquer que le prophète loue ce fait futur ?

Je répondrai comme suit. De fait, il souligne ainsi que le peuple juif sera si estimé par les nations que leurs princesses voudront allaiter leurs enfants, voire même les élever. Cependant, concernant Moché, c'était différent.

Lorsque Batia, fille de Paro, retira le berceau des eaux, elle vit un « garçon qui pleurait ». Miriam lui proposa alors d'appeler une nourrice juive, ce qu'elle accepta. L'Éternel avait opéré un miracle en faveur de Batia, en allongeant sa main de plusieurs amot pour lui permettre d'atteindre le berceau et d'en retirer le bébé. S'il en est ainsi, pourquoi ne lui a-t-il pas accordé le miracle supplémentaire de lui donner du lait dans ses mamelles pour qu'elle puisse elle-même l'allaiter et le calmer ?

Nous en déduisons que Moché avait un statut différent de tous les autres enfants juifs, car il était destiné à monter aux cieux pour apprendre la Torah auprès du Saint béni soit-Il, qu'il devrait ensuite transmettre à l'ensemble du peuple – si bien que la Torah fut désignée d'après lui. C'est la raison pour laquelle il était nécessaire que son corps reste toujours dans un état de sainteté absolue.

Ajoutons que c'est peut-être pourquoi nous avons la coutume, à Chavouot, de consommer des produits lactés : pour nous souvenir que la Torah de l'Éternel, reçue par l'intermédiaire de Moché, est pure et immaculée, car elle nous a été transmise par une bouche n'ayant même pas bu une seule goutte de lait provenant d'une non-Juive. De même que la bouche et le corps de Moché étaient saints, la Torah est d'une sainteté inégalable.



Rabbi Matslia'h Mazouz zatsal

Rabbi Matslia'h Mazouz zatsal fut l'une des éminentes personnalités de sa génération, fidèle représentant des prestigieuses figures des grands érudits de Tunis. Humble et fin, il savait cependant se montrer intransigeant en matière de loi et de respect des mitsvot. Homme de vérité, il n'avait peur de personne. Il lutta pour défendre la position de la Torah et restaurer la couronne de gloire de la tradition. Génie, il rédigea des responsa d'une profondeur dépassant celle des abysses.

Il naquit en 5672 à l'île de Djerba. Il apprit auprès de Rav Ra'hamim 'Havita HaCohen zatsal, président du Tribunal rabbinique de Djerba. Son assiduité dans l'étude de la Torah impressionnait toutes ses connaissances. Aux heures où ses camarades s'amusait avec des jeux de leur âge, il restait assis dans son coin pour étudier. C'est ainsi qu'il récolta des pierres précieuses qu'il allait ensuite partager avec ses Maîtres et les Sages de sa génération.

Dans son article « Klalé Hahoraa », traitant de l'enseignement de la loi et la rédaction de réponses, Rabbi 'Havita écrit au sujet de son élève dont il ne cite pas le nom : « L'assiduité et la bonne utilisation de son temps sont à la base de tout ; ainsi, on en

disposera suffisamment pour étudier et écrire. On ne s'alarmera pas de la multiplicité des interprétations et des positions des décisionnaires, mais on les étudiera toutes et on mettra par écrit leurs paroles. Ecoutez bien ! Je me suis penché pendant trois mois entiers sur une question relative aux lois du mariage, sur laquelle j'ai écrit un recueil entier. Dans sa jeunesse, vers l'âge de seize ou dix-sept ans, un Rav, qui était alors apprenti dans les responsa, a écrit une réponse de quatre-vingts pages sur le 'Hochen Michpat, et une autre de cent cinquante pages. À présent, il est presque unique dans sa génération ; il rédige des arrêts clairs, comme les plus célèbres décisionnaires. Puissent se lever de nombreux autres comme lui dans notre peuple ! »

Après son mariage, il suivit l'habitude des Rabbanim de Tunis d'associer un gagne-pain à leur étude de la Torah, afin de pourvoir aux besoins de leur famille. Du fait qu'il désirait essentiellement étudier, il choisit un travail facile où il pourrait se contenter de quelques heures, de sorte à consacrer le plus clair de son temps à l'étude.

Il se lança donc dans la médiation commerciale, où chaque affaire conclue lui apportait un certain pourcentage d'intérêts. Il travaillait de dix heures à treize heures, puis étudiait environ neuf heures d'affilée. Durant trois ans, il combina travail et étude, jusqu'à l'année 5707, où il fut nommé juge rabbinique.

« Le premier jour où j'ai commencé à travailler en tant que médiateur commercial, raconta-t-il plusieurs années après à ses enfants, en riant, j'ai rencontré un homme d'affaires qui m'a remis deux cent mille francs en billets de cinq mille pour une certaine affaire. J'étais complètement confus à la vue de ce gros tas de billets. Je ne

savais pas combien il y en avait pour équivaloir à une telle somme. Je craignis que si je prenais le temps de faire ce compte, mon interlocuteur me prêterait pour un ignorant en la matière. C'est pourquoi je fis mine d'être expert, puis comptai les billets et constatai qu'il y en avait quarante. Je pris cet argent et, seulement ensuite, vérifiai ce compte. »

Pour rapidement redresser sa situation économique, lors de son premier mois de travail, il y consacra la plupart des heures de la journée, tandis qu'il étudia la Torah la nuit. À la fin de ce mois, il trouva qu'il avait gagné quarante mille francs !

« Assis à ma table, révéla-t-il des années plus tard à ses enfants et ses élèves, je restai interdit face à ce bilan mensuel, qui équivalait à vingt fois le salaire que je recevais dans le passé. C'est alors que je ressentis combien l'amour de la Torah, ancré dans mon être pendant vingt-cinq ans consécutifs, était en train de s'affaiblir pour laisser place à celui de l'argent. Je fus en proie à une immense douleur. Je réalisai que, si je n'arrêtai pas tout de suite la charrette, elle se mettrait à avancer de plus en plus vite au point que je ne pourrais plus la stopper. Aussitôt, je pris la ferme décision de ne travailler que trois heures par jour, de dix à treize heures, et de réserver le reste de ma journée à l'étude de la Torah. »

Le 21 Tévet 5731, alors qu'il revenait de la synagogue de Rabbi David Perez zatsal, où il avait prié cha'harit, un terroriste tira sur lui plusieurs fois, rue des Protestants, près de son domicile. En route vers l'hôpital, il mourut de ses blessures. Que l'Éternel venge son sang ! Il laissa son nom pur à de multiples institutions de Torah en Israël et à travers le monde.

Chemot (206)

וַיֹּצֹא פְּרֻעָה לְכָל עַמּוֹ לְאָמֵר כֹּל תָּבִן הַיּוֹד פִּיאָרָה פְּשָׁלִיבָהוּ.
(א.ככ)

« Pharaon ordonna à tout son peuple en disant : Tout fils qui naîtra, jetez-le dans le fleuve » (1,22) Il existe de nombreux moyens pour tuer les enfants qui viennent de naître. Pourquoi par le biais de l'eau? **Rachi** rapporte que les astrologues ont vu que le sauveur des juifs venait de naître, et qu'il sera frappé par l'eau. C'est pourquoi, Pharaon a promulgué ce jour-là un décret visant également les égyptiens (car ne sachant pas dans quelle famille il était né). Ce qu'ils ne savaient pas, c'est que Moché sera un jour puni à cause des eaux de Mériva (Bamidbar 20,7-13) [et que celles du Nil vont au contraire aider Moché à pouvoir sauver les juifs.

Le Kéhilat Itshak apporte une autre explication. Selon la Torah, il est clair que l'Egypte de l'époque était la capitale mondiale de la sorcellerie, de la magie noire et de l'illusion. En souhaitant la mort des nouveaux nés, Pharaon avait peur que les juifs créent de faux bébés par la magie, qu'ils tuerait en les faisant passer pour des vrais. Selon nos Sages (Sanhédrin 67b), une chose réalisée à partir de la magie retourne à son état d'origine, lorsqu'elle est placée dans de l'eau ou sur un plan d'eau. On comprend mieux le choix de Pharaon, dirigeant de la capitale mondiale de la sorcellerie, qui voulait être sûr de la mort des nouveaux-nés juifs

וַיָּגַד הַיָּלֵד וַתִּבְאַהוּ לְבַת פְּרֻעָה וַיֹּהֵי לְהָ לְבִן וַתִּקְרַא שְׁמוֹ מֹשֶׁה
וְתָאָמַר קַי מִן הַמִּנְים מִשְׁיָתָהוּ. (ב.ז)

« L'enfant grandit et elle l'amena à la fille de Pharaon et il devint un fils pour elle. Elle lui donna le nom de Moché, disant : "Parce que je l'ai tiré de l'eau ». (2,10)

Moché avait dix dix noms : « **Yéred**, **Héver**, **Yékoutiel**, **Avigdor**, **Avi Socho**, **Avi Zanoah**, **Touvia**, **Chémaya**, **Lévi** et **Moché** (Midrach rabba Vayikra 1,3). Bien qu'il avait ces différents noms, la Torah entière ne l'appelle que par le nom donné par Batya, la fille de Pharaon. Pourquoi la Torah a-t-elle choisi spécialement ce nom ? Hahamin expliquent : Etant donné que Moché Rabbénou va être le sauveur du peuple juive, il va les tirer et les faire sortir d'Egypte (מושך, tirer, donnant Moché). Hachem ne l'appela jamais par un autre nom. (Midrach Chémot rabba 1,26). **Le Hida** (Chem haGédolim) fait remarquer qu'il est notable de constater qu'aucun Tana ou Amora ne n'est

appelé: Moché . Pour cette raison, l'expression est devenue : « **De Moché (rabbénou) à Moché (le Rambam)** », en effet, aucun Tana ou Amora ne portait ce nom saint et pur. Le père de Moché, Amran et sa mère Yohévéti l'appelèrent Yékoutiel (selon le Yalkout chimon), nom qui veut dire qu'il a enseigné aux juifs à placer leur espoir et leur confiance en D.

« **Moche eut peur et dit: La chose était connue»** (2,14)

וַיַּרְא מֹשֶׁה וַיֹּאמֶר אָכֵן נוֹרָע הַדָּבָר. (ב.ז)

Lorsque Moché tua et cacha dans le sable l'égyptien qui s'en était pris à un juif, il prit soin auparavant de vérifier que personne ne l'observait. Mais lorsque le lendemain, deux juifs mécréants menacèrent de le dénoncer, il comprit que « **la chose était connue** », et s'ensuya pour échapper au châtiment de Pharaon. **Rachi** explique l'interrogation de Moché: en effet, il ne comprenait pas pourquoi cette nation avait été victime de l'esclavage plus qu'une autre! Désormais, il comprit qu'elle le méritait.

Le Ktav Sofer explique la remarque (la chose était connue) de Moché Rabénou selon le Midrash suivant. Il existe deux sortes de punitions qui correspondent à deux types de fautes. Pour les fautes entre l'homme et son prochain, Hachem le punit par un intermédiaire humain, comme l'emprise des Nations (que nous subissons jusqu'à ce jour). Par contre, lorsque la faute est envers Hakadosh Baroukh Hou, il envoie des punitions venant du Ciel, comme des maladies, des accidents, ... 'Lo Alénou'. C'est le principe qu'on appelle « **Mida Kénégued Mida** ». Moché savait très bien que les Bné Israël s'étaient éloignés des voies de la Thora (ils avaient entre autres délaissé la Brit Mila), mais il ne saisissait pas pourquoi la punition venait des égyptiens et de l'esclavage qu'ils leur faisaient subir. Ils auraient dû recevoir un châtiment venant du Ciel ! Lorsqu'il comprit qu'il y avait des délateurs parmi eux, il s'exclama : « **a chose était connue** » ! En effet, puisque les Bné Israël faisaient envers leurs prochains, ils méritaient donc une punition délivrée par des humains : « **a chose était connue** » ne faisait donc pas référence au meurtre de l'égyptien, mais plutôt au fait que Moché Rabénou comprit enfin la raison de l'esclavage.

וַיַּאֲנַחַו בְּנֵי יִשְׂרָאֵל מִן הַעֲבָדָה וַיַּעֲקֹו וַיַּעֲלֶל שׁוֹעֲטָם אֶל הָאֱלֹהִים
מִן הַעֲבָדָה. (ב.כ.ג)

« Les enfants d'Israël gémirent du sein de l'esclavage et se lamentèrent ; leur plainte monta vers Hachem du sein de l'esclavage. » (2,23)

Le *Or haHaïm Haquadoch* donne plusieurs explications sur ce verset :

1) Malgré le fait que leurs gémissements n'étaient pas des prières dirigées vers Hachem, mais uniquement des cris d'une personne qui souffre, ils sont montés devant D., qui les a accepté.

2) Généralement les personnes sont déprimées lorsqu'une situation devient très difficile. Ce verset souligne que Hachem a pris en compte l'effort supplémentaire nécessaire pour prier tout en étant dans un esclavage très sévère. Il n'y a pas de plus grande douleur que d'être esclave, car cela efface l'individualité de la personne, et on l'oblige à agir contre conscience. (Ibn Ezra Chemot 2,3)

3) Normalement les prières montent au Ciel par des émissaires, comme les anges. Cependant, les gémissements provenant d'une souffrance, d'une douleur, sont tellement puissants qu'ils montent directement devant Hachem sans aucun intermédiaire. Cela nous éclaire beaucoup sur l'impact de nos prières durant nos périodes difficiles, et à quel point D. fait tout pour qu'elles soient entendues et acceptées.

אל תקַרְבֵּ הַלֵּם שְׁלַגְלִיךְ (ג.ה.)

« N'approche pas d'ici! Enlève ta chaussure » (3,5)
Quand on porte des chaussures, il est possible de marcher sur le sol avec facilité, sans se faire mal par des embûches. Mais, quand on marche sans chaussures, on ressent alors tous les piques et les pierres qui font mal. Hachem fait ici une allusion à Moché : un dirigeant d'Israël doit être sensible et ressentir toutes les difficultés, les peines et les douleurs de son peuple, à l'image d'un pied nu qui ressent fortement tout ce qu'il y a par terre. Il doit toujours faire attention de ne rien avoir qui puisse l'empêcher de ressentir les souffrances d'autrui, comme si elles étaient les siennes. *Olélot Efraïm*

וַיַּחֲרֵר אֶלְף הַיְמִינָה וַיֹּאמֶר קְלָל אֶתְהָן אֲחִיךְ הַלְוִי יְצַעַטְיִי כִּי דָבָר
יְצַעַטְרֵה הוּא גָּמֵן הַגָּה הַוָּא יְאַלְגְּרָאֵךְ וְרָאֵךְ וְלָשְׁמָחֵךְ בְּלָבָו. (ד. יד.)

Hachem se mit en colère contre Moché et dit : « Ton frère Aharon, le Lévi, Je sais que lui, il parlera. Et même, voici qu'il sort à ta rencontre, il te verra et il se réjouira dans son cœur. (4. 14)

Nos maîtres (Vayikra Rabba 34.8) disent : Si Aharon savait que le verset dirait de lui « Il te verra et il se réjouira dans son cœur », il serait sorti à la rencontre de Moché avec des tambourins et des flutes. **Rav Yossef Youzel Horowitz** s'étonne : Comment se peut-il qu'Aharon aurait agi différemment s'il savait ce que la Torah écrirait à son sujet ? Il semble pourtant que la simha qu'il

ressentit à la nomination de son frère comme dirigeant du peuple était parfaite. Il explique qu'Aharon n'avait pas du tout jalouxé Moché. Cependant, s'il avait su que le verset ferait l'éloge de sa simha, bien qu'il ait trouvé tout à fait naturel et normal de se réjouir il aurait pris conscience qu'il y avait ici matière à être vexé, et par crainte de laisser paraître une quelconque jalouse ou retenue dans sa simha, il serait sorti avec des tambourins à la rencontre de Moché.

וַיַּלְךְ מִשָּׁה וַיַּשְׁבַּ אֶל יְתָר חָנָנוּ וַיֹּאמֶר לוֹ אֶלכָּה נָא וְאֲשֹׁוּבָה אֶל אֲחֵי
אֲשֶׁר בְּמִצְרָיִם וְאֶרְאֶה הַעֲדָם חַיִים וַיֹּאמֶר יְתָר לוֹ לְמִשָּׁה לֹא
Moché alla, il retourna chez Yéthor son beau-père, il lui dit : J'irai donc et je retournerai vers mes frères qui sont en Egypte et je verrai s'ils sont encore vivants. Yitro dit à Moché : Va vers la paix. (4. 18)

L'intention de Moché, explique **Rachi**, était d'obtenir la permission de Yitro comme le rapporte le Midrach : Quand Hachem a chargé Moché Rabénou de sauver le Klal Israël Moché lui a dit : Je ne puis le faire. Yitro m'a accueilli et m'a honorablement traité, je ne me sent pas le droit de m'en aller sans sa permission, car celui qui ouvre sa porte à son prochain, s'acquiert un droit sur sa vie. Ce Midrach, note **Rav Eiziq, Roch Yéchiva de Slabodka**, nous apprend l'importance du devoir de gratitude. Considérons un instant la situation : Nos ancêtres attendent désespérément d'être libérés d'Egypte, Hachem a chargé Moché de cette mission, et pourtant celui-ci hésite : Je dois d'abord en demander la permission. Et tout cela parce que Yitro, l'a accueilli et l'a bien traité.

Rav Rubin Zatsal « *Talelei Orot*
Halakha : Kidouch : Celui qui récite le Kidouch doit prendre le verre avec ses deux mains pour montrer que la Mitsva du kidouch est chère à ses yeux. Ensuite, il le tient avec sa main droite uniquement.

Dicton : *Le jeune marche plus vite, mais le vieux connaît le chemin.* **Proverbe Hassidique**

Chabbat Chalom

וַיַּצְא לֹאָרֶר לְרִפְואָה שְׁלִימָה שֶׁל דִּינָה בַּת מִרְוִים, אַבְרָהָם בֶּן רַבָּה, מָאִיר בֶּן גַּבִּיּוֹרָה,
אַלְיהָוָן תָּמָר, רַוְאָבָן בֶּן אַיּוֹ, שָׁאָבָן בֶּן אַקְרָאִין מִרְוִים, וַיַּקְרֹתֶרֶת שְׁוִוָּנָה בַּת גַּיּוֹס
חַהָה, רְבָאֵל הַוּרָה בֶּן מִלְכָה, אַלְיהָוָן בֶּן מִרְוִים, שְׁלָמָה בֶּן מִרְוִים, חַיִים אַחֲרֵי לִיבָּן רַבָּה,
מִיכָּאֵל צְדָרְלִין גַּוְלְוִיטָא אַחֲרֵי שְׁמָחָה גַּוְזָה בַּת אַלְיָה, אַבְשִׁי יוֹסֵף בֶּן שְׁרָה לְאָהָה, אַוְרָאֵל
נְסִים בֶּן שְׁלָוָה, רַבָּה בַּת לְיִהָה, רַיְשִׁירְד שְׁלָמָן בֶּן רַחֵל, נְסִים בֶּן אַסְתָּה, מִרְוִים בֶּן עַזְיאָה,
חַנָּה בַּת רַחֵל, יַעֲקֹב בֶּן אַסְתָּה, דָוָד בֶּן מִרְוִים, יַעֲלֵל בַּת כְּמוֹנוֹה, חַנָּה בַּת צִפְּרוֹה, יִשְׂרָאֵל
צִחְקָן בֶּן צִפְּרוֹה, יַעֲלֵל בַּת מְרוֹטָן הַיִּמָּה שְׁמָחָה, אַבְשִׁי בֶּן אָוִרִיתָה. זִוְּג הַגּוֹן
לְאַלְוָדִי רְחֵל מִלְכָה בַּת חַשְׁמָה. זְדֻעַ שְׁלָמָה בֶּן לְבָנָה בַּת עַזְיאָה וְלִיאָוּר עַמִּיחָי
מְרַדְכִּי בֶּן גַּיּוֹלָן לְאֹנוֹן. לְעַלְיָה נְשָׁמָתָה : גִּינְטָמָסְעָדָה בַּת גַּזְוִילָה יַעֲלֵל, שְׁלָמָה בֶּן מִתְהָה,
שְׁמָחָה בַּת קְמִיר

Yossef Germon Kollel Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le feuillet sur le site du Kollel

www.kollel-aixlesbains.fr



Rav Hannanel Cohen,
Roch Yechiva 'Hokhmat Rahamim
et du Colel Or'hot Moché

Sortie de Chabbat Wayéhi, 7 Tevet

5782

בית נאמן

Cours hebdomadaire de Maran Rosh HaYéhiva Rav Meir Mazouz Chlita

Possibilité
d'écouter le cours
de Maran Chlita en
Direct ou en Replay sur
<https://www.yhr.org.il/video-ykr>

Sujets de Cours :

1) Les 613 Miswotes de la Torah et 7 Miswotes des sages, 2) Les mesures et les barrières qu'ont instaurées les sages, 3) Est-ce que dans les Miswotes des sages, il y a un risque de transgresser les interdits de la Torah ? 4) « Tout ce pour quoi on est possible en transgressant un ordre des sages, une autorisation des sages, ou une Miswa pendant Chabbat, on est également possible pendant Yom Tov », 5) L'interdiction d'utiliser un arbre pendant Chabbat, 6) « On ne doit pas chevaucher un animal, et on ne doit pas nager dans l'eau », 7) Taper des mains et danser pendant Chabbat, 8) Se laver les mains après le repas est une obligation, 9) Le 10 Teveth et les autres jeûnes, 10) La loi concernant un marié et quelqu'un qui fait sa Brit Mila pendant le jeûne, 11) La loi pour les femmes enceintes et les femmes qui allaitent pendant le jeûne, 12) Ajouter le passage « חנה בחילו עליהם » dans les Sliholes du 10 Teveth, 13) A chaque génération, le tribunal céleste s'installe et décrète la destruction pour chaque année, 14) S'éloigner et annuler la haine gratuite entre nous, 15) C'est par l'amour et la fraternité que le Beth Hamikdash sera construit, et que le délivreur viendra,

CETTE SEMAINE LE COURS A ETE DONNE PAR
LE GAON RABBI ELIAHOU BINYAMINE MADAR
CHALITA, FAISANT PARTI DES RABBINS DE NOTRE
SAINTE YECHIVA KISSE RAHAMIM

1-1. « בתר יתנו לך - « une couronne ils te donneront »

Chavoua Tov Oumévorakh. Avec la permission de Maran le Roch Yéchiva, qu'Hashem prolonge ses jours dans la S bonté et ses années dans la plaisirance, avec une santé puissante, et que sa lumière reste parmi nous Amen. Tout le monde sait ce que nos Rabbanim disent à la fin du traité Makot (23b), que les Béné Israël ont reçu l'ordre d'observer 613 Miswotes de la bouche de Moché Rabbenou et de la bouche d'Hashem. Nos Rabbanim ont expliqué cela à partir du verset (Dévarim 33,4) : « **תורה צוה** » - « **לנו משה מורה קהילת יעקב** » - « C'est pour nous qu'il dicta une Torah à Moché ; elle restera l'héritage de la communauté de Ya'akov ». Le mot « **תורה** » a une valeur numérique de 711, et les deux premiers commandements qui sont : « JE suis l'Éternel » et « Il n'y aura pas pour toi de divinités étrangères », nous les avons écoutés directement de la voix d'Hashem le créateur béni, que son nom soit loué. Si on prend le nombre 713 et qu'on soustrait les deux premiers commandements, on tombe sur 711 qui correspond à la valeur numérique du mot « **תורה** » que Moché nous a ordonné. C'est l'intention du

תורה - « צוותה לנו משה » - « La Torah — c'est Moché qui nous l'a

All. des bougies | Sortie | R.Tam
Paris 16:36 | 17:50 | 18:06
Marseille 16:46 | 17:53 | 18:06
Lyon 16:39 | 17:49 | 18:09
Nice 16:37 | 17:44 | 18:07



בait.neheman@gmail.com

1



בנוסף, גורם גלום ורוא, דואג חרוא, אבעזר שונא מליט"א
אבות נזקנות-הנ"ז עוז נלוד נזרען מליט"א

à Pourim est une Miswa instaurée par les sages pour publier le miracle. La lettre Hèt correspond à Hanoucca, comme nous avons fait ces dernières semaines en allumant les bougies de Hanoucca, c'est une Miswa des sages également pour publier le miracle. Et la lettre Hé correspond au Hallel. Nous avons dix-huit jours durant lesquels un particulier doit faire le Hallel complet (Ta'anit 28b) et c'est une Miswa des sages. Donc nous avons sept Miswotes des sages comme nous l'avons dit, et ensemble avec les 613 Miswotes cela fait 620 Miswotes comme la valeur numérique du mot « כתר » - « couronne ». Lorsque nous accomplissons les Miswotes, nous restituons la couronne supérieure dans les mondes supérieurs. Il y a un grand sujet à ce propos.

2-2.Les sages nous ont instaurés de nombreuses mesures et barrières

Mais il faut savoir que nous venons d'énumérer seulement sept Miswotes que les sages nous ont instaurés de faire. Mais il y a encore beaucoup d'ordre des sages, qu'ils ont instaurés pour nous interdire des choses. Les sages nous ont instaurés de nombreuses mesures et barrières. Il ne s'agit pas de sept ou de soixante-dix commandements, il y en a énormément. Pour chaque Miswa de la Torah, nous avons énormément de choses que les sages ont instauré pour ne pas qu'on trébuche dans un interdit. Nos Rabbanim disent dans le traité Yébamot (21a) que lorsque le verset dit : « ושמורתם את משמרתי » (Wayikra 18,30), cela veut dire : « Faites une protection à mes commandements ». La Guémara parle là-bas des seconds niveaux d'interdiction de mariage. Il y a les mariages qui ont été interdits directement par la Torah. Un homme ne peut pas se marier avec qui il veut. S'il s'agit de sa sœur ou de sa mère etc... la Torah lui interdit de la prendre pour femme. Mais il y a d'autres proches que la Torah n'a pas interdit d'épouser, comme la mère de sa mère, ou la mère de son père, et cela s'appelle « les seconds niveaux d'interdictions de mariage », qui ont été décrété par les sages. Mais pourquoi les sages ont-ils décrété cela ? Pour appliquer le verset : « ושמורתם את משמרתי » - « Faites une protection à mes commandements ». C'est comme si la Torah ordonnait aux sages de protéger la Torah.

3-3.Les mesures et les barrières sont pour le bien de l'homme, pour ne pas qu'il trébuche dans l'interdit

Il est vrai que la Torah nous a donné 613 Miswotes, mais si les sages n'étaient pas venus pour nous faire des barrières, l'homme pourrait malheureusement trébucher dans l'interdit. L'homme va jusqu'à l'extrême limite, et il dit qu'il ne tombera pas dans l'interdit, mais il suffit d'une petite chute pour que le Yetser Hara vienne et le fasse tomber complètement. A quoi cela ressemble ? A un homme qui va sur les montagnes et les collines pour avoir une vue spectaculaire. S'il est idiot, il ira jusqu'à l'extrême

de la montagne pour voir jusqu'au bout ce qu'il y a en bas. Mais s'il trébuche juste un peu ou s'il y a une pierre pas solide, il tombera et ce sera fini pour lui. Mais s'il est sage que fait-il ? Il ne va pas trop loin, de sorte que s'il tombe et s'il arrive quoique ce soit, il sera encore sur la montagne et il ne tombera pas en bas. C'est exactement ce que les sages ont voulu faire pour nous. Lorsque les sages ont instauré les barrières, c'est pour le bien de l'homme, pour ne pas qu'il trébuche dans l'interdit. Pour ne pas qu'il soit dans un interdit ordonné par la Torah dont la punition est très grave. C'est pour cela que les sages sont venus nous éloigner des interdits.

4-4.Est-ce que dans les Miswotes des sages, il y a un risque de transgresser les interdits de la Torah ?

Mais il faut savoir qu'il y a un désaccord entre le Rambam et le Ramban, pour savoir si concernant les Miswotes que les sages nous ont instaurés, celui qui les transgresse, enfreint également un interdit de la Torah ou non ? La Rambam a écrit le livre des Miswotes qui est très connu, et au début du livre il écrit les bases pour savoir comment compter le nombre des Miswotes. Il est vrai que nous avons 613 Miswotes comme nous l'avons dit, mais quelles sont-elles et comment les compter, il y a plusieurs avis différents. Il est connu que le Ba'al Halakhotes Guédolot a fait son compte et que le Rambam est en désaccord avec lui sur de nombreux points, en écrivant les bases pour compter les Miswotes. Dans la première base, le Rambam écrit qu'il ne faut pas compter les Miswotes des sages, et il diverge sur le Ba'al Halakhotes Guédolot qui pense lui qu'il faut les compter. Le Rambam élimine les Miswotes des sages, et il explique longuement les preuves selon lesquelles il ne faut pas les compter. Le Ramban a écrit des objections sur le Rambam, et dans ses paroles, il restitue les paroles du Ba'al Halakhotes Guédolot sur tous les sujets. Dans ses preuves, il ramène les paroles même du Rambam qui dit que celui qui transgresse les commandements des sages, transgresse un commandement négatif de la Torah car il est dit : « לא תסור מן הדבר אשר יגידו לך » - « Tu ne te détourneras pas des paroles qu'ils te diront, ni à droite ni à gauche ». A priori, cela laisse sous-entendre que quiconque transgresse un ordre des sages, transgresse également un interdit de la Torah. Il ne transgresse pas seulement un interdit des sages, car la Torah a ordonné au sage de faire des barrières. Donc automatiquement, celui qui transgresse ces barrières, transgresse également un commandement de la Torah. En se basant sur ça, il objecte contre le Rambam pour savoir pourquoi il est en désaccord avec le Ba'al Halakhotes Guédolot, pourtant il en ressort de ses propres paroles qu'il faut également compter les Miswotes des sages.

5-5.Les preuves et les questions du Ramban, et la réponse du Gao Lev Sémaḥ

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

Seulement, le Ramban dans sa grande sagesse s'est allongé sur le sujet, et a rapporté des preuves de tout le Talmud dans lesquelles on trouve qu'il faut être indulgent dans les paroles des sages. Il y a par exemple une règle très connue : « Un doute sur les paroles de la Torah doit être traité avec sévérité, et un doute sur les paroles des sages doit être traité avec indulgence ». Il ramène plusieurs preuves tirées de tout le Talmud, et c'est pour cela que d'après le Ramban, celui qui transgresse un interdit des sages ne transgresse rien d'interdit par la Torah. Les sages se sont seulement appuyés sur la Torah. Il y a le Gaon Lev Séma - Rabbi Avraham Aligri (il était l'un des anciens Aharonim et c'était un grand Gaon), qui a lui aussi un livre sur les Miswot. Là-bas, il restitue les paroles du Rambam contre les objections du Ramban. Il ajoute de nombreuses sources du Talmud et d'autres endroits pour montrer qu'il faut être indulgent lorsqu'il s'agit des paroles des sages. Il dit au Ramban que ce qu'il a ramené n'est pas suffisant, il y a encore d'autres preuves. A la fin de ses paroles il dit : « tout ce que le Rambam a écrit en disant que celui qui transgresse un interdit des sages transgresse également un interdit de la Torah s'applique seulement dans le cadre du grand Tribunal. Lorsque quelqu'un se rebelle comme un sage rebelle par exemple. C'est à son sujet que la Torah dit : « Tu ne te détourneras pas des paroles qu'ils te diront, ni à droite ni à gauche ». Si un homme va au grand Tribunal et qu'ils ont rendu leur décision, il est interdit pour lui de contester et de se rebeller ». Même s'il s'agit de choses que les sages ont appris par analogie et qui ne sont pas explicitement dans la Torah. Mais concernant les interdits des sages qui consistent en des barrières qui ont été mises au cours des générations, si un homme se rebelle et les transgresse, il ne fait pas d'interdit de la Torah. C'est ce qu'il dit, et ce sujet est longuement discuté chez les décisionnaires.

6-6. Mon fils, fait attention aux paroles des sages, plus qu'à celles de la Torah

Mais quoi qu'il arrive, nous devons savoir que les décrets que les sages ont mis en place ne sont pas des choses légères. La Guémara dit dans le traité Erouvin (21b) au sujet du verset : « **וְתַהַמֵּה בְנֵי הַיּוֹדָה עֲשָׂו** » (Kohelet 12,12) - **ספרים הרבה אין קץ** » (Kohelet 12,12) - **Mon fils, fait attention aux paroles des sages, plus qu'à celles de la Torah.** Car au sujet des commandements de la Torah, la punition n'est pas toujours la mise à mort, mais pour les commandements des sages, il a été dit : Tout celui qui transgresse un commandement des sages est possible de mort. (C'est ce que la Guémara dit dans le traité Bérakhot (4b)). Pourquoi possible de mort ? On connaît l'histoire de Rabbi Yéhonathane Aybéchitz (il me semble, ou alors un autre sage), à qui le roi a demandé : « Qu'est-ce que cela veut dire ? Pour les commandements de la Torah, il suffit que la personne fasse Téchouva pour qu'il

lui soit pardonné ; mais pour les commandements des sages, quiconque les transgresse est possible de mort ? ». Alors il lui a répondu : « Mon maître le roi, si tu as fait un décret précis, et quelqu'un vient et le transgresse, qu'est-ce qu'on lui fait ? On l'amène au tribunal. On le met en prison, on lui fait un jugement, et après on voit quelle sera sa sentence. Mais si quelqu'un se présente et veut entrer dans le palais du roi et que le garde de la porte lui dit de ne pas rentrer. Si la personne insiste pour rentrer et qu'une dispute éclate, le garde peut le tuer sur place ». Le Rav a alors dit au roi : « Est-ce que ce garde est plus important que toi ? Lorsqu'une personne transgresse un décret que tu as mis en place, on ne le tue pas, alors que ce garde peut le tuer s'il ne respecte pas sa parole ». C'est exactement la même chose, les sages sont les gardes de la Torah. Comme nous l'avons dit : « **וְשִׁמְרֹתָם אֶת מְשִׁמְרָתִי** » - « Faites une protection à mes commandements ». Les sages ont fait des barrières pour la Torah, et celui qui franchit une barrière, un serpent le mordra qu'Hashem nous en préserve (Kohelet 10,8). Pourquoi ? Parce que c'est dangereux, si on commence à ouvrir la porte, après il ne restera plus rien. Plus une chose est importante, et plus on prend de mesures pour la protéger. Quelqu'un qui a beaucoup d'argent, il le protégera par tous les moyens, car c'est quelque chose d'important. La Torah est plus importante que de l'or pour nous. Chaque Miswa dans la Torah est comme un gros diamant. Si Has Wéchalom ils touchent à la Torah, ça serait une perte immense. C'est pour cela que les sages sont venus et qu'ils nous ont fait plusieurs barrières. Et il est interdit pour nous de mépriser quoique ce soit, même si cela a été ordonné par les sages.

7-7. « Tout ce pour quoi on est possible en transgressant un ordre des sages, une autorisation des sages, ou une Miswa pendant Chabbat, on est également possible pendant Yom Tov »

Avec votre permission, je voudrais dire quelques paroles sur des sujets que les sages nous ont instaurés et nous ont dit de faire attention le jour de Chabbat. La Michna dans le traité Beitsa (36b) dit : « Tout ce pour quoi on est possible en transgressant un ordre des sages, une autorisation des sages, ou une Miswa pendant Chabbat, on est également possible pendant Yom Tov ». Ce traité parle principalement des Halakhotes de Yom Tov. Mais elle rapporte des Halakhotes qui s'appliquent aussi à Chabbat qu'à Yom Tov, en nous disant que dans les deux cas, cela est interdit. « Il n'y a aucune différence entre Yom Tov et Chabbat, si ce n'est que de cuisiner pour manger ».

8-8. Quelle est la différence entre un ordre des sages, une autorisation des sages et une Miswa ?

La Michna énumère de nombreuses choses. Elle les répartit en trois catégories : « **רשות** » , « **רשות** » , et

« מצוה ». Rachi explique quelle est la différence entre ces trois catégories. « שבות » est quelque chose qui n'est pas instauré pour accomplir un commandement. Toutes choses que les sages nous ont interdit de faire, ça s'appelle « שבות », il faut d'empêcher de les faire. « רשות », c'est quelque chose qui est en rapport avec une Miswa, ce n'est pas vraiment une Miswa mais ça a un lien, c'est interdit également de le faire. Et « מצוה », c'est une véritable Miswa, mais que les sages ont interdit de faire pendant Chabbat ou Yom Tov. La Michna énumère les cas appartenant à la catégorie « שבות » : « on ne monte pas sur un arbre, on ne chevauche pas un animal, on ne nage pas dans l'eau. On ne tape pas des mains, on ne tape pas ses mains sur ses genoux, on ne danse pas. Les cas appartenant à la catégorie « רשות » : « on ne juge pas, on ne se marie pas, on ne fait Halitsa, on ne fait pas de Yiboum ». Les cas appartenant à la catégorie « מצוה » : « On ne sanctifie pas, on ne fait pas de dons, on ne met pas en quarantaine, on n'encaisse pas les dîmes et les prélèvements ». Nous allons expliquer ce qu'on peut, une partie de chaque chose.

9-9.L'interdiction d'utiliser un arbre pendant Chabbat

La Michna commence en disant : « on ne monte pas sur un arbre » - avant tout, on n'a pas le droit de monter sur un arbre pendant Chabbat ou Yom Tov. Les sages nous ont interdit d'utiliser un arbre. Si quelqu'un a un arbre planté dans son champ, dans sa cour, ou dans son jardin, il est interdit de monter dessus de peur d'en arriver à cueillir quelque chose. Ce n'est pas seulement monter dessus qui est interdit, mais même se reposer contre lui ou de s'appuyer dessus, c'est interdit. Pourquoi ? De peur qu'un homme va arriver à cueillir quelque chose, les sages ont mis cette barrière. Il faut faire attention. Nos sages dans la Guémara Chabbat (154b) disent, et c'est également la Halakha qui a été tranchée, que même les côtés de l'arbres sont interdits. Comment est-ce permis d'utiliser un arbre Chabbat ? En profitant des côtés de ses côtés. Explication : S'il y a quelque chose qui est accroché à l'arbre, c'est interdit de l'utiliser. Il y a des gens qui ont une courde où il y a des arbres. Ils veulent y accrocher un hamac pour les enfants ou une balançoire, ils attachent (avant Chabbat) une corde de chaque côté de chacun des deux arbres et cela fait un hamac au milieu. S'ils veulent s'y allonger pendant Chabbat pour se reposer et faire « Oneg Chabbat »... Il faut savoir que c'est interdit. Car il se trouve qu'ils utilisent l'arbre. Mais il te dira : « Je n'utilise pas l'arbre en lui-même ». Il est vrai que tu ne touches pas l'arbre directement, mais tu utilises ce qui est attaché à l'arbre. Cela s'appelle les côtés de l'arbre. C'est seulement en utilisant les côtés des côtés que cela est autorisé. Par exemple s'il y avait un piquet planté dans l'arbre et qu'il y avait un panier sur ce piquet, on peut utiliser ce panier en mettant des choses dedans ou alors en prenant des choses du panier. Par contre, de marcher sur de l'herbe pendant Chabbat, il n'y a aucun interdit d'après tous les avis.

10-10.« On ne chevauche pas un animal, et on ne nage pas dans l'eau »

De même, « on ne chevauche pas un animal » - de nos jours ce n'est pas courant. On ne voit pas d'animaux. Peut-être ceux qui habitent dans les Mochav doivent avoir des animaux. S'ils veulent faire une promenade sur un cheval pendant Chabbat, c'est interdit. Pourquoi ? C'est aussi une barrière des sages, de peur qu'il dirige le cheval en arrachant un bâton. Aussi, « on ne nage pas dans l'eau » - aller à la mer pendant Chabbat est interdit pas seulement si on y va en voiture, mais même si quelqu'un habite proche de la mer, il n'a pas le droit de s'y baigner pendant Chabbat. Les sages ont mis une barrière de peur qu'il va construire quelque chose qui l'empêchera de se noyer en nageant.

11-11.Il est interdit de taper des mains et de danser pendant Chabbat

Les sages ont également décrété qu'on ne tape pas des mains, ni les mains sur les genoux, et qu'on ne danse pas pendant Chabbat. On peut vouloir être joyeux pendant Chabbat, c'est très beau. Mais on ne peut pas faire ces choses-là. Pourquoi ? Les sages ont mis une barrière de peur qu'on n'en vienne à réparer un instrument de musique. Si on autorise à quelqu'un de taper les mains et de danser etc..., alors il amènera une Darbouka ou tout autre instrument et il commencera à l'utiliser. Et si tu demandes quel est l'interdit ? Il n'a qu'à jouer d'un instrument de musique pendant Chabbat, où la Torah a-t-elle interdit cela ? C'est une barrière de peur qu'il n'en vienne à réparer un instrument de musique. Tout cela fait partie de la même barrière, les sages ont vu que l'obstacle était grand et que les gens risquaient d'y trébucher, alors ils ont décrété cette barrière.

12-12.L'avis des Tossefot sur ce sujet

Les Tossefot écrivent dans le traité Beitsa (30a) au sujet d'une histoire que raconte la Guémara. La Guémara ramène là-bas une histoire dans laquelle on voit que les gens tapaient des mains et dansaient pendant Chabbat mais que personne ne leur a rien reproché ou empêcher. Et la Guémara dit qu'il vaut mieux qu'ils agissent involontairement, plutôt qu'ils le fassent en sachant que c'est interdit. C'est véritablement interdit, mais que va-t-on faire ? Nous savons que si on leur reproche, ils le feront quand même, alors on préfère se taire et les laisser agir involontairement sans qu'ils sachent que c'est interdit. Les Tossefot écrivent que tout cela s'appliquait à l'époque de nos sages car les gens étaient experts dans la réparation des instruments de musique, mais de nos jours, personne n'est expert dans ce domaine, donc c'est permis. Donc d'après les Tossefot, il est permis de taper des mains, de danser, et de taper ses mains contre ses genoux pendant Chabbat, il n'y a aucun problème. Maran le Beit Yossef (339) rapporte les paroles des Tossefot et

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

demande : Nous savons bien qu'une chose qui a été instaurée par les sages pour une raison qu'il y avait à leur époque ; même si cette raison n'a plus lieu d'être de nos jours, on doit laisser ce décret et on ne peut pas l'annuler ! Par exemple la Hazara, c'est les sages qui l'ont instaurée après la Amida. Pourquoi ? Pour acquitter celui qui ne connaît pas la prière. Mais de nos jours où nous avons toutes sortes de livres de prière, pourquoi continue-t-on à faire la Hazara ? Car il s'agit d'un décret des sages, et nous n'avons pas le pouvoir de l'annuler. Alors pourquoi dans notre cas les Tossefot permettent en disant qu'il n'y a plus de gens experts dans la réparation des instruments de musique ? Maran dit dans le Beit Yossef que les Tossefot ont comparé cela à la loi concernant une boisson découverte. Qu'est-ce que cela veut dire ? A l'époque des sages, ils ont interdit de boire une boisson qui était découverte et pas surveillée, de peur qu'un serpent y avait déposé son venin, et c'est dangereux. Mais les décisionnaires ont dit que puisque les serpents ne sont pas courants de nos jours, c'est autorisé. Donc les Tossefot ont pris cela en exemple pour autoriser de taper des mains.

13-14. En pratique, taper des mains le Chabbat

Maran rapporte que la plupart des décisionnaires ne sont pas d'accord avec les Tossefotes. En effet, tous ont écrit que, même de nos jours, il est interdit de taper des mains, le Chabbat. Il n'est pas évident de dire, comme Tossefote, qu'aujourd'hui, les gens ne sont pas compétents pour réparer des instruments de musique. D'abord, certains savent le faire. Et, de plus, est-ce qu'à l'époque de nos sages, tout le monde savait la faire? Certainement pas. Et malgré tout, ils avaient interdit par rapport à ceux qui étaient assez bricoleurs. C'est pourquoi Maran interdit (chap 339) même de nos jours. Mais, le Rama ajoute que certains autorisent. Mais, même chez les ashkénazes, pas tous sont d'accord d'autoriser, si ce n'est pour la raison « qu'il vaut mieux que les gens fassent cela involontairement, plutôt que sciemment ». Et ils ont sur qui s'appuyer. Mais, à priori, beaucoup interdisent, même chez les ashkénazes, et à fortiori pour nous les séfarades. Il nous est interdit de taper des mains ou sur la table, pour de la musique.

14-15. Taper des mains différemment

Alors, qu'est-il permis de faire? Taper des mains, paume de la main sur arrière de l'autre. Le Yeroushalmi raconte une histoire (Betsa chap 5) que lors du mariage de Rabbi Chimon, fils de Rabenou Hakadoch, ils avaient fait le Chabbat Hatan, chez Rabenou Hakadoch. Et certains sont venus chanter de belles chansons de Chabbat, et ont tapé des mains, à la manière autorisée, paume de main contre arrière de main. Rabbi Méir, de passage à côté, fut surpris d'entendre taper des mains, durant Chabbat, dans la maison de Rabenou. Ce dernier entendit les murmures de Rabbi Méir, et sortit pour

demander qui venait déranger leur joie. Rabbi Méir s'en alla alors, comprenant alors qu'ils devaient agir de manière autorisée. De cette Guemara, il semble donc permis de taper des mains, de cette manière, car nous agissons différemment de l'habitude. Rabbi Méir, soit n'avait pas compris qu'ils avaient agi de manière permise. Ou bien, il pense que cela est interdit. Mais, la loi suit Rabenou qui autorise de cette manière. Même Maran dit ainsi. C'est-à-dire, que s'il y a une joie, et que les gens veulent taper des mains, on pourrait agir différemment de l'habitude, comme à la manière citée précédemment. Mais, pas de manière habituelle. Pareillement, pour taper sur la table, cela est interdit, autant avec les mains, ou avec un couvert. Uniquement si on agit différemment de l'habitude, ce sera permis. Mais, jouer d'un instrument, même de manière différente, le michna dit que cela reste interdit. Par exemple, jouer de la darbouka, avec l'arrière de la main, reste interdit. Finalement, il s'agit de l'instrument de musique, et on ne peut montrer de tolérance pour cela.

15-16. Faire le silence

Si on veut faire le silence, lorsqu'il y a trop de bruit, et qu'on veut taper les mains ou sur la table pour obtenir le silence, on peut tolérer. Même si, selon le michna beroura, il écrit de se montrer sévère, dans les notes Ich Matsliah, ils ont écrit qu'on peut être indulgent. En effet, des mots du Rambam (chap 23, lois de Chabbat), et de Maran, il semble interdit que si on le fait pour de la musique. Pour obtenir le silence, cela semble permis.

16-17. Joie dans le cœur

Il est également interdit de danser le Chabbat. Et même si on veut danser, faire la joie, durant Chabbat, c'est interdit. Certes, les ashkénazes se montrent plus indulgents (peut-être les Hassidim qui aiment la joie, sont plus indulgents). Mais, notre maître, Rabbi Ovadia a'h, autant dans le Yabia Omer, que dans le Hazon Ovadia (Chabbat tome 5, p262) rapporte l'opinion indulgente des ashkénazes, mais maintient sa position plus stricte, à ce sujet. Que recherche-t-on ? La joie? Le principale de la joie est dans le cœur, il n'est pas indispensable de danser pour cela. La plus grande joie est d'accomplir les paroles de nos sages. On ne peut transgresser leurs paroles pour cela. Le Rav est indulgent seulement si on fait des rondes, ou autre, en marchant seulement, sans lever les pieds, à la manière des danses. On peut alors comprendre les danses, annoncées par la Guemara de Taanit (26b), lors de Kippour ou de Tou beav. A priori, comment pouvaient-elles danser à Kippour ? Certainement, elles faisaient des rondes, simplement, sans réellement danser.

17-18. Les autres interdits

Ensuite, la michna continue : « voici ce qui est également interdit: juger, marier, faire une Halitsa,

ou un Yiboum-lévirat (une veuve au son beau-frère, si le mari est mort sans laisser d'enfants) ». On ne peut juger Chabbat, de peur d'en arriver à écrire. Il est aussi interdit de se marier, et c'est pourquoi il n'y a pas de mariage Chabbat. Ensuite, la michna continue, en énumérant des interdits, malgré la mitsva: « on ne consacre pas un objet au Beit Hamikdash, on ne fait pas don de valeur de personnes, ne de Herem, et on ne prélève pas la Terouma et le Maasser ». Consacrer quelque chose au temple, offrir verbalement la valeur de quelqu'un, prélever Terouma, Maasser, ou Hala, tout cela est interdit le Chabbat.

18-19.Les 5 jeûnes et celui d'Esther

Parmi les institutions de nos sages, il y a les jeûnes. Durant le Chabbat précédent le 10 Tevet, avait été annoncé le jeûne qui est tombé le mardi 14 décembre. Pas toutes les communautés font cette annonce. Les ashkénazes ne le font pas, comme l'écrit le Rama (chap 550). Et même chez nous, en diaspora, on ne le faisait pas (Brit Kehouna). Mais, en Israël, les séfarades ont l'habitude de faire cette annonce, comme l'écrit Maran. L'annonce était « ainsi a dit Hachem: le jeûne du 4e, celui du 5e, celui du 7e, et celui du 10e, seront pour la maison de Yehouda des occasions de fêtes et de joies (Zekharia 8;19). Le jeûne du 10e, c'est le 10 Tevet. Il est connu que nous avons plusieurs jeunes collectifs dans l'année. Le plus strict est Kippour qui est un commandement de la Torah, avec 5 interdictions. Puis, nous en avons un qui ressemble à Kippour, c'est le 9 Av. On ne peut manger la veille au soir, comme à Kippour, et nous jeûnons donc 24h. A cela s'ajoutent les 5 interdits de Kippour. Ensuite, nous avons 3 jeunes, celui du 10 Tevet, celui du 17 Tamouz, et celui de du 3 Tichri, qui sont plus souples. Et enfin, le plus souple est celui d'Esther.

19-20.Le marié, la circoncision, lors du jeûne

La différence entre le jeûne d'Esther et les autres? Le jeûne d'Esther n'est pas une obligation de nos sages, et n'a pas été fixé pour les troubles qu'Israël a eus, mais, c'est un rappel du jeûne qu'ils ont fait au temps de Mordéhaï et d'Esther. Et donc, ce jeûne est plus facile. Par conséquent, si le jeûne d'Esther a lieu durant les 7 jours suivants un mariage ou le jour d'une circoncision, les mariés et les acteurs principaux de la circoncision (père, circonciseur et porteur du bébé) seront exemptés de ce jeûne. Mais pour le jeûne de Dix Tevet et d'autres jeûnes similaires, même un marié dans les sept jours suivants son mariage, les décisionnaires étaient partagés pour savoir s'ils obtiennent la même dispense ou non. Et la conclusion est que le jeûne doit être fait, selon la Ritba rapporté dans Ta'anit (à la fin du Traité) que la joie d'un individu ne peut pas repousser la peine de plusieurs, car tout Israël est dans la douleur. Les acteurs principaux de la Brit, qui sont le sandak, le mohel et le père du fils doivent jeûner ce jour-là.

20-21.Les femmes enceintes ou allaitantes

Les femmes enceintes ou allaitantes sont dispensées du jeûne. Selon Maran (chap 554), elles sont complètement dispensées. Selon le Rama (chap 550) elles le sont que si elles sont en difficulté. Et notre maître, Rabbi Ovadia a'h a écrit (Hazon Ovadia jeûnes p 58) qu'à notre époque, où les gens sont devenus plus faibles, il est possible que même le Rama serait d'accord de les dispenser. Quoiqu'il en soit, pour nous, d'après la loi, toute femme enceinte ou allaitante est dispensée. Une femme allaitante est dispensée seulement si elle allait vraiment le petit. Mais, si elle ne l'avait allaité que durant quelques mois, et que ce n'est plus d'actualité, elle doit jeûner. Et de toute façon, toute personne doit jeûner. Une personne qui ne se sent pas bien est dispensée du jeûne, et n'a pas besoin d'être en danger pour être dispensé, car c'est un jeûne de nos sages et nos sages n'ont pas été stricts en cas de maladie. Et quiconque peut jeûner doit le faire. Il faut savoir que ce jeûne de Dix Tevet est un jeûne pas évident, c'est le début du chagrin de la destruction qu'à vécu le peuple d'Israël pendant le Premier Temple. C'est ce jour que le roi de Babylone a commencé à assiéger Jérusalem.

21-22."חנה בחילו עליהם"

Durant les supplications que nous ajoutons pendant le jeûne, notre maître avait remarqué qu'il manquait une phrase commençant par la lettre n. Un texte est écrit, commençant par les lettres de l'alphabet, dans l'orde, mais, sans une phrase commençant par la lettre n. Après des recherches, on a informé notre maître qu'il existait, dans les manuscrits de Tossefote, la phrase "חנה בחילו עליהם" qui pouvait être insérée. Cela a, alors, été ajouté dans les livres Ich Masliah, puis, dans d'autres livres par la suite.

22-23.Le jeûne du 10 Tevet le Chabbat

Rabbi David Aboudraham (lois des jeûnes) écrit que ce jeûne est si important que s'il pouvait survenir durant Chabbat, on l'aurait réalisé. Il a appris cela du verset « écris pour toi, le nom de ce jour, ce jour-là même » (Yehezkel 24;2). Ceci dit, notre maître, le Beit Yossef (chap 550), écrit ne pas savoir quelle est la référence du Aboudraham pour dire ceci. En pratique, cela n'a pas d'incidence, car, selon nos calculs de calendrier, le 10 Tevet ne pourra jamais avoir lieu un Chabbat.

23-24.Chaque génération est jugée

Les propos du Hatan Sofer sont connus, dans son discours pour le 7 Adar. Il rapporte les mots du Yerouchalmi (Yoma, chap 1, loi 1): « toute génération pendant laquelle le temple n'est pas reconstruit, c'est comme s'il avait été détruit durant ses jours ». Il s'avère que chaque année, une nouvelle

Contactez: Pinhas Houri - Paris 06.67.05.71.91

destruction se renouvelle. C'est-à-dire qu'à chaque fois que commence le même jour du dix Tevet que commence le procès de la destruction. Ainsi, à chaque génération, siège la cour supérieure, Dieu s'assoit avec un entourage majestueux, et discute si le peuple d'Israël mérite de vivre en exil pour une autre année, ou s'il est possible cette année d'apporter le Machiah. Et Dieu veut vraiment apporter le Machiah, et il attend de pouvoir l'apporter, et ainsi cela arrive chaque année le 10 Tevet, un nouveau bilan. Et ces choses, le Hatam Sofer les a dites: Nous ne pouvons certainement pas dire une telle chose, mais, lui, qui est un éminent sage, a dû le dire, par prophétie, que chaque année, le 10 Tevet, un nouveau jugement suprême a lieu, pour savoir si on mérite enfin le Machiah ou pas. Nous sommes en exil depuis près de 2000 ans, et qui d'entre nous ne souhaite pas la venue du Machiah? Qui ne l'attend pas? En voyant les bouleversements internationaux, les problèmes, et toujours pas de délivrance. Malheureusement, à cause de nos fautes. Tout dépend de nous.

24-25.Tout a commencé avec la méchanceté gratuite

Particulièrement à cause de la méchanceté gratuite. Les dernières parahas parlent de l'histoire de Yossef et ses frères. Nos sages disent qu'il y a des liens entre le premier exil, en Égypte, et le nôtre. Qu'est-ce qui a provoqué la descente de nos ancêtres en Egypte? La jalousie et la haine entre Yossef et ses frères. Certes, il s'agit d'illustres justes, enfants de Yaakov, nous ne pouvons pas vraiment comprendre. Mais, malgré tout, cela est marqué dans la Torah, pour nous donner une leçon de morale, que tout a commencé par de la méchanceté gratuite.

25-26.« Dis bonjour! Qu'est-ce qu'il y a? »

Et il est écrit dans tous les livres saints que ce qui entrave la rédemption aujourd'hui c'est surtout la haine gratuite (il y a beaucoup de choses à réparer, mais c'est le principal). Parfois, une personne vit avec un voisin dans un immeuble depuis vingt ans, et même trente années, et il ne le regarde même pas, car il a un style différent, ou bien d'une autre communauté ou des raisons similaires. Et alors, il ne lui parle pas. Et il ne lui dit même pas bonjour quand il le voit dans la rue. Certains membres de famille ont un conflit entre eux - que ce soit à cause d'un héritage ou parce que quelque chose s'est produit. Alors, il y a une rupture familiale, les frères et sœurs ne se parlent pas. Pourquoi? Comment voulons-nous que le Machiah vienne alors que nous nous mangeons encore les uns les autres?! Parce que vous n'êtes pas de mon avis ou de mon style ou pas de ma Hassidout, je ne suis pas avec vous?! Pourquoi les gens marchent-

ils dans la rue et ne peuvent-ils pas dire bonjour à quelqu'un qu'ils connaissent du quartier? Dites-lui bonjour, que va-t-il vous arriver?! Rabbi Yohanan ben Zakai disait, en premier, bonjour, à tout homme, et même aux non-juifs du marché (Berakhot 17a). Et nous, pour certains, on ne salue même pas nos frères! Nous devons faire preuve de plus de solidarité et de fraternité.

26-27.Fraternité, joie des parents

Un père qui a plusieurs fils qui se détestent, combien a-t-il du chagrin pour cela. A l'inverse, quand il y a de l'amour entre eux, combien de joie cela procure aux parents, c'est la plus grande joie ! Yaakov Avinou, a souffert 130 ans, et a dit de lui-même « peu et mauvais étaient les jours de ma vie » (Genèse 47:9). Et quelles ont été les meilleures années qu'il a eues ? Quand il a vécu 17 ans en Égypte et qu'il vit tous ses fils vivre avec l'amour, la fraternité, la paix et la camaraderie. Ce n'est qu'alors qu'il fut dit de lui - "Jacob vécut" (ibid. 47:28) - parce que c'est la meilleure chose qui existe! C'est la même chose avec notre Père céleste - Dieu. Il aime chacun des enfants d'Israël, et nous sommes tous frères ! Peu importe comment il s'habille, peu importe ses coutumes, peu importe sa manière. Et il est heureux de nous voir vivre en fraternité les uns avec les autres. Comme ont dit nos sages (Yebamot 14b) que malgré les nombreuses polémiques entre Chamai et Hilel, les enfants de leur famille respective n'empêchaient pas de se marier entre eux (les enfants de Chamai avec ceux d'Hilel). Ils vivaient tous avec amour et fraternité. Toute polémique doit rester léchem Chamaim.

27-28.Avec amour la maison sera construite

J'ai entendu une jolie allusion de la paracha. Il y est écrit : « l'un est sorti de chez moi et j'ai pensé qu'il fut dévoré » (Berechit 44:28). Les commentateurs expliquent que lorsque l'unité quitte notre peuple, alors arrive les difficultés. Quand il y a l'unité c'est la meilleure chose dans le peuple d'Israël, la plus belle chose que Dieu aime le plus ! C'est ce qui causa la chute du second temple, durant lequel vivaient de nombreux sages éminents, et malgré tout le temple fut détruit. Mais, en plus, près de 2000 ans d'exil, ce qui n'était pas le cas lors de la chute du premier temple, alors qu'il y avait même des péchés très graves, mais, après 70 ans, ils ont été rachetés. Alors que nous, à cause de nos fautes, nous n'avons pas été rachetés, pourquoi? Parce qu'il y a toujours de la haine gratuite. Et pour mériter la reconstruction, il faut faire preuve

d'amour et de respect de l'autre. Peu importe ce qu'il pense ou ce qu'il suit. Peu importe comment il s'habille, peu importe comment il prie. C'est une chose à part, vous pouvez le réprimander, vous pouvez lui dire que vous n'êtes pas d'accord, mais il est interdit de se haïr et de se manger les uns les autres.

28-29.« Mais nous sommes coupables pour notre comportement envers notre frère »

A cause de cela, malheureusement, nous sommes toujours dominés. Que s'est-il passé lors de la chute du deuxième temple. Lorsque les Juifs se sont battus les uns contre les autres, d'autres sont venus et ont pris leur royaume et le temple a été détruit. Aujourd'hui encore, certains viennent et agissent contre la Torah et contre Dieu et contre Son Machiah. Nous sommes coupables ! Le blâme ne dépend que de nous. Comment les Saints Frères ont-ils dit dans l'acte de Joseph ? "Mais nous sommes à blâmer pour notre frère" (Genèse 22:21), le blâme est sur nous. Le Créateur du monde attend de racheter le peuple d'Israël chaque année. Dans le Midrash, il est écrit (Tanna Devé Eliyahou Rabba Chapitre 26) Dieu dit à Ses fils : Qu'est-ce qui me manque que je vous demande ? Me manque-t-il quelque chose que tu devrais me donner ?! Non ! Je n'ai besoin de rien de ta part. Qu'il y ait de l'amour et de la fraternité entre vous. C'est ce que veut le Créateur du monde.

29-30.C'est l'heure de la délivrance

Nos maîtres ont dit, dans le midrash (Tanhouma chap 12) que tout ce qui s'est passé avec les frères de Yossef, s'est aussi passé avec pour le peuple d'israël. Yaakov préférait Yossef, Hachem préféré Israël. Yossef fut haï, Israël aussi... beaucoup de similitudes sont rapportées. Arrivés en Égypte, Yehouda est envoyé pour préparer le terrain, Hachem dit envoyer Eliahou pour la venue du Machiah. Il y a beaucoup de Torah dans le peuple d'Israël, beaucoup de respect, beaucoup de gentillesse, beaucoup de bonnes choses. Nous venons de sortir de Hanoucca. Messieurs ! Réfléchissons ! Combien de bougies et d'huile ont été utilisées, dans le monde, par les juifs, pour allumer ces bougies ? Nous lisons dans la Chira : « Tu a étendu ta main, la terre l'a englouti » (Exode 15 : 12). Nos rabbins disent " la terre l'a engloutie " c'est que les égyptiens ont mérité d'être enterrés. Rachi dit pourquoi ont-ils reçu une sépulture ? Tant de problèmes nous ont été causés. Mais parce qu'ils ont dit "Dieu est juste" (Ibid. 9:27) "Le doigt de Dieu est" (Ibid. 8:15) parce qu'une fois ils ont reconnu que cela venait de Dieu, Hachem dit que les poissons ne les mangeront pas, mais ils doivent être enterrés. Ici les Égyptiens ont dit une seule fois ces mots. Alors que, plusieurs fois, le peuple d'Israël a crié Chema

Israël - "חֶלְקֵינוּ הֵן אֶלְקֵינוּ הֵן שָׁמָעָנוּ יִשְׂרָאֵל", ou encore Hachem Melekh - "הֵן הוּא אֶלְקֵינוּ הֵן מֶלֶךְ הֵן". Combien le peuple d'Israël a accepté le joug divin. Le peuple d'Israël a beaucoup de mérites, beaucoup de bonnes choses. Une seule chose entrave, nous allons réparer la haine gratuite. Nous éliminerons la haine gratuite du monde. ça suffit ! vous et moi sommes tous un seul homme. Nous tous, aimons-nous les uns les autres. Nous connaissons tous le verset " et tu aimeras ton prochain comme toi-même " c'est une grande règle dans la Torah ". Il faut pas seulement la chanter, il faut la vivre. Je prends sur moi la mitsva d'aimer mon prochain comme moi-même. Oui, je t'aime, tu m'aimes. Même si le peuple d'Israël n'est pas en règle, le verset dit "Celui qui habite avec eux dans leur impureté" (Lévitique 16:16), même dans l'impureté Dieu est prêt. Même s'ils servent l'idolâtrie, Dieu est avec eux. Mais, si quand il y a division et séparation, Dieu ne le veux pas. Il n'accepte pas de voir qu'il y a des séparations et des désaccords et de la haine entre nous, Nous éliminerons la haine entre nous, nous nous aimerons les uns les autres, et avec l'aide d'Hachem, Hachem décidera de nous envoyer le Machiah. Ça suffit. Il est également dit, dans le midrash, que, de même que Yossef n'a pu calmer ses frères qu'en pleurant lors des retrouvailles, ainsi le peuple d'Israël obtiendra la délivrance avec des pleurs. Les commentateurs s'interrogent pourquoi faudrait-il comparer cela à Yossef ? Il explique pourquoi pleurer lors de la délivrance ? Le midrash répond qu'il ne s'agira pas de larmes de peine, mais de joie, comme lors des retrouvailles de Yossef et ses frères. Nous souhaitons que tout le peuple se rassemble, sans groupes, sans polémiques, et alors nous mériterons la redémption finale, et Hachem régnera. Amen

Celui qui a béni nos saints ancêtres Avraham, Itshak, Yaakov, Moché, Aaron, Yossef, David et Chlomo, Eliahou et Elisha, bénira et préservera et aidera toute cette sainte communauté, grands et petits, ceux ici présents, et ceux qui entendent partout et les lecteurs plus tard dans le dépliant, qu'Hachem vous bénisse, vous rende méritant, allonge vos jours et vos années paisiblement, implantera en nous et vous l'amour et la communion, la paix et la solidarité. Et grâce à cela, le Rédempteur viendra bientôt, le mois de Tevet vient du mot Tov-bon, Dieu le rendra bon et fera de ces jours pour nous bonheur, joie et bons jours, qu'on poursuive la vérité et la paix, et qu'on puisse entendre des bonnes nouvelles, des délivrances, consolations, et le son du Chofar annonçant la venue du Machiah, amen, ainsi soit-il.

MAYAN HAIM

edition

CHEMOT

21 TEVET 5782
25 DECEMBRE 2021

entrée chabbath : 16h39
sortie chabbath : 17h53

- | | |
|-----------|--|
| 01 | La confiance retrouvée
Elie LELLOUCHE |
| 02 | Le buisson ardent
Raphaël ATTIAS |
| 03 | Un autre sens de la chemita
Charles BOUAZIZ |
| 04 | Navigner avec la haftara
Michaël Yirmiyahou ben Yossef |

LA CONFIANCE RETROUVÉE

Durant sept longs jours, Hachem tenta de convaincre Moché d'accepter la mission qui devait aboutir à la libération des Béné Israël de la servitude égyptienne. Cette mission ne se résumait pas à l'accomplissement de prodiges en Égypte, ni à l'écrasement de sa population sous le poids de terribles plaies. S'il ne s'était agi que de cela, Hachem n'aurait pas eu besoin de recourir à l'intermédiation d'un être de chair et de sang, fût-il de la stature de Moché Rabbénou. Les Téhilim proclament, en effet : «À Celui qui accomplit, Lui seul, de grandes merveilles, car Sa bonté est éternelle» (Téhilim 136,4). L'objectif de la mission divine confiée à Moché était d'une toute autre ampleur. Il s'agissait, plus fondamentalement, de raviver la foi des descendants des Avot dans le projet que portait pour eux le Créateur. Or, aussi bien les miracles sans précédent qui furent opérés sur le sol égyptien par l'entremise de Moché et Aharon que la Sortie d'Égypte elle-même, n'auraient pu avoir lieu sans la confiance retrouvée du 'Am Israël en le D-ieu de leurs ancêtres.

C'est cette condition sine qua non à leur libération qui suscite le doute du futur Berger d'Israël. «**Mais eux n'auront pas confiance en moi et ils n'écouteront pas ma voix, déplore Moché, car ils diront : Hachem ne t'est point apparu**» (Chémot 4,1). Prenant la mesure des interrogations du fils d'Amram, Hachem envoie alors, en guise de réponse, trois signes au futur libérateur. Lors du premier signe le bâton de Moché se transforme en serpent, puis reprend sa forme initiale. Au cours du second, la main de Moché est frappée de lèpre (Tsara'at). Enfin, Hachem propose au plus grand des prophètes d'Israël, si les deux premiers signes se révèlent insuffisants, de transformer, une fois arrivé en Égypte, face au peuple, les eaux du Nil en sang. Cette réponse en trois temps que délivre le D-ieu des Avot à son fidèle serviteur, apparaît bien énigmatique. Comment de tels signes, aussi prodigieux qu'ils soient, seraient-ils à même de raviver la confiance des Béné Israël en l'imminence de leur libération ? En quoi ceux-ci conféreraient-ils à Moché la légitimité qu'il attendait quant au bien-fondé de sa mission ?

Selon Rachi et le Ramban, rejoignant tous deux les Maîtres du Midrach, la réponse de Hachem à Moché traduit, essentiellement, une réprimande faite au prophète. La foi du peuple d'Israël en une délivrance proche est déjà latente. Les prières et les gémissements adressés par les descendants des Avot au Maître du monde, alors que les persécutions et l'oppression s'étaient amplifiées après la mort du Pharaon, témoignaient de la persistance du lien qui les unissait encore fortement au Créateur. Aussi en produisant les deux signes du bâton transformé en serpent et de la main couverte de lèpre, Hachem reprochait à Moché de s'être laissé aller à la médisance. Pour autant cette approche ne permet pas de comprendre la raison d'être du troisième signe que Moché reçut l'ordre de produire en Égypte. Pourquoi fallait-il transformer en sang les eaux du Nil, face aux Béné Israël, avant même l'envoi des plaies aux Égyptiens ?

Aussi pour le Nétivot Chalom, les doutes de Moché quant à la

confiance des Béné Israël dont Hachem l'assure, ne concernent pas directement le crédit que ceux-ci pourraient refuser d'accorder à ses propos et à la réalité de sa mission. Les Béné Israël ont certes confiance en D-ieu, mais ont-ils confiance en eux-mêmes ? Car la Délivrance doit s'inscrire dans un processus de retour et d'attachement au Maître du monde. L'insensibilité aux enjeux divins, ainsi que le sentiment d'éloignement qui habitent les descendants des Avot, plongés, nous enseignent nos Sages, au plus profond des quarante-neuf degrés de l'impureté, pourraient les rendre hermétiques à tout idée de Téchouva. «**Car ils diront, rétorque Moché, Hachem ne t'est point apparu**» (Ibid. 4,1). Autrement dit, comment Hachem pourrait-il t'apparaître et t'annoncer notre délivrance, alors même que nous sommes si loin de Lui ?

C'est à cette question que va s'employer à répondre Hachem par le biais des trois signes qu'il produit. Le bâton, entre autres vertus, a celle de soutenir. Il permet de s'appuyer, et ainsi d'avancer. Jeté à terre il se transforme en serpent, comme pour signifier qu'il a perdu toute valeur positive. Cependant, si tant est qu'on le reprenne en main, il retrouve sa forme et sa fonction originelles. À l'instar du bâton de Moché les Béné Israël sont à même de soutenir leurs guides, si tant est qu'ils restent liés à eux. S'ils s'en détachent en revanche, leur chute devient inexorable, au point d'être réduits à ramper comme le serpent. Ainsi le peuple d'Israël est-il capable de retrouver son rang de phare spirituel des nations, en accordant à ses Sages la place qui leur revient. Le second signe visait quant à lui à démontrer au peuple élu que leur situation de quasi-extinction spirituelle n'était pas irréversible. Tout comme la Tsara'at, cette maladie surnaturelle nommée abusivement lèpre et comparée par la Torah à la mort, peut connaître une rémission totale dès lors que celui qu'elle frappe en mesure les causes profondes. Cette prise de conscience symbolisée par le fait d'introduire la main infectée vers le cœur pourra convaincre les Béné Israël que leur mort spirituelle n'est pas inéluctable.

Mais cette renaissance du 'Am Israël n'est possible que si préalablement la fascination qu'exercent la civilisation égyptienne et ses emblèmes idolâtres prend fin pour les esclaves hébreux. C'est la raison d'être du troisième signe qui verra Moché transformer les eaux du Nil en sang. À travers ce prodige, c'est le cœur de l'idéologie prônée par L'Égypte qu'il s'agit de désacraliser aux yeux du peuple élu. Car comment aspirer échapper aux chaînes d'une civilisation conquérante alors même que nous faisons encore de ses emblèmes nos références. C'est pourquoi, à l'inverse des deux précédents signes, les eaux du Nil transformées en sang ne reviendront pas à leur état initial. L'objectif est ici de révéler le caractère vain et mensonger de l'idole en laquelle les Égyptiens s'imaginent voir le fondement de la puissance de leur empire. Témoins de l'effondrement de ce mythe, les Béné Israël pourront alors s'ouvrir de nouveau au message divin hérité des Avot et des Imahot pour en faire le socle de leur identité retrouvée.

Rav Elie LELLOUCHE

Nous lirons ce Shabbat, dans la Parachat Chémot, le récit de l'esclavage des enfants d'Israël en Égypte, la naissance de Moché Rabbénou, son combat pour son peuple, sa fuite vers Midian chez Yithro puis l'épisode du Buisson Ardent.

« Or Moché faisait paître le troupeau de Yithro son beau-père, prêtre de de Midian, il avait conduit le bétail au fond du désert et était parvenu à la montagne divine au mont 'Horev : Un ange de Hachem lui apparut dans un jet de flamme au milieu d'un buisson ; il remarqua que le buisson était en feu et cependant ne se consumait point : Moché se dit ‘Je veux m'approcher je veux examiner ce grand phénomène pourquoi le buisson ne se consume pas’ : Hachem vit qu'il s'approchait pour regarder alors Éloqim l'appela du sein du buisson disant ‘Moché ! Moché !’ et il répondit ‘Me voici’ : Il reprit ‘N'approche point d'ici ! Ôte ta chaussure car l'endroit que tu foules est un sol sacré !’ » (Chémot III, 1-5)

Hachem se révèle à Moché du sein du buisson ardent. Nos Sages se demandent pourquoi Il ne s'est pas révélé à lui autrement et s'interrogent sur les enseignements qui découlent de ce choix.

- **Rachi (1040-1105)** dans son commentaire sur le verset 2 écrit :

Du milieu du buisson – Et non d'un autre arbre, comme le suggère le verset (Téhilim XCI, 15) : « Je suis avec lui dans la détresse. » (Midrach Tan'houma 14)

- **Chémot Rabba 2, 10** : Pourquoi Hachem s'est-Il révélé à Moché de cette manière ? Car Moché pensait en son cœur et se demandait : « Peut-être que les Égyptiens vont détruire Israël ? » C'est pourquoi Hachem lui a fait voir un feu qui brûlait mais ne consumait pas. Il lui a dit : « De même que le buisson brûle mais ne se consume pas, les Égyptiens ne pourront pas détruire Israël. »

- **Le 'Hizkouni (1250-1310)** explique aussi qu'il s'agit d'un signe relatif à Israël et aux Égyptiens, car l'ennemi est comparé au feu et Israël au buisson et de même que le buisson brûle mais ne se consume pas, l'ennemi ne pourra pas détruire Israël.

La Mékhilta de Rachbi (3, 2) rapporte les enseignements de plusieurs Maîtres :

- Rabbi Chim'on Bar Yo'haï dit : Pourquoi Hachem s'est-Il révélé du haut des Cieux et a parlé à Moché du milieu du buisson ? Car de même que le buisson est le plus dur de tous les arbres du monde et que tout oiseau y pénétrant ne peut en sortir en paix mais en ressort

entièrement déchiré, l'exil d'Israël en Égypte est plus dur que tous les autres exils dans le monde.

- Rabbi Eli'ézer dit : Pourquoi Hachem s'est-Il révélé du haut des Cieux et a parlé à Moché du milieu du buisson ? Car de même que le buisson est l'arbre le plus bas du monde, Israël était descendu au niveau le plus bas et Hachem est descendu avec eux et les a libérés comme il est dit « **Et Je suis descendu pour le délivrer des mains de l'Égypte.** » (Chémot III, 8)

- Rabbi El'azar Ben 'Arakh dit : Pourquoi Hachem s'est-Il révélé du haut des Cieux et a parlé à Moché du milieu du buisson alors qu'il aurait pu le faire du sommet des montagnes, des hauteurs ou des cèdres du Liban ? Car Hachem s'est rabaissé et a parlé du buisson et qu'il n'existe pas d'arbres plus bas que le buisson, comme il est dit (Téhilim CXXXVIII, 6) : « Car Hachem réside dans les hauteurs et Il voit celui qui est humble »

Cet enseignement de Rabbi El'azar Ben 'Arakh se retrouve dans le Talmud Bavli, Traité Shabbat (67a) qui insiste sur le symbole de modestie du buisson :

« Buisson, buisson, ce n'est pas parce que tu es plus grand que tous les arbres que Hachem a fait résider Sa Chékhina sur toi, mais c'est parce que tu es le plus bas de tous les arbres qu'Il l'a fait ».

On retrouvera cette symbolique associée au choix du Mont Sinaï qui est la moins élevée des montagnes pour le Don de la Torah.

- Chémot Rabba 2, 7 : ...Comme il est dit (Chir Hachirim V, 2) : « Ouvre-moi, ma sœur, ma compagne, ma colombe, ma jumelle » – De même que pour des jumeaux, lorsque l'un a mal à la tête, l'autre le ressent aussi, Hachem dit (Téhilim XCI, 15) : « Je suis avec lui dans la détresse » ; Hachem a dit à Moché : Tu ne ressens pas que Je suis dans la détresse lorsque les enfants d'Israël y sont ? Remarque d'où Je te parle – du milieu des épines – Je m'associe à leur détresse.

Il semble que notre Maître Rachi a choisi cet enseignement du Midrach Rabba (et du Midrach Tan'houma) comme source de son commentaire. Peut-être considère-t-il que cet épisode fondamental où Hachem se révèle à Moché pour la première fois (Séné) et qui va conduire à la Révélation du Sinaï, est particulièrement significatif de la proximité de Hachem avec Son Peuple.

- Chémot Rabba 2, 9 : Un non-juif a posé la question suivante à Rabbi Yéhochoua' Ben Kor'ha : Pourquoi Hachem s'est-Il adressé à Moché du milieu d'un

buisson ? Il lui a répondu : tu m'aurais posé la même question s'il s'était agi d'un caroubier ou d'un sycomore, mais pour ne pas te laisser sans réponse je te dirai qu'il a choisi le buisson pour t'apprendre qu'il n'existe pas d'endroit d'où la Chékhina soit absente – et même le buisson !

- **Yalkout Chim'oni 169** : Dans un buisson, si on introduit la main, on ne subit pas de dommage, car ses épines sont courbées vers le bas mais si on veut la retirer, les épines la retiennent et nous en empêchent ; il en est de même de l'Égypte : au début les Égyptiens ont accueilli les enfants d'Israël, comme il est dit : « **Le pays d'Égypte est mis à ta disposition** » (Béréchit XLVII, 6) et lorsqu'ils ont voulu sortir, ils les en ont empêchés comme il est dit : «...et certes je ne renverrai point Israël. » (Chémot V, 2)

- **Pirké DéRabbi Eli'ézer, chapitre 9** : Pourquoi Hachem s'est-Il révélé à Moché du milieu du buisson ? En fait, Israël est comparé au feu, comme il est dit : « La maison de Ya'akov sera un feu et la maison de Yossef une flamme » ('Ovadya I, 18)

Et le buisson correspond aux nations du monde qui sont comparées aux épines et aux chardons.

Il lui a dit : Ainsi sera Israël parmi les Nations ?

Le feu d'Israël consumera les Nations qui sont comparées aux épines et aux ronces, mais les nations du monde ne pourront pas éteindre la flamme d'Israël, qui provient des Paroles de Torah.

Dans le futur, le feu d'Israël consumera les peuples qui ont été comparés aux épines comme il est dit : « Les peuples de la terre seront de la chaux en combustion, des épines coupées, que le feu réduit en cendres » (Yécha'ya XXXIII, 12)

Cet enseignement du Pirké DéRabbi Eli'ézer vient nous apprendre que cette proximité de Hachem avec Son peuple ne se limite pas à l'exil en Égypte mais s'applique à tous les autres exils et à toutes les autres situations.

C'est aussi l'enseignement de la Hagada de Pessa'h : « *Chébékhol dor vador 'omdim 'alénou lékhiloténou véHaKadoch Baroukh Hou matsilénou Miyadam* » - À toutes les générations, ils se sont dressés contre nous pour nous anéantir et HaQadoch Baroukh Hou nous sauve de leurs mains.

Alors que les peuples du monde appellent leur terre la « Mère patrie », les Juifs appellent Erets Israël l'épouse, la femme.

La différence, c'est que la relation que l'on peut avoir avec la mère est une relation d'ordre naturel : ma mère, ce n'est pas moi qui l'ai choisie. On peut dire qu'elle m'a choisi. Mais il y a une situation de non-choix. Je peux aimer ma mère, la respecter. Mais même si quelqu'un se brouillait avec sa mère et se sauvait, elle resterait sa mère. Le lien entre l'homme et son épouse ou entre l'homme et sa fiancée est un lien construit, un lien de culture, un lien d'ordre moral. Il y a choix. Ils se sont choisis, il l'a choisie, elle l'a choisie. C'est un lien humain qu'on pourrait appeler non-naturel. Il serait donc très mal venu et faux, d'appeler Erets Israël, comme certains le font, la « Mère patrie. » S'il y a une Mère patrie quelque part, ce ne peut être que l'Égypte ou le désert. C'est l'Égypte qui est appelée dans les textes la matrice d'Israël, ou encore le désert, où le peuple juif s'est constitué et a reçu son organisation première. Erets Israël n'est pas la Mère, mais la femme, l'épouse, la fiancée du peuple juif.

La mitsva de la Chemita en est l'illustration et la preuve.

Tant que l'homme est vivant, la terre est considérée comme la femme, l'épouse ou la fiancée. Il y a un certain nombre de notions qui découlent de cette idée précise. Dans le Déreh ha'Hayim (5,9), sur Pirqué Avot, le Maharal de Prague réagit à la Michna suivante : « Les raisons de l'exil sont au nombre de quatre : l'idolâtrie, la débauche, le meurtre ainsi que la non-observance de la Chemita.

Lorsque tu réfléchiras avec attention, tu trouveras que la terre d'Israël a trois caractéristiques, trois qualificatifs.

1 - Premier caractère : Cette terre pourrait s'appeler la terre de Hachem. Pour les autres terres le lien passe par des intermédiaires appelés Princes célestes... Hashem est le D. particulier d'Erets Israel. Entre Hachem et le peuple juif d'une part, et Hachem et la terre d'autre part, il n'y a pas d'écran, pas d'intermédiaire. Il n'y a pas de Sar.

2 - Deuxième caractère : Elle est terre sainte.

3 - Troisième caractère de la terre ; Elle est appelée Erets 'hakhayim - le pays des vivants - dans un verset de Yehezkiel/Ezéchiel (26,20). »

Et c'est pourquoi le texte de Pirqué Avot dit qu'à cause des trois péchés fondamentaux, la terre vomit ses habitants (par image). Si les gens y sont meurtriers, débauchés ou idolâtres, la terre rejette ses habitants. S'ils sont idolâtres, ils ne méritent pas de rester dans le pays dont HaShem est le « patron » direct. Comment peut-on imaginer que dans Son pays, on puisse servir des dieux étrangers ? Si on est un meurtrier, on n'a pas sa place dans le pays qui s'appelle Erets hakhayim - le pays de la vie. Si on verse du sang sur cette terre, on ne mérite pas d'y rester. Autrement dit, on va contre la

nature profonde de cette terre. Comment le pays pourrait continuer à s'appeler Erets HaShem ou Erets hakhayim si une société d'idolâtres ou de meurtriers s'y installe ? La troisième faute, *gilouï arayoth* - la débauche - entraîne aussi l'exil. « *Erets Israël nigret qedocha* » (Déreh ha'Hayim 246a). Or, on sait que dans la tradition, la notion de Qédousha est liée à l'interdiction de la débauche.

Si donc on se conduit de façon anormale du point de vue des relations homme-femme, la terre d'Erets Israël vomit ses habitants. La terre *qedocha* ne supporte pas ceux qui se livrent à la débauche. Il y a donc trois fautes qui entraînent directement l'exil... La condition nécessaire pour habiter en Erets Israël est donc de n'être ni meurtrier, ni débauché ni idolâtre. Mais ce n'est pas une condition suffisante.

La condition suffisante est : respecter et appliquer la Chemita.

Le texte du Maharal continue (Déreh ha'Hayim 248 a) : « Mais la Chemita qui appartient à la terre qui est la mitsva de la terre - mitsva particulière que l'on ne trouve nulle part ailleurs - exprime la personnalité profonde de la terre. »

On peut voir la chemita de deux façons :

1°- comme une mitsva qui dépend de l'homme ou du peuple,

2°- comme une mitsva qui appartient à la terre elle-même. À tel point que si le peuple ne respecte pas la Chemita, la terre fera sa Chemita de toute façon.

En fait, les deux notions s'entremêlent : la Chemita est une mitsva de l'homme vis-à-vis de la terre et concerne sa personnalité profonde. Quelle est la personnalité de la terre et quels sont les liens qui unissent l'homme juif à Erets Israël ? Erets Israël n'est pas comprise comme étant la mère mais comme étant la femme ou l'épouse. Cela signifie que, pour le Juif, Erets Israël n'est pas un paysage naturel mais une épouse. Elle oblige à créer des liens d'ordre personnel et non liés à la nature. Un paysage est de l'ordre du naturel, une personne m'engage à des droits et des devoirs, à l'instar des rapports entre l'homme et son épouse.

Certains textes établissent d'ailleurs des analogies entre les mitsvot qui régissent les rapports conjugaux, comme les lois de Nidda, et la mitsva de Chemita qui est désignée comme « niddath haaretz ».

La terre que HaShem habite, comme dit le Maharal, est une terre chabbatique, dont le rythme est de sept, rythme qu'il faut respecter. Si l'homme juif ne respecte pas ce rythme, il n'a plus rien à faire sur cette terre, 'hass vechalom.

Car alors la terre d'Erets Israël serait comme toutes les autres terres... et dans ce cas, la terre d'Erets d'Israël, qui a des caractéristiques spécifiques, vomit les gens qui ne respectent pas son rythme profond.

Il y a alors divorce entre l'homme et la terre, divorce qui est sanctionné par l'exil, dès lors que la personnalité de la terre n'est pas respectée.

S'il y a divorce il y a pourtant également possibilité de revenir en Erets Israël, Baroukh HaShem.

À cet effet, la Torah contient une loi selon laquelle, lorsque un homme a donné le guet à sa femme, tant qu'elle n'a pas été la femme d'un autre, il peut la reprendre - sauf s'il est Kohen.

De même, dit Rachi, pour la terre d'Erets Israël, beaucoup d'envahisseurs s'en sont emparés, mais jamais personne n'a pu se l'approprier. Les peuples du monde n'ont rien fait de cette terre ; elle est restée en friche, désolée. C'est donc que la terre n'a jamais appartenu vraiment à un autre peuple, au sens de l'appartenance entre un homme et une femme. Comme pour la femme répudiée qui ne s'est pas remariée et que l'ex-mari peut épouser de nouveau, il y a donc possibilité de retour pour le peuple juif !

Si il y a possibilité d'exil, il y a possibilité de retour d'exil.

Le Juif doit ainsi assumer à tour de rôle le statut de sédentaire et de nomade et vice versa, tout au long de l'histoire.

Tout un ensemble de conditionnements et de mitsvot sont ainsi là pour conditionner et obliger le Juif sédentaire à rester quand même nomade, au moins dans son esprit. Et pour cela la mitsva pédagogique par excellence, c'est justement la Chemita (il y en a quelques autres qui semblent viser le même but : « *aliya laréguel* », les trois fêtes de pèlerinage, la mitsva de la Soucca, ou le fait que les Léviim ne possèdent pas de terre, etc.).

Le peuple juif est donc selon la Torah à la fois sédentaire et nomade.

Même quand il est sédentaire, le juif installé sur la terre de HaShem doit toujours préserver les vertus et les valeurs du nomade.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les explorateurs n'ont pas voulu entrer en Erets Israël. Ils avaient peur, dit le Sefath Emeth, qu'une fois entrés en Erets Israël ils ne deviennent des païens.

Dans le désert, ils furent nourris par la manne, abreuves par l'eau du puits de Myriam, entourés par les nuées de gloire ; ils savaient que tout cela allait disparaître à leur arrivée en Erets Israël. Mais ils oublièrent que c'était la volonté de HaShem. Ils oublièrent que la Torah a été donnée pour maintenir un état d'esprit de nomade, un certain esprit de générosité, une capacité à ne pas être enraciné, on pourrait dire de manière exclusivement patriotique.

Assurer cela en Erets Israël, c'est infiniment difficile. C'est pourquoi cette mitsva de Chemita vise à déconditionner le peuple juif en faisant de lui un peuple sédentaire mais toujours nomade dans son esprit, c'est-à-dire sachant qu'il dépend exclusivement de HaShem.

(Inspiré du Rav Aharon Franckel z"l)

NAVIGUER AVEC LA HAFTARA

Nous commençons le livre de Chemot qui aura pour particularité le dévoilement de la parole de D. dans sa dimension du Dibour, dont le paroxysme de la parole divine atteindra son dévoilement au moment de Matan Torah.

Le livre de Chemot débute par la distinction faite d'un homme, Moché, berger et futur guide du peuple d'Israël, à qui D. se dévoile par l'instrument du Dibour, de la parole dans sa dimension prophétique.

La Torah utilise dès lors le verbe "L'edaber", "parler" pour donner une dimension particulière à la parole divine. Jusqu'alors la parole de Hachem était rapportée par le texte par les termes *Vayomer* (Il dit) ou *Vaykra* (Il a appelé).

Chemot marque le début d'une nouvelle ère, celle de la prophétie "directe", de la parole dévoilée, dans laquelle D. parle directement à ses prophètes, afin qu'ils transmettent Sa parole. 'Hazar ont sélectionné un texte du livre de Jérémie (1:1-19 à 2:1-3), faisant écho à la destinée exceptionnelle de Moché, distingué parmi les hommes depuis sa naissance, pour être celui à qui D. s'adresse directement dans une prophétie parfaitement claire, ne laissant place à aucune interprétation, LA parole dévoilée.

Le prophète Yermiyahou (ou Yermiya), Jérémie, fils de 'Hilkyahou est un Cohen de la lignée de Eviatar, Cohen Gadol déchu par le roi Chlomo et exilé à Anatot.

Les mefarshim rapportent qu'il est fils de prophète et contemporain du navi Tséfanya qui d'après le Rambam fut son maître, et de 'Houlda la prophétesse qui admonestera les femmes de sa génération. Son fidèle serviteur qui sera également son sauveur, Baroukh Ben Nerya sera, d'après la tradition, le maître de 'Ezra qui reconstruira le second temple. Il est également d'après la tradition descendant de Rah'av, et à ce titre craint que sa prophétie soit rejetée par ses contemporains.

Les parallèles entre Moché Rabbénou et Yermiya Hanavi sont nombreux. Le Midrash Yalkout Chimonai nous enseigne que comme Moché, Yermiya est né circoncis. Tous deux prophétiseront pendant plus de 40 ans et seront choisis avant même leurs naissances "avant que Je t'eusse formé dans la matrice, Je te connaissais, avant que tu ne fusstes sorti de ses entrailles, Je t'avais consacré comme prophète des nations" (Jer. 1:5).

Comme le rapporte le Midrash, la naissance de Moché fut marquée par un miracle qui fit émaner une lumière puissante et surnaturelle inondant la maison de Amram. De même le Midrash Yalkout Chimonai rapporte que Jérémie commença à prophétiser quelques minutes après sa venue au monde.

Enfin, tous deux durent leur survie à un sauvetage miraculeux : sauvé sur le Nil pour Moché par l'intermédiaire de Batya, et plus exactement par sa servante qui reçut l'ordre de récupérer le berceau. Jérémie fut sauvé de la fosse dans laquelle il fut jeté grâce à l'entremise de son fidèle serviteur Baroukh ben Néria, qui était lui aussi le serviteur du roi de Kouch d'après les commentateurs.

Notons également que l'on ne sait pas où est enterré le prophète qui finit sa vie en

accompagnant les exilés de Sion après la mort de Guédalia en descendant en Égypte.

La Guemara Baba Batra (14b et 15a) rapporte que Yermiya Hanavi est l'auteur de trois livres, Mélakhim (le livre des Rois), le livre de Jérémie (dont notre Haftara est tirée), et la Meguilat Eikha (Lamentations, que nous lisons le 9 av). Souvent considéré, à tort, comme un prophète des malédictions, Yermiya prophétise sur la destruction du premier temple et la chute de Yeroushalayim, rempli de colère à l'encontre d'Israël qui s'adonne au culte idolâtre et s'est détourné de D. Mais il ne cesse d'œuvrer pour l'unité du peuple et ses prophéties contiennent toujours un message d'encouragement.

Le Daath Soferim explique qu'il s'agit des deux facettes d'une même personnalité, dans le livre de Jérémie il réprimande le peuple au nom de Hachem, et dans Eikha, il se lamente sur la noblesse perdue d'un peuple dont il partage l'affliction.

Jérémie, à l'instar de Moshé, reçoit l'ordre de porter la parole prophétique à ses semblables, malgré sa réticence, motivée par l'humilité.

« Je ne suis pas homme de paroles » (chemot 4:10) dira le fils d'Amram, craignant que son défaut de langue l'empêche de porter la parole divine à la hauteur des aspirations du Tout Puissant; « Je ne sais pas comment parler car je suis encore jeune » (1:6) objectera Jérémie à l'injonction faite par Hachem de porter Sa parole prophétique.

Le terme « *naar* », jeune homme, est également présent dans la Parasha « *véhiné naar bokhé* » (chemot 2:6), autre similitude entre ces deux prophètes, quasi adultes dès leurs naissances. Le prophète objecte alors à Hachem, dans un dialogue surréaliste, sa crainte de porter les paroles de remontrance au peuple. Comment peut-il faire des reproches à un peuple qui ne tolère cela de Moché qu'au moment de sa vieillesse ?

C'est alors que D. effleure sa bouche pour le faire taire et le rassurer sur sa dimension de « *Yetsira - Créature* », distinction faite à Adam, Yaakov et Yéchayahou avant lui, marquant la particularité de sa néchama façonnée et prédestinée à la grandeur.

« Ne les crains point, je serai avec toi », soutenu, comme je l'ai été avec Moché, ne te dérobe point à ta mission, ton avis n'est pas requis et ton opposition est inacceptable, de la même manière que l'objection de mon serviteur Moché n'a été acceptée.

La bouche, instrument de la parole humaine, qu'elle soit bête ou réduite au silence, deviendra l'outil du Très-Haut qui réaffirme « Voici, J'ai mis Mes paroles dans ta bouche » (v.9), reposant le principe fondateur du dévoilement prophétique, la véritable parole n'appartient qu'à Lui, et le prophète n'est que l'instrument de sa diffusion.

Bien que le Zohar Hakadoch sur Vayéra (87a) précise que le navi peut saisir une vision selon trois niveaux, 'Hazar enseignent que Yermiyahou accéda au niveau le plus élevé. Malgré cela sa prophétie n'était pas aussi claire et dévoilée que celle offerte à Moché.

Mais si Moshé utilise la parole pour annoncer et organiser la sortie de l'exil égyptien, à l'opposé

Michaël Yirmiyahou ben Yossef

Yermiya Hanavi prophétise et use de sa parole pour annoncer au contraire le nouvel exil à venir pour sa génération en perdition spirituelle.

Le texte de notre Haftara fait mention de deux prophéties, celle de la tige d'amandier (1:11) et celle de la marmite bouillonnante (1:13). Pour chacun Hachem met le prophète à l'épreuve en lui demandant « *Ma ata Roé* – que vois tu ? » Comment comprends tu ta vision ? Le prophète, comprenant qu'il doit adresser des remontrances au peuple, choisit d'employer le terme de *MaKeL* (bâton - outil de correction) d'amandier, et non celui de « *Mate'* comme on peut le voir dans la paracha Kora'h (Bamidbar. 17:17). Le mot MaKeL est formé des trois dernières lettres du nom des avot : AbrahaM, Yits'haQ, Israël.

Yermiya prenant conscience de son rôle, fait appel à la miséricorde Divine en rappelant le mérite des patriarches pour que le Tout Puissant refrène sa colère.

Le choix de l'espèce végétale, l'amandier, est compris par certains commentateurs comme une prophétie en soi, annonçant les 21 jours séparant le 17 Tamouz du 9 av, l'amandier fleurissant en seulement 21 jours.

Cette première explication plaît à Hachem qui valide l'interprétation « Tu as bien vu » (1:12), sous-entendant : tu as compris ce qu'est ta mission de défenseur du peuple, mais malgré tout « Je me hâterai (Choked) d'accomplir ma parole ».

La prophétie de la marmite bouillonnante dont l'ouverture est tournée vers le nord, fait allusion aux villes fortifiées de Yéhouda et Yeroushalayim en particulier (la marmite), en proie à l'ennemi venant du nord, Bavel.

Yermiya affligé par sa vision, comme choqué, ne sait comment adoucir le courroux de D. Hachem, à l'inverse de la première prophétie, ne valide pas d'un « bien vu » les paroles du prophète, et s'empresse d'expliquer le funeste destin qui atteint Yeroushalayim et les villes de Yéhouda.

Bien que la suite du texte renforce le navi dans son rôle, en l'assurant d'une part du soutien indéfectible de Celui qui le missionne, qui fera de lui « une ville fortifiée, une colonne de fer, aussi solide que des murailles d'airain » (1:18) ne devant craindre ni le roi, ni le peuple, Hachem intime l'ordre au prophète d'accomplir sa mission sans tarder.

Notre Haftara s'achève sur la promesse faite par Hachem de se « souvenir de la bonté dans la jeunesse de l'amour au temps des fiançailles quand tu Me suivis dans le désert vers une terre inculte. Israël est saint pour Hache-m, prémisses de sa récolte, ceux qui en consomme, seront reconnus coupables et seront châtiés. » (2:2-3). Yermiya, espérant que ces dernières paroles d'amour du Tout Puissant envers sa fiancée l'inciteront au repentir, rappelle de façon intemporelle, que tout accusateur ou ennemi d'Israël n'est que l'instrument de Hachem pour réveiller Son peuple. Mais Il veille et finira par retirer le droit qu'il a octroyé à nos ennemis en leur faisant payer leurs crimes, sous réserve que Sa parole soit entendue.

Ce Dvar Thora est dédié pour la réfoula chéléma Méira ou Gmura de Romy Rah'el H'anna bat Stéphanie Liat et Yaakov ben Esther ainsi que tous les malades d'Israël, ainsi que pour le Zivoug Hagoun de Jessica Esther bat Elisabeth Dvora et Jenny bat Etoile et Caroline Myriam bat Géraldine H'ava.

CE FEUILLET EST OFFERT A LA MEMOIRE DE ELICHA BEN YAACOV DAIAN





Parachat Chemot

Par l'Admour de Koidinov chlita

ויאמר משה אל האלקים הנה אנכי בא אל בני ישראל ואמרתי להם אלקי אבותיכם שלחני אליכם ואמרנו לי מה שמו מה אמר אליהם. ויאמר האלקים אל משה אקייה אשר אקייה (שמות ג, יג-יד)

Moché dit à Hachem : « Voici je vais aller vers les Béné Israël et je leur dirai : « le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous ». Ils me diront : « quel est Son nom ? » Que leur dirai-je ? Dieu dit à Moché : « Je serai ce que je serai... »

Lorsqu'un juif corrompt ses actions, que Dieu nous garde, puis réfléchit à sa situation et décide désormais de les rectifier, Hachem prend en considération sa volonté et sa décision, et accepte son repentir (téchouvah). Cependant parfois, bien qu'il médite sur le sens de sa vie, il ne ressent pas en lui la volonté de changer ; malgré tout, il est certain qu'il ressent à cet instant tout au moins *la volonté de faire plaisir à Hachem*, à savoir qu'il veut qu'on lui insuffle la volonté de changer de chemin, ce qui est aussi très important devant Hakadoch Baroukh Hou d'après les tsadikim.

C'est ce qu'il se passa lorsque les Béné Israël se trouvaient sous l'emprise des quarante-neuf degrés d'impureté en Egypte. Lorsqu'Hakadoch Baroukh Hou ordonna à Moché de les faire sortir d'Egypte, Moché Lui dit : « *ils vont demander Ton nom, que vais-je leur répondre ?* » **Car le nom d'Hakadoch Baroukh Hou nous montre comment Il dirige le monde.** Ainsi chacun de Ses noms nous enseigne une autre manière de le diriger ; et **il est connu que le comportement d'Hachem dépend de celui des Béné Israël.** Moché voulait dire en fait que les Béné Israël lui demanderaient de quelle manière Hachem allait orchestrer la sortie d'Egypte lorsqu'eux-mêmes étaient déjà enfouis dans la plus grande impureté, et qu'ils ne leur restaient même plus la volonté de sortir de l'esclavage ?

Hachem répondit à Moché : « **Je serai ce que je serai...** ». Il est ramené dans les livres de 'Hassidout que **ce nom d'Hachem fait référence à la téchouvah** : même si un juif est sous l'emprise du mal, que Dieu nous protège, s'il prend aussitôt la décision d' « être bon », sa techouvah sera acceptée. Or les Béné Israël étaient tellement submergés en Egypte, qu'ils n'avaient même plus la volonté de s'améliorer. C'est pour cela qu'Hakadoch Baroukh Hou dit ; « *Je serai ce que je serai...* » ce qui veut dire qu'ils aient au moins la volonté d'être bon ; et s'il ne leur reste que cette volonté pour faire techouvah, Hachem les délivrera.

Le Arizal nous livre cet enseignement très connu que les huit semaines depuis la parachat Chemot jusqu'à celle de Ki-Tavo sont des semaines qui sont propices au repentir ("Chovevim"), car dans ces semaines-là, nous lisons les sidrot de l'exil et de la délivrance d'Egypte, ce qui réveille en chaque juif le désir de vouloir sortir de l'impureté, comme ils en sont sortis en Egypte.

Et même si un juif ne ressent pas en lui la volonté de changer ses actions, il devra se renforcer et savoir que même s'il a au moins "*la volonté*" de sortir de la Touma (impureté) vers la sainteté, par cette force, Hakadoch Baroukh Hou le délivrera comme il délivra les Béné Israël d'Egypte pour lesquels il restait encore un soupçon de volonté.

 Abonnez-vous à la Paracha par WhatsApp au +972552402571 

Ou par mail au +33782421284

 Pour aider, cliquez sur :

<https://www.allodons.fr/les-amis-de-koidinov>

Publié le 22/12/2021



CHEMOT

www.OVDHM.com - dafchabat@gmail.com

Recevez la "Daf de Chabat"

054 976 54 17



Réflexion sur la Paracha

Rav Mordékhai Bismuth

« Et ceux-ci sont les noms des Bneï Israël qui étaient venus en Égypte... » (1:1) « le roi d'Égypte s'adressa aux sages-femmes hébreux, qui se nommaient, l'une Chifra, l'autre Pouah. » (1, 15) »

Nous ouvrons cette semaine avec l'aide d'Hachem le second livre du 'Houmach, Chemot, qui est aussi appelé 'Séfer haGuéoula/ le livre de la délivrance ».

Quel est le lien entre l'appellation « Chemot/les noms » et celui de la délivrance ?

Le Kli Yakar écrit au nom du Midrach (Vayikra Rabba 36) que les Bneï Israël furent sauvés d'Égypte par le mérite de quatre choses : « Ils ne changèrent pas leurs prénoms, ils ne changèrent pas leur langage, ne tombèrent point dans la débauche et ils ne se livrèrent pas à la médisance».

Le Yalkout Chemouni explique que toutes les tribus ont été nommées en référence à la délivrance. Réouven, vient de « réo-voir », J'ai vu la misère de mon peuple ; Chimone du fait qu'Hachem entendit leur gémissement... Selon cet enseignement s'ils avaient changé leurs noms, ils n'auraient plus porté cette "empreinte" de la délivrance. Ils n'auraient

STEEVEN ben JENIFER
OU DAVID ben SARAH?

pas été dignes d'être sauvés, s'ils avaient modifié leurs appellations annonciatrices de cette libération, et avaient porté un nouveau nom sans référence à celle-ci. Ou encore ce changement les aurait incités

au découragement par rapport à la délivrance, et n'auraient plus supplié Hachem de les délivrer et les rédimer » Fin des paroles du Kli Yakar.

Suite p3

OUVREZ LA BOUCHE



Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

"Ils ont crié, et leurs plaintes sont arrivées jusqu'à Dieu depuis leur labeur..."

Il s'agit de l'asservissement qui s'est accentué au point que le peuple crie au plus profond de sa misère. La suite sera que Hachem entendit ces lamentations et se souvint de l'alliance qu'il a conclue avec Avraham, Isaac et Jacob".

Le Or Hahaim explique ce passage d'après un verset dans les Téhilims "Depuis l'étroitesse je t'ai appelé, et Tu m'as répondu dans Ta grande largeur...". Il explique qu'il existe plusieurs manières de s'adresser à Dieu. Parmi elles, il existe la prière qui provient d'un cœur plein d'allégresse ou encore d'un sentiment de reconnaissance. Cependant, notre passage nous apprend qu'il existe une prière, la Téphila, qui monte depuis la dureté de l'asservissement. Cette supplication était l'expression du travail obligatoire exténuant. Ce même phénomène on le retrouve lorsque le Prophète Jonas a été englouti dans par le poisson (Haftara qu'on lit à Yom Kippour). Au départ, Jonas n'a pas ressenti l'étroitesse. Hachem, a fait en sorte, qu'il soit expulsé vers un second poisson, une femelle, dont les entrailles étaient remplies d'œufs. Jonas était beaucoup plus à l'étroit. A ce moment, le prophète fit une Téphila à Dieu très sincère. Au final c'est cette dernière prière qui monta au Ciel et le sauva.

On apprendra donc du Saint Or Hahaim qu'Hachem place des fois l'homme dans des situations difficiles afin qu'il ouvre sa bouche (par la prière) et se tourne vers son Créateur.

Ce passage nous apportera un nouvel éclairage dans nos vies. Il se peut, au grand jamais, que la vie ne suive pas un cours d'eau tranquille. Des fois les difficultés, sont au niveau de la subsistance, du Chalom Baït ou de la santé (Bar Minan), et peuvent placer l'homme dans des situations extrêmes. Une des raisons de toutes ces grandes épreuves, c'est afin que



l'homme se tourne vers Dieu et l'appelle du fond de sa détresse. Hachem attend cette prière sincère pour lui venir en aide.

Dans le même esprit, le Targoum Yonathan nous enseigne quelque chose de formidable. Au début de la Paracha est enseigné que Pharaon apprendra de ses astrologues que le délivreur du Clall Israël devait naître. Pharaon décréta, d'une manière des plus abjectes, la mort de tous les bébés mâles. Il demanda aux sages-femmes juives de faire cette cruelle besogne. Or les deux sages-femmes, Chiffra et Pouah (qui étaient la mère de Moché Rabénou et sa sœur) feront un compte rendu très intéressant en disant : "les femmes juives ne sont pas comme les égyptiennes. Avant même qu'on arrive

sur le lieu de l'accouchement, elles ont déjà mis au monde leur enfant". Le targoum traduit : "ces femmes juives sont intelligentes, avant que n'arrive les sages-femmes elles lèvent leurs yeux au Ciel et par la prière, elles demandent la grâce et la miséricorde à leur Père qui est aux Cieux. Hachem écoute leur supplication et leur répond en les faisant accoucher dans la tranquillité, la paix et l'assurance..."

C'est donc cette prière qui provient d'une grande angoisse (l'accouchement, alors que les patrouilles égyptiennes sillonnent le pays à la recherche des nouveau-nés) qui sera couronnée d'une très grande aide Divine (grâce à la prière de ces femmes valeureuses). Finalement, elles donneront naissance à des sextuplés ! Alors que Pharaon avait dit dans son orgueil monstrueux : "nous manigancerons contre le peuple juif afin qu'ils ne grandissent pas (en nombre)...". Résultat, ce sera une démographie exponentielle qui sortira de tout ce sombre épisode. Pour nous apprendre que la clé de la situation est dans nos mains ou plus tôt dans notre bouche. Une prière très sincère pourra résoudre des situations même les plus insolubles...

Rav David Gold—9094412g@gmail.com



L'anecdote de la semaine

Rav Moché Bénichou

« Il remarqua deux Hébreux » (2, 13)

Le récit suivant nous permet d'apprendre combien est grande la vertu de celui qui est offensé et qui ne réplique pas. Cette histoire se déroula avec le Admour de Lélov. Une fois, le Satane vint se placer entre deux amis très proches. Ils devinrent alors des ennemis jurés. Le premier, qui était un 'hassid de Rabbi David de Lélov, se présenta devant son maître et lui demanda conseil : comment pouvait-il être sauvé de ce grand malheur qui s'était abattu sur lui, son ami d'autrefois ne lui laissant point de répit et le poursuivant jour et nuit. Le Rabbi lui dit : « Ecoute mon conseil et prends sur toi d'être de ceux qui sont offensés et qui n'offensent pas. Ne réagis point aux insultes et par ce mérite, tu seras sauvé. » Le 'hassid accepta les paroles de son maître et chaque fois que son ami essayait de l'insulter ou de le vexer, il se taisait et ne réagissait point. L'épreuve était difficile mais il la surmonta avec succès.

Le 'hassid avait une grande famille et gagnait très difficilement sa subsistance. Lorsque ses enfants approchèrent de l'âge du mariage, il se rendit à Vienne afin de ramasser de l'argent. Il emporta avec lui des lettres de recommandation de maîtres et de sages en Torah décrivant sa détresse financière. La coutume était que lorsqu'une personne se rendait dans un autre pays pour ramasser de l'argent avec des lettres de recommandation, on se renseignait sur elle pour vérifier si elle était véritablement dans le besoin.

Le 'hassid se présenta devant le rabbi et lui exprima ses craintes : « Si l'on prend des renseignements sur moi, on risquera de questionner mon ami d'autrefois sur ma situation financière et je n'ai pas de doute qu'il répondra que je suis un homme très riche qui se fait passer pour un pauvre et qu'il ne vaut pas la peine de me donner le moindre sou... Et si cela se produit, tout mon voyage s'avèrera vain. » Le 'hassid demanda conseil au Rabbi. Mais le Rabbi réitéra ses propos et lui conseilla de se renforcer dans ce qu'il lui avait déjà dit : de ne pas répondre aux offenses. « Seulement de cette manière tu réussiras dans tout ce que tu entreprends ! » répéta-t-il au 'hassid. Le 'hassid accepta les propos de



son maître.

Il se rendit à Vienne et prit une chambre d'hôtel. Il était le seul Juif dans l'hôtel. Alors qu'il marchait dans un couloir, il trouva soudain une somme d'argent très importante. La loi ne l'obligeait pas à publier sa trouvaille, il garda l'argent pour lui. Son sac contenait déjà des sommes d'argent qu'il avait réussi à ramasser auparavant ; il y joignit la nouvelle somme qu'il avait trouvée.

Mais voilà qu'à l'entrée de l'hôtel, des policiers étaient postés et vérifiaient tous les bagages. Celui qui avait perdu l'argent savait qu'il l'avait perdu dans l'hôtel et il avait alerté la police pour qu'elle vérifie ceux qui sortaient de l'hôtel, peut-être l'argent était-il en leur possession.

Lorsque les policiers découvrirent dans le sac du 'hassid d'importantes sommes d'argent, cela éveilla leurs soupçons. Le 'hassid se défendit prétendant qu'il était un grand homme d'affaires et qu'il avait toujours en sa possession une importante somme d'argent comme celle-là.

Comme l'argent qu'il avait trouvé était mélangé avec l'argent qu'il avait déjà ramassé, la somme totale ne correspondait pas à la somme déclarée par celui qui l'avait perdue et il était par conséquent impossible aux policiers d'établir pour sûr que le Juif était un voleur.

Que firent-ils ? Ils demandèrent au 'hassid le nom de la ville où il habitait et ils contactèrent là-bas une personne pour se renseigner sur sa situation financière et vérifier ses propos. Or, chez qui se renseignèrent-ils ? Bien entendu, chez son ami d'autrefois... Celui-ci « avait compris » qu'il avait voyagé pour ramasser de l'argent et qu'il s'était présenté comme étant pauvre et totalement démunis.

La réaction prévisible ne tarda pas à venir : « Il est très riche... Il a beaucoup d'argent, ne lui donnez rien. »

Lorsque les policiers entendirent que cet homme était effectivement très riche, ils le crurent et le laissèrent tranquille. Ainsi se réalisèrent les paroles du Rabbi et ainsi le 'hassid réussit à retourner en paix avec un sac rempli d'argent... (Extrait de l'ouvrage Barkhi Nafchi)

Rav Moché Bénichou

DOSSIER SPECIAL

QU'EST CE QUE LES « CHOVAVIM »?

<http://www.ovdhdm.com>



Rire & Grandir

c'est l'histoire de...

Rire...

Il y a de cela une cinquantaine d'années un jeune malfrat se fait condamner à la peine de mort. Son heure arrive, on l'approche de la potence, et on lui demande quelle est sa dernière volonté. Il réfléchit, et demande d'apprendre l'anglais. Aux dernières nouvelles, cet homme est encore en vie.

...et grandir

Il est écrit dans les pirkei Avot (2 ;10) « Fais téchouva un jour avant ta mort ». La Guémara rapporte (Chabbat 153a) que les élèves de Rabbi Eli'zézra lui demandèrent : « L'homme connaît-il quel jour il va mourir ? » Il leur répondit : « Qu'il se repente aujourd'hui de peur qu'il ne meure demain. » L'homme fera ainsi téchouva tous les jours de sa vie .

MOI VOULOIR PARLER ANGLAIS



Nous ne savons pas quel décret est sur notre tête, mais une chose est sûre, mais si notre dernière volonté serait celle d'étudier la Torah, aujourd'hui, demain et pour l'éternité, nous serions encore en vie. Comme l'écrit Chlomo Hamelekh(Michlei 3 ;2) « ...n'oublie pas mes enseignements (Torah)...car ils te vaudront de longs jours, des années de vie et de paix ». Et comme nous le disons tous les soirs dans les bénédicitions du Chéma « Ki em 'hayénou vé orekh yaménou-Car ils (l'étude de la Torah et les mitsvot) sont notre vie et prolongent nos jours ». L'étude de la Torah est inépuisable et infinie. Rabbi Haïm Kaniewsky chlita âgé de 93ans a dit récemment qu'il n'a pas encore étudié tout ce que l'on doit étudier...

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact dafchabat@gmail.com



La réussite spirituelle et matérielle de **Raphaël ben Simha Joëlle Esther bat Denise Dina** Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

La réussite spirituelle et matérielle de **Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna** Qu'Hachem leur accorde brakha vé hatslakha

MERCI HACHEM pour tous ces Nissim et Niflaot que Tu réalises chaque jour envers Ton peuple

POURQUOI PAS VOUS?

La guérison complète et rapide de **'Hanna bat Chochana** parmi les malades de peuple d'Israël



STEEVEN ben JENIFER OU DAVID ben SARAH? (SUITE)

Les mots du Kli Yakar nous permettent de prendre conscience de l'importance extrême du prénom, puisque le simple fait de les conserver et de n'avoir pas cédé à l'influence environnante en adoptant des prénoms égyptiens, a constitué une des raisons pour mettre un terme de 210 ans d'exil et d'esclavage égyptien.

Un prénom 'hébreïque' au titre personnel reflète notre identité et appartenance au peuple élu, mais aussi la manière dont l'âme divine exprime sa connexion au corps. L'âme elle-même n'a pas de nom, c'est uniquement en descendant dans un corps qu'elle adopte une forme spécifique.

Mais le nom évoque aussi le devoir du peuple juif parmi les nations, en tant que vecteur du message d'Hachem. C'est pour cela, que chaque parent doit prendre soin d'attribuer à leurs enfants un prénom adapté à ce futur rôle qu'il aura à jouer. Cette nomination sera d'une grande aide pour accomplir correctement notre mission et une influence sur son comportement.

La guémara (Brakhot 7b) nous enseigne au nom de Rabbi Elâzar que le prénom a une influence sur le destin de l'enfant. Rabbi Elâzar s'appuie sur un verset des Téhilim (46 ;9) : « *Venez contempler les œuvres de l'Éternel qui a provoqué des ruines [chamot] sur la terre* ». Le mot ruine se traduit en hébreu par « Chamot » et Rabbi Elâzar par une explication homélique de la Bible, affirme qu'il faut lire ici, non pas « Chamot » mais « Chémot », à savoir les noms. Par conséquent, le verset se lit ainsi : « *Venez contempler les œuvres de l'Éternel, qui donne des noms sur la terre* ».

Si le nom d'une personne est aussi important, comment se fait-il que Yohéved et Myriam se font-elles surnommées Chifra et Pouah ?

Essayons de comprendre l'influence et l'impact d'un prénom sur une personne, et pourquoi le fait de ne pas changer de nom a permis la délivrance.

Voyons pourquoi le fait de conserver son nom nous préserve et nous délivre à travers deux principes de Halaka,

Commençons avec le principe de « *Batel Bechichim* » qui consiste à l'annulation d'un élément dans un volume soixante fois plus grand. Cependant ce principe ne s'appliquera pas dans une chose qui est dénombrée, une entité, ce que l'on appelle « *Davar chéhé minyan* ». (Voir Beitsa 3b)

Deuxièmement, il existe dans la Torah une mitsva qui se nomme « *Chikhe'ha/ l'oubli* ». La Torah ordonne au propriétaire d'un champ de laisser aux pauvres la part qu'il aurait oubliée de récolter lors de son premier passage de sa moisson. (Devarim 24;19)

Cependant la Torah nous enseigne que si l'on oublie de cueillir des fruits d'un arbre qui porte un nom spécifique, la mitsva de « l'oubli » ne s'appliquera pas et le propriétaire peut revenir y cueillir les fruits laissés sur l'arbre lors du premier passage.

Autrement dit, de ces deux principes nous voyons que ceux qui portent un nom ne peuvent pas réellement s'annuler et s'oublier. En gardant leurs noms, les Bneï Israël ont appliqués ces deux principes et ne se

sont pas annulé dans la civilisation égyptienne, et ne se sont pas fait oublier d'Hachem.

Nous allons comprendre maintenant pourquoi Yohéved et Myriam ont été surnommées. Comme le Rabbi de Riminov zatsal explique que Pharaon savait que, tant qu'elles garderaient leurs noms hébreuques, il ne pourrait pas leur demander d'agir cruellement, en tuant les nouveaux juifs. C'est pourquoi il commença par leur imposer de nouveaux noms, égyptiens, espérant que ceux-ci influeraient sur leur intériorité. Il savait que l'attribution d'un nom influe considérablement sur son essence et sur son caractère profond.

Mais le Kli Yakar nous dévoile que ces surnoms portent l'annonce de la naissance du sauveur d'Israël dont Pharaon n'avait pas prêté attention, et c'est pourquoi elles n'ont pas agi comme il leur avait enjoint.

Nous aussi pour ne pas oublier nos racines et notre nom, le Elya Rabba ainsi que le Kaf Ha'haim (Ora'h Ha'haim chap. 122 alinéa 11) rapportent qu'il est bon de dire un verset de la Torah, des prophètes ou des Ecritures saintes (Téhillim, Michlé...) qui commencent et qui se terminent par les mêmes lettres que son prénom hébreuque. Ceci est une Séguola afin de ne pas oublier son nom lorsque l'on se retrouvera, après 120 ans, effrayés par la grandeur d'Hachem, nous oublierons notre prénom devant le trône céleste pour y être jugé. Cette habitude est aussi rapportée par Rachi dans son commentaire sur le prophète Mikha (6 ;9). Celui-ci ajoute que cela sera pour celui qui le dit, un mérite afin d'être sauvé du Guéninam.

Ce n'est donc pas un hasard si le livre qui décrit la construction, la naissance et la délivrance du peuple juif à travers l'exil égyptien s'appelle « *Chémot-les noms* », qui forme les initiales de « *Chmor Massorete Véguéoula Tavo-Garde la tradition (nom, langue et vêtement)* et la délivrance viendra ».

Le Tachbets nous enseigne que nous sommes appelés les Bneï Israël car le nom Israël יִשְׂרָאֵל renferme le nom des patriarches et matriarches. (Youd=Ysthak/Yaakov; Sine=Sarah ; Reich=Rivka/Ra'hel ; Alef=Avraham et Lamed=Léa)

A nous de comprendre que l'assimilation commence bien souvent par l'adoption des prénoms profanes, souvent associés à des célébrités cinématographiques, musicales ou sportives, qui sont un prélude à l'adoption des moeurs et de la culture non-juive. Cette tendance est néfaste pour nous puisqu'à l'inverse de ce qui s'est passé en Égypte, elle est risque que Dieu préserve être un facteur de prolongation de l'exil.

Contribuons à hâter la délivrance, en prenant l'habitude de se faire appeler par un prénom issu de nos racines. Et pour celui qui n'en a pas, il serait bon qu'il en choisisse un conforme à la tradition. Notre nom n'est pas anodin, il constitue un enjeu majeur. Puisse Hachem nous inspirer des choix conformes à Sa volonté et nous faire mériter la délivrance finale. Amen

Rav Mordékhai Bismuth - mb0548418836@gmail.com

MICHNA
Traité Mikvaot
Septième chapitre traduit & expliqué

Etudiez une Michna en français
pour l'élévation de l'âme...



Le 'hizouk des Chovavim

Renforcement en cette période propice

Nous lisons deux fois par jour dans le Chéma Israël, le verset «vous n'explorerez pas d'après votre cœur et d'après vos yeux». À première vue ce verset est incompréhensible demande le Alchikh Akadouch. Effectivement, dans un autre enseignement, nos Sages nous apprennent que parce que l'œil voit, le cœur désire et à cause de ceci l'homme trébuche dans la faute. Nous voyons d'ici que l'œil précède les pensées du cœur et que ces dernières ne naissent qu'après la vue de choses interdites. D'après ce qui vient d'être dit, il aurait fallu faire précéder dans le verset les yeux au cœur et ainsi écrire : «vous ne vous détournez pas d'après vos yeux et d'après votre cœur» pour respecter l'ordre chronologique.

Ce grand maître nous apprend que si une personne voit par inadvertance une vision interdite et qu'après cela il tourne le regard, ceci n'est pas considéré comme une faute et on ne peut rien lui reprocher, au contraire, il en sera récompensé.

Cependant, l'homme qui contemple des choses interdites par choix, après réflexion, parce qu'il recherche à assouvir les envies de son cœur pour satisfaire l'envie de ses yeux, sur cela transgresse l'interdiction « d'explorer » d'après son cœur et ses yeux. C'est pour cela que le verset a fait

précéder le cœur aux yeux pour nous enseigner que c'est une vue qui a suivie l'envie du cœur qui est reprochable.

C'est cela que D... attend de nous : forcer son cœur et ses yeux à ne pas contempler les futilités de ce monde et à ne pas se laisser entraîner dans ce cercle vicieux comme l'a dit un grand sage : un homme peut simplement marcher dans la rue et transgresser des dizaines ou des centaines d'interdictions.

Il est rapporté dans le livre « Taharat Akodech » de notre maître Rav Aharon Raata Zatsal,-que son mérite nous protège - : « Lorsqu'un homme marche dans la rue et son mauvais penchant l'attaque pour qu'il regarde de part et d'autre des femmes et qui malgré cela s'efforce pour ne pas fauter, c'est alors un moment de grâce, fort propice, semblable à la Neila de Yom Kipour, pour demander tout ce qu'il désire ». Extrait de l'ouvrage « Ki tétsé lamikhama »



LES PENSÉES DU CŒUR



"Wort" sur la Paracha

pour toujours avoir quelque chose à dire

«N'approche pas d'ici ! Enlève ta chaussure» (3,5)

Quand on porte des chaussures, il est possible de marcher sur le sol avec facilité, sans se faire mal par des embûches. Mais, quand on marche sans chaussures, on ressent alors tous les piques et les pierres qui font mal. Hachem fait ici une allusion à Moché : un dirigeant d'Israël doit être sensible et ressentir toutes les difficultés, les peines et les douleurs de son peuple, à l'image d'un pied nu qui ressent fortement tout ce qu'il y a par terre. Il doit toujours faire attention de ne rien avoir qui puisse l'empêcher de ressentir les souffrances d'autrui, comme si elles étaient les siennes. (Olélot Efraïm)

«Va donc, Je seconderai ta parole.» (4, 12)

Rabénou 'Haïm ben Attar, auteur du Or Ha'haïm, explique que Moché se demandait comment le Créateur pouvait lui confier la mission de libérer le peuple juif, alors qu'il bégayait.

Le Saint bénit soit-Il lui répondit : « Va donc, Je seconderai ta parole. » En d'autres termes, non pas que J'accomplisse des miracles, mais celui qui entreprend une mitsva bénéficia de Mon aide et voit des prodiges. Nous en déduisons que quiconque désire jouir de l'assistance divine se lancera dans l'accomplissement d'une mitsva et la verra bientôt à l'œuvre.

« Tispora prit un couteau en pierre et retrancha l'excroissance de son fils » (4,25)

Pourquoi avons-nous l'habitude de faire la circoncision avec un couteau en acier et non en pierre comme dans ce verset ? Lorsque David affronta Goliath, ce dernier était habillé d'une armure en acier de la tête aux pieds. Muni de son lance-pierre, David a tué Goliath d'une pierre dans son front.



Selon un Midrach, D. a demandé à l'acier de faire une exception à l'ordre normal de la nature et de s'affaiblir afin de permettre à la pierre de le pénétrer, et ainsi de pouvoir tuer Goliath. En échange, l'acier reçu comme remerciement le fait que les juifs feraient la circoncision avec un couteau en acier, et non plus avec une pierre tranchante. C'est ainsi que jusqu'à l'époque du Roi David, il était d'habitude de faire la circoncision avec une pierre, et ensuite cet honneur est revenu à l'acier en échange d'avoir aidé à la mort de Goliath. (Mayana chel Torah)

LE JOUR S'ÉLÈVE

Commentaires et explications
sur les Bénédicitions du Matin



Une vie saine selon la Halakha

Ray Yéhezkel Is'hayek Chlita

Voici ce que nos sages rapportent au sujet du sommeil : « *Le jour et la nuit sont constitués de 24 heures : il est suffisant pour l'homme de dormir le tiers, soit 8 heures.* » (Rambam, Hilkhot Dé ot 4,4) ; « *Une personne en bonne santé pourra se suffire de 6 heures de sommeil* » (Kitsour Choul'han 'Aroukh 71,2) ; « *Il n'est pas bon pour la santé de dormir trop. Les médecins conviennent qu'il faut dormir entre 6 et 8 heures* » (Ben Ich 'Haï, parachat Vayichla'h*, lettre alef).

Manque de sommeil

Le manque de sommeil peut rendre agité, nerveux, et même engendrer des maladies. En renonçant chaque

- nuit à la moitié de ses heures de sommeil, un jeune d'une trentaine d'années se cause du tort et augmente sa prédisposition au diabète. Témoignage sur le 'Hafets 'Haïm:
- « Bien après minuit, il se rendait à la Yéchiva et demandait aux étudiants d'aller dormir pour préserver leur santé. Il veillait tout particulièrement à la santé des plus fragiles.
- Un jour, il déclara au sujet de l'un d'entre eux : « Sa façon de se nourrir me fait plus plaisir que sa mise des Téfilines ». (Mér 'Eyné Israël, chapitre 5, p. 40)

Se coucher tôt

Le processus de croissance, qui se termine entre 18 et 22 ans, est favorisé par des glandes qui sécrètent des hormones et qui travaillent surtout pendant le sommeil, du début de la nuit à minuit, d'où la nécessité de

ASSOCIEZ-VOUS

Méritez vous aussi les bénédictions...



www.ovdhm.com/b26

COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL DORMIR?

se coucher le plus tôt possible à l'âge de la croissance. Il est également recommandé de surélever la tête du lit de 5 à 10 cm. J'ai aussi entendu que la réflexologie peut faciliter la croissance. Cela vaut la peine d'essayer ! Malheureusement, les jeunes d'aujourd'hui ne tiennent pas du tout compte de cette recommandation. Pour eux, onze heures du soir est encore un temps de grande activité, et c'est bien dommage !

Le Ben Ich 'Haï (première année, Parachat Vayichla'h) écrit : « Il vaut mieux dormir durant la première moitié de la nuit, avant minuit ; c'est utile pour la santé du corps et de l'esprit. Selon un illustre sage cité dans Roua'h 'Haïm «se coucher et se lever tôt apportent à l'homme santé, sagesse et force »

Rabbi Dov Zeev Halévi, eut souvent le privilège d'héberger le 'Hafets 'Haïm en été. Quand 'Hafets 'Haïm apprit que son hôte réveillait son fils très tôt pour étudier avec lui avant l'office, il lui déclara que le jeu n'en valait pas la chandelle, car son fils ne rallongerait pas sa vie avec un corps faible. Il lui dit : « S'il vit longtemps, il pourra étudier davantage et atteindre un plus haut niveau en Torah que par une étude trop assidue qui risque d'abréger sa vie ! » (Mér 'Eyné Israël)



OVDHM et son équipe souhaitent

un grand Mazal Tov

au Rav Moché BENICHOU chlita

et à son épouse

à l'occasion du mariage de leur fille.

mazal
tov

mazal
tov

OVDHM Retrouvez-nous sur le www.OVDHM.com

Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine public le Chabat - Ne pas lire ce feuillet pendant la tefila et la lecture de la torah
VEILLEZ A DEPOSER CE FEUILLET DANS UN ENDROIT COMPATIBLE AVEC SA KEDOUCHA

Autour de la table de Shabbath, n°312 Chémot



Ces paroles de Thora seront lues et étudiées pour LéElyouï Nichmat de Mordéchaï Ben Yossef et Fré'ha ainsi que de Sim'ha Julie Bat Myriam (famille Benguigui/ Maroc)

Pharaon et les monuments aux morts français...

Notre Paracha marque le début de l'esclavage en Égypte. On le sait, les fils de Jacob s'installèrent à Goshen. C'était un territoire soigneusement préparé par sa Majesté afin que les hébreux ne se mélangent pas avec la population autochtone, déjà la présence juive n'était pas désirable, voir le verset 43.32). Avec le temps, les fils de Jacob rendirent leurs âmes et petit à petit l'asservissement s'amplifia. Au début, c'était en douceur mais à la fin cela est devenu insupportable...

Le verset dit : "Un nouveau Pharaon se leva en Égypte qui ne connaissait pas Joseph et dit : "Allons et complotons contre ce peuple de peur qu'il nous dépasse". La Guémara dans Sotta 11 (rapporté dans Rachi) enseigne que ce Roi a fait **comme s'il** ne connaissait pas Joseph. On le sait, Joseph avait sauvé toute la nation égyptienne d'un cataclysme inévitable (famine), quelques décennies auparavant. Il avait aussi considérablement enrichi les caisses de L'État durant la période de la disette. De plus, il est enseigné que durant les 17 années que Jacob vécu en Egypte, le Nil sortait de ses berges et allait à la rencontre de notre saint Patriarche (et en cela, la famine qui était programmée dans le ciel pour durer 7 ans, se réduisit à deux années, jusqu'à la venue de Jacob en terre d'Égypte). Grâce à cela le Nil abreuivait toutes les terres arides du pays du Sphinx. En un mot, la famille de Yaakov Avinou était le moteur de toute la richesse du pays des Pyramides. Et pourtant le Monarque au caractère **antisémite notoire** "oublia" tous les bienfaits et il annula toute dette de reconnaissance vis à vis du peuple hébreu naissant...

Comme on le dit bien : **il n'y a rien de nouveau sous le soleil...** Un peu comme tout ces monuments aux morts qui parsèment le sol de la douce France où est indiqué en gros caractères : "mort **Pour** la France" où l'on peut lire une longue liste de noms à consonance israélite (*n'est-ce pas...*) hommes, femmes, enfants, bébés mort à Auschwitz! or, si l'État français veut cesser de prendre exemple sur le Pharaon des temps antiques, il serait temps de graver sur la pierre de marbre "mort **PAR** la France". Très intéressante réflexion entendue de ma mère, que Hachem la protège, qui, semaines après semaines, vous envoie mon feuillet. Dans la suite des versets (2.23) il est dit, "Ils ont crié, et leurs plaintes sont arrivées jusqu'à D.ieu depuis leur labeur...". Il s'agit de l'asservissement qui s'est accentué au point que le peuple crie au plus profond de sa misère. La suite sera que Hachem

entendit ces lamentations et se souvint de l'alliance qu'Il a conclue avec Avraham, Isaac et Jacob". Le Or Hahaim explique ce passage d'après un verset dans les Téhilims "**Depuis l'étroitesse je t'ai appelé, et Tu m'as répondu dans Ta grande largesse...**". Il explique qu'il existe plusieurs manières de s'adresser à D.ieu. Parmi elles, la prière qui provient d'un cœur plein d'allégresse ou encore d'un sentiment de reconnaissance. Cependant, notre passage nous apprend qu'il existe une prière, la Téphila, qui monte depuis la dureté de l'asservissement.

Cette supplique est l'expression du travail obligatoire exténuant. Ce même phénomène on le retrouve lorsque le Prophète Jonas a été englouti par le poisson (Haftara qu'on lit à Yom Kippour). Au départ, Jonas n'a pas ressenti l'étroitesse. Puis, Hachem, a fait en sorte, qu'il soit expulsé vers un second poisson, une femelle, dont les entrailles étaient remplies d'œufs. Jonas était beaucoup plus à l'étroit. A ce moment, le prophète fit une Téphila à D.ieu très sincère. Au final c'est cette dernière prière qui monta au Ciel et le sauva. On apprendra donc du Saint Or Hahaim **qu'Hachem place des fois l'homme dans des situations difficiles afin qu'il ouvre sa bouche (par la prière) et se tourne vers son Créateur**. Ce passage nous apportera un nouvel éclairage dans nos vies. Il se peut, **au grand jamais**, que la vie ne suive pas un cours d'eau tranquille. Des fois les difficultés, sont au niveau de la subsistance, du Chalom Baït ou de la santé (Bar Minan), et peuvent placer l'homme dans des situations extrêmes. **Une des raisons de toutes ces grandes épreuves, c'est afin que l'homme se tourne vers D.ieu et l'appelle du fond de sa détresse**. Hachem attend cette prière sincère pour lui venir en aide. Dans le même esprit, le Targoum Yonathan nous enseigne quelque chose de formidable. Au début de la Paracha est enseigné que Pharaon apprendra de ses astrologues que le délivreur du Clall Israël devait naître. Pharaon décréta, d'une manière des plus abjectes, la mort de tous les bébés mâles. Il demanda aux sages-femmes juives de faire cette cruelle besogne. Or les deux sages-femmes, Chiffra et Pouah (qui étaient la mère de Moché Rabénou et sa sœur) feront un compte rendu très intéressant en disant : "les femmes juives ne sont pas comme les égyptiennes. Avant même qu'on arrive sur le lieu de l'accouchement, elles ont déjà mis **au monde leur enfant**".

Ne pas jeter, mettre dans la guéniza, ne pas lire pendant la prière et la sortie de la Thora

Le targoum traduit : "ces femmes juives sont intelligentes, avant que n'arrive les sages-femmes elles lèvent leurs yeux au Ciel et par la prière, elles demandent la grâce et la miséricorde à leur Père qui est aux Cieux. Hachem écoute leur supplique et leur répond en les faisant accoucher dans la tranquillité, la paix et l'assurance..." C'est donc cette prière qui provient d'une grande angoisse (l'accouchement, alors que les patrouilles égyptiennes sillonnent le pays à la recherche des nouveau-nés) qui sera couronnée d'une très grande aide Divine (grâce à la prière de ces femmes valeureuses). Finalement, elles **donneront naissance à des sextuplés** ! Alors que Pharaon avait dit dans son orgueil monstrueux : "nous manigancerons contre le peuple juif afin qu'ils ne grandissent pas (en nombre)..." Résultat, ce sera une démographie exponentielle qui sortira de tout ce sombre épisode. Pour nous apprendre que la clef de la situation est dans nos mains ou plus tôt dans notre bouche. Une prière très sincère pourra résoudre des situations même les plus insolubles...

La Prière et le sauvetage !

Cette semaine je vous rapporterai une histoire vraie qui s'est déroulée il y a 80 ans (durant la guerre) dans une des synagogues de New York, le jour de Simhat Thora. C'était le Beth Hamidrach de l'Admour de Kopishinitz Zatsal. La joie et l'allégresse était très grande et le Rav dansait de toutes ses forces. Alors, est arrivé dans la synagogue un juif à la mine triste qui s'est assis au fond de l'endroit. Le Rabbi vit la grande tristesse de l'inconnu et lui demanda de venir danser. L'homme refusa car sa peine ne lui permettait pas de participer aux danses de la fête. L'Admour fit alors signe à notre hôte de venir dans son bureau afin de parler. L'homme acquiesça et suivit le Rav. Tous les deux s'installèrent et la grande chaleur qui émanait du Rabbi fit rapidement fondre la froideur de notre étranger. Il commença à sangloter et dit : "Rabbi, je viens d'arriver en Amérique il y a juste deux mois. Seulement j'ai laissé en Europe ma femme et mes enfants et je n'ai plus aucune nouvelle. Depuis lors, je **n'ai plus goût à rien**, je ne sors plus de chez moi, je ne prie plus ni même à Roch Hachana et Yom Kippour ! J'ai une grande peur de ce qui se passe en Europe." La peine de cet étranger déchira le cœur du Tsadiq. L'Admour ferma les yeux et après quelques temps il les rouvrit et dit en tapotant sur l'épaule de notre homme : "Je te garantis que toute ta famille arrivera en Amérique saine et sauve ! Donc réjouis-toi avec nous car il n'y a pas lieu de t'angoisser ! Jusqu'à Hanoukka à venir (d'ici deux mois) tu retrouveras tous les tiens en bonne santé" Quand il entendit ces paroles, un brin d'espoir traversa les yeux de notre hôte. Seulement il n'était pas entièrement rassuré il continua : "Je n'ai pas de doute quant au désir du Rabbi que je revoie ma famille. Cependant la chose ne dépend pas de moi ni du Rabbi. Qui se porte garant de la promesse du Rav ?" L'admour voyant notre homme douter, lui dit : "C'est **mon monde futur** qui est le garant ! Je te garantis que si ta famille n'arrive pas jusqu'à Hanoukka en Amérique, **je perds tout mon monde futur** !". Voici que le Tsadiq est prêt à mettre en jeu son monde à venir comme assurance du sauvetage de sa famille ! A ce moment il comprit que la parole du Rabbi était bien réelle ! Une lourde pierre se dégagea de son cœur attristé et il pouvait participer maintenant à la joie de Simhat Thora ! Les semaines passèrent et notre homme attendait avec grande anxiété toute

nouvelle provenant du lointain continent européen plongé dans le feu et le sang. Son cœur était partagé entre la confiance et les sentiments de peur, car c'était rarissime de quitter le vieux continent ! Près de deux mois de tensions passèrent et quelques jours avant Hanoukka, on lui annonce que sa famille a réussi à fuir l'Europe. Et l'incroyable se réalisa : quelques heures avant l'allumage de la première bougie, on entend frapper à sa porte ! Il ouvre et voit devant lui ses enfants et toute sa famille saine et sauve ! L'émotion l'étreint, les pleurs des retrouvailles sont grands... La mère de famille raconta que cela faisait longtemps qu'elle faisait des pieds et des mains pour trouver des certificats lui donnant droit de prendre le bateau pour l'Amérique. C'est seulement il y a deux mois **date depuis laquelle le Rabbi priait pour la famille**, que miraculeusement un passeur lui remit ces précieux papiers (sous une fausse identité) pour son sauvetage ainsi que ses enfants... Rapidement notre homme décida d'aller voir l'Admour pour lui annoncer la magnifique nouvelle ! Le Rav reçu toute la famille et dit: " Sachez que lorsque j'ai dit que je garantissais ma parole par mon Olam Aba, j'ai pris un vrai risque ! Je ne suis pas prophète pour savoir que vous alliez revenir sain et sauf ! J'ai mis mon Olam Aba en jeu. Si vous ne reveniez pas je le perdais !" Le père de famille n'en revenait pas car il était convaincu que le Rabbi avait eu un dévoilement du futur ! Le Rav continua : "Non, pas du tout, j'ai pris ce grand risque car j'ai vu ta grande détresse..." Le Rav dira à ses proches, que depuis le moment où cet homme l'avait quitté, il **n'avait pas cessé de faire des prières à Dieu pour le sauvetage de cette famille**, (et que l'on ne vienne pas à dire que la parole d'un Rav d'Israël est contredite) ! Ce Sippour véridique a été rapporté par l'Admour de Gour (Beth Israël) lorsqu'il est venu pèleriner le tombeau du Rav de Koppishitz à Tibériade, que son mérite nous protège !

Coin Hala'ha : Netilat Yadaim : On fera attention de verser un volume minimal de 15 cl sur chaque main. On versera l'eau par deux fois, sur chaque main, à partir d'un ustensile qui contient ce volume. Le premier versement purifie les mains et le second, purifiera, les eaux qui sont restées sur la main (160.13). Si on a très peu d'eau, il suffira de verser en une seule fois le Riviit sur les deux mains en une seule fois, à l'aide d'un ami. Il est mentionné que celui qui rajoute à ce volume, qui verse à profusion, méritera une bénédiction en abondance.

Shabbat Chalom et à la semaine prochaine Si Dieu Le Veut David Gold

Je vous propose de belles Mézouzots (15 cm) écriture Beit Yossef, Birkat Abaït, tephillin, Megilat Esther.

Prendre contact au 00 972 55 677 87 47 ou à l'adresse mail 9094412g@gmail.com

Une bénédiction à Laurent Benhamou (Avraham David Ben Aharon) et son épouse à l'occasion de la naissance de leur garçon Lyam Yaakov Néro Yaïr. Qu'ils aient le mérite de le voir grandir dans la Thora, les Mitsvots et à son mariage

Une bénédiction de réussite et de santé à la famille Melloul (Raanana) et en particulier au docteur-stomatologue Alain Melloul qui vient d'ouvrir une clinique de soins dentaires à Raanana (quartier des affaires) et se tient à disposition de tout le public francophone de la ville pour faire d'excellents soins.



sous la direction
du Rav **Israël**
Abargel Chlita

Haméir Laarets

- Apprendre le meilleur du Judaïsme -

Paracha Chémot

5782

| 134 |

Parole du Rav



David roi d'Israël pria et remerçait le créateur du monde pas seulement les jours où tout allait bien, mais aussi dans les jours les plus durs. Par exemple : les jours où on l'a jeté de chez lui, lorsqu'il fut jeté dans le désert, dans le froid parmi les animaux sauvages et en espérant qu'il soit dévoré par un lion ou par un ours.

Mais Hachem a aidé David à surmonter aussi bien le lion que l'ours, ainsi que leurs petits venus porter mains fortes à leurs parents. Même eux il les a vaincus. Même les jours de famine, nu et manquant de tout, toujours il louait Hachem. Il faut comprendre que même dans la détresse, je dois invoquer Hachem. Ne jamais enlever cela de son esprit ! Quand tout va bien dit le Zohar et quand rien ne va, quand c'est bien et quand on souffre, quand il y a ou non du bien-être...Le Roi David se tenait, glorifiant Hachem Itbarah ! Il levait toujours ses yeux seulement vers notre père dans le ciel ! Toujours il a mis sa confiance seulement envers Hachem !

Alakha & Comportement



Après avoir compris l'importance de l'étude de la Torah pour le monde à venir, chaque personne devra utiliser la plupart de son temps pour étudier et pratiquer la Sainte Torah pour l'amour du ciel. Elle devra pour cela diriger son esprit vers trois intentions :

1) Pour l'amour du commandement de l'étude de la Torah qui est considéré comme la réalisation de tous les commandements **2)** Puisque tout le but de l'étude est de nous amener à l'acte de la mitsva qui selon les paroles de la Michna est le principal (Avot 81.41). Si une personne n'apprend pas correctement comment réaliser la mitsva, elle ne saura pas comment garder et accomplir les commandements d'Hachem comme il se doit et donc il est convenable et juste d'utiliser la plupart de ses heures pour s'affirer à la Sainte Torah. **3)** Connecter son âme à Hachem Itbarah et attirer la lumière supérieure d'Akadoch Barouh Ouh sur son âme.

(Hélev Aarets chap 7 - loi 10 page 414)



Le secret de la lettre Vav



La semaine dernière, nous avons terminé la lecture du saint livre de Béréchit, qui est considéré comme le livre des "actions des pères", parce qu'il raconte l'histoire de nos saints ancêtres Avraham, Itshak et Yaakov Avinou, ainsi que des tribus, ce qu'ils ont fait, comment ils ont agi tout au long de leur vie et comment ils ont adoré et servi le Créateur. Par contre, le livre de Chémot que nous commençons maintenant à lire est le livre des "actions des fils", parce qu'il raconte ce qui est arrivé aux fils des patriarches, au saint peuple d'Israël en Égypte puis dans le désert.

Le début du Livre de Chémot commence par le verset : «Et voici les noms des fils d'Israël, venus en Égypte» (Chémot 1.1). Dans quel but la Torah a-t-elle commencé le livre de Chémot par "Et voici les noms" (וְיִשְׂרָאֵל הָיָה) avec l'ajout de la lettre "Vav" qui fait office de liaison et non tout simplement par "Voici les noms" (וְיִשְׂרָאֵל אָלָה) ? En fait, c'est pour relier les actions des fils du livre de Chémot avec les actions des pères du livre de Béréchit et faire savoir que la sainteté des pères n'était pas séparée des fils au moment de leur descente dans l'exil de l'Égypte, mais qu'elle était liée et connectée à eux et qu'elle leur avait permis de supporter et de survivre dans le terrible exil malgré l'énorme difficulté

que cela impliquait. Par conséquent, nous devons également apprendre une leçon sur l'exil dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, en comprenant que notre lien avec les ancêtres de la nation, leur voie et leur sainteté, est ce qui nous donne la force de rester fermes et forts, et de ne pas rompre malgré la longueur de l'exil.

De plus, selon l'intériorité de la Torah, la lettre "Vav" symbolise le conduit qui attire la vie supérieure céleste du Créateur directement jusqu'aux créatures. Par conséquent, la Torah a ouvert le livre de Chémot, dans lequel est rapportée la descente du peuple d'Israël dans l'exil d'Égypte, avec la lettre "Vav" de "Et voici", afin d'ordonner la continuité de la vie supérieure par Hachem Itbarah dans les âmes du peuple d'Israël lors de son exil. Même lorsqu'ils étaient dans cette terrible épreuve, leurs coeurs étaient pleins de l'esprit de vie, de force et d'espérance et ils ne désespéraient pas de voir le salut final. Et il en va de même pour l'épreuve de l'exil dans laquelle nous sommes, la connexion de l'homme avec la source de la vie, avec Akadoch Barouh Ouh et notre sainte Torah est capable de continuer dans nos âmes en nous donnant la vitalité et le pouvoir de survivre même dans les moments les plus difficiles.

Photo de la semaine



Citation Hassidique



"Maintenant donc, ô Israël ! Ecoute les législations et les règles que je t'inculque pour les pratiquer, afin que vous viviez et que vous arriviez à acquérir le pays qu'Hachem, le Dieu de vos pères, vous donne.

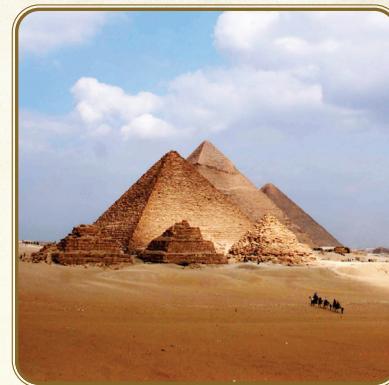
N'ajoutez rien à ce que je vous ai ordonné et ne retirez rien, de manière à observer les ordonnances d'Hachem, votre Dieu, telles que je vous les ai presrites. Ce sont vos propres yeux qui ont vu ce qu'Hachem a fait à aux adorateurs de Baal-Péor : quiconque s'était livré au culte de Baal-Péor, Hachem, ton Dieu, il l'a anéanti du milieu de toi."

Dévarim Chapitre 4

Un autre sous-entendu merveilleux se trouve dans l'ouverture du livre de Chémot avec la lettre "Vav" de transition. C'est de nous faire comprendre l'importance de la connexion et de l'unité du peuple d'Israël les uns avec les autres au moment de leur départ vers l'exil. Et ceci est : «Et voici les noms des fils d'Israël, venus en Égypte», c'est-à-dire que tous les enfants d'Israël qui sont descendus en Egypte étaient connectés et interconnectés «comme un seul homme avec un seul cœur». Et grâce à l'unité qui existait entre eux, la présence divine s'est exilée avec eux, comme le sous-entend le mot "Égypte" qui possède la même valeur numérique que "Chéhina".

Ainsi tout au long des durs exils qu'a passés le peuple d'Israël jusqu'à ce jour, les enfants d'Israël ont maintenu cette unité. Grâce à elle il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais avec l'aide d'Akadoch Barouh Ouh, aucune nation et aucun empire qui réussira à consumer totalement le saint peuple d'Israël. Bien au contraire, ceux qui ont voulu nous nuire ont disparu et il ne reste plus aucune trace d'eux. Par contre, pour le peuple d'Israël se réalisera ce qui est écrit dans nos paracha : «Or, les enfants d'Israël avaient augmenté, proliférèrent, étaient devenus prodigieusement nombreux et ils remplissaient toute la contrée»(Chémot 1.7).

En plus de ce qui a été expliqué : la lettre "Vav", à l'ouverture du Livre de Chémot et de l'histoire de l'exil de l'Égypte (qui est la racine de tous les exils futurs) fait allusion à la rédemption finale, comme l'implique le fait qu'il y a cinq versets dans la Bible où le nom de Yaacov (יעקב) est écrit dans sa forme pleine avec la lettre "Vav" et cinq versets dans lesquels le nom du prophète Éliaou (אליהו) est écrit dans sa forme incomplète sans le "Vav". Les cinq versets où le nom de Yaacov est complet avec le "Vav" sont : 1) «Et je me souviendrai de mon alliance avec Yaacov; de mon alliance aussi avec Itshak et mon alliance avec Avraham, je m'en souviendrai et la terre aussi, je m'en souviendrai» (Vayikra 26.42) 2) «Ainsi dit le Créateur, ainsi, je vais restaurer les ruines des tentes de Yaacov, prendre en pitié ses maisons; la ville sera rebâtie sur sa hauteur et le palais occupera sa vraie place»(Yirmiyaou 30.18) 3) «Alors



seulement je pourrai repousser la descendance de Yaacov et de mon serviteur David, en n'y prenant pas de princes pour régner sur les enfants d'Avraham, d'Itshak et de Yaacov, quand je les aurai ramenés de l'exil et pris en pitié» (Yirmiyaou 33.26) 4) «Pour toi, ô mon serviteur Yaacov, ne crains rien, ne sois pas alarmé, ô Israël! car mon aide te fera sortir des zones lointaines et tes descendants de leur exil» (Yirmiyaou 46.27) 5) «Tel n'est pas Celui qui est le lot de Yaacov, c'est le créateur de l'univers, et Israël est le peuple qui lui appartient en propre»(Yirmiyaou 51.19).

Les cinq versets où il manque le "Vav" dans le nom du prophète Éliaou sont : 1) «Mais un ange d'Hachem dit à Élie de Tichbit : Va à la rencontre des messagers du roi de Samarie et demande-leur, n'y a-t-il donc pas de Dieu en Israël, pour que vous alliez consulter Baal-Zboub, dieu d'Eckron?»(Rois II-1.3) 2) «Or, voici la parole d'Hachem : Tu ne descendras plus du lit où tu es monté, mais certes, tu mourras. Élie obéit»(Rois II-1.4). 3) «Cet homme, répondirent-ils, avait un vêtement de poil et une ceinture de cuir sur ses reins. Le roi dit : C'était Élie de Tichbit»(Rois II-1.8) 4) «Élie leur dit : Aussi vrai que je suis un homme d'hachem, un feu descendra du ciel et te consumera, toi et tes cinquante hommes»(Rois II-1.12) 5) «Or, j'enverrai Élie, le prophète, avant qu'arrive le jour d'Hachem, jour grand et redoutable»(Malakhi 3.23).

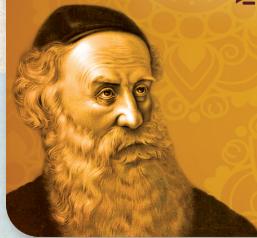
C'est parce que Yaacov, est le père des premiers fils qui sont descendus dans le premier exil, qu'il a pris en dépôt du prophète Élie, le précurseur de la rédemption finale, la lettre "Vav" de son nom cinq fois afin de l'exhorter à repousser la rédemption du peuple d'Israël et à ne la lui rendre que lorsque sera venu le moment de dire au peuple d'Israël : «C'est le moment tant attendu de votre délivrance finale».

“Le lien indéfectible des patriarches avec nous, permet le maintien du peuple d'Israël”

Donc, la lettre "Vav" fait allusion à l'essence de délivrance finale, qui est l'intronisation d'Akadoch Barouh ouh dans toute la création, qui est incluse dans les six extrémités du monde qui sont le Nord, le Sud, l'Est, l'Ouest, le Haut et le Bas, pour enfin réaliser ce qui est écrit dans le verset: «Hachem sera roi sur toute la terre; en ce jour, Hachem sera Un et Unique sera son Nom»(Zacharie 14.9).

Extrait tiré du livre : Imré Noam - Sefer Chémot - Chémot, Maamar 1
du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal

כִּי קָדוֹם אֶלְיךָ זָהָב מְאֹד כַּפֵּיךְ זָהָב בְּכָל־בָּבָר לְעִשָּׂהָר



Connaitre la Hassidout



La Torah de la hassidout te permet de recommencer à zéro

Tamar aurait pu utiliser des mots très clairs et elle serait sortie blanchie de toute cette histoire. Cependant, elle ne l'a pas fait. Au contraire, elle s'est dit que si elle avait la capacité d'embarrasser quelqu'un ou de ne pas l'embarrasser, elle devrait choisir de ne pas l'embarrasser. La seule question était de savoir à quel prix, elle était maintenant enceinte, était-il préférable de perdre beaucoup de vies pour le bien d'une vie, ou non.

En fin de compte, elle préféra être brûlée avec ses jumeaux dans son ventre, plutôt que d'aller embarrasser l'homme en question. Elle eut alors une idée, elle alla placer les objets qu'il lui avait donnés devant lui, car Yéoudah faisait partie des juges et lui donna l'occasion de décider par lui-même d'avouer ou non, comme il est écrit : «Elle envoya dire à son beau père» (Béréchit 38.25). Il est rapporté dans la Guémara (Baba Metsia 23b), qu'il faut rendre un objet perdu à un érudit en Torah juste s'il le reconnaît, même s'il n'a donné aucun signe distinctif. Yéoudah était un immense érudit de la Torah. Yéoudah a immédiatement reconnu que le sceau et le bâton étaient les siens, sauf qu'il hésitait sur ce qu'il fallait faire. S'il admettait que c'était les siens, d'une part il serait très gêné, d'autre part il sauverait une vie. La question était de savoir ce qui était le mieux, d'être honteux dans ce monde et de clore l'affaire, ou d'être capable de sortir de ce monde avec les mains propres et que tout soit révélé à tout le monde, dans le monde futur. En fin de compte, il rassembla toutes ses forces et dit : «Il y a une erreur ici, elle n'est pas du tout en faute, je suis coupable de tout».

Ils furent tous perplexes, comment était-il possible que Yéoudah, le plus grand de la génération puisse faire de telles choses! Akadoch Barouh Ouh Lui-même s'est impliqué dans cette histoire, une

voix céleste est sortie et a dit : «C'est par ma volonté que la chose s'est faite». Quand ils entendirent la voix d'Akadoch Barouh Ouh parler, tous tremblèrent. La



Guémara rapporte (Makot 23b) qu'il y a eu trois fois où la cour céleste est intervenue et c'était l'une d'entre elles. En fait, ils ont tous les deux été sauvés, elle a été sauvée sans causer un embarras et lui a été sauvé sans verser le sang innocent. De ces deux personnages viendra le Machiah. Boaz est un descendant de Perets; qui épousa Ruth la Moabite, ils donnèrent naissance à Oved, qui donna naissance à Ichaï qui donna naissance à David. David se sacrifia tout au long de sa vie pour ne pas embarrasser une autre personne.

Aujourd'hui, avec beaucoup d'iniquité, les gens se font honte les uns aux autres avec facilité. Chacun montre du doigt son prochain dans les médias ou dans les journaux. Il est rapporté dans la Guémara (Bérahot 43b) qu'il vaut mieux mourir et ne pas agir de cette manière. Cela se produit pour une simple raison, car ils apprennent la Torah sans hassidout. Seule la Torah de la hassidout peut éduquer une personne, en la transformant à partir de zéro.

La Torah du saint Baal Atanya vous transforme en la personne la plus simple du monde. Seul quelqu'un qui apprend la hassidout est capable de se taire dans

n'importe quelle situation, même si on lui enlève tout, il est silencieux; si on le frappe, il se tait; même si on le maudit, il se tait. Quelqu'un qui n'apprend que la Torah, aura des questions et des raisons d'agir, la situation sera encore plus difficile. Il trouvera cent cinquante raisons pour rendre pure la vermine et se justifiera de ne pas faire ceci ou cela. Grâce à la Torah de la hassidout l'homme sera sauvé de l'audace et de l'effronterie, de cette façon il méritera d'être proche d'Hachem.

La Torah de la hassidout vient essentiellement expliquer à l'homme pourquoi il est venu dans ce monde. Pour être comme quelqu'un d'intègre. A la seconde où une personne devient vaniteuse, elle devient ce qu'elle n'est pas d'habitude. Même l'honneur pour la Torah devient bas de gamme pour lui. La valeur de l'homme devient presque nulle. C'est pourquoi il faut apprendre la Torah de la hassidout, tous les jours, une demi-heure, une heure, deux heures; chacun selon son emploi du temps.

Combien le Rambam fut persécuté ! Il a dit à son fils Rabbi Avraham, qu'il n'avait jamais répondu à personne, pas même une seule fois. Le Ravad s'opposa à lui, il parlait avec inspiration divine. Le Ravad écrit (lois loulav 8.5), à propos d'un myrte qui a une pointe coupée : Nous savons déjà par inspiration divine révélée dans notre Bet Amidrach il y a de nombreuses années qu'elle est invalide. Il y avait une controverse entre eux aussi au sujet du Korban Pessah, s'il fallait enlever le nerf sciatique avant ou après la torréfaction. Il s'exprimait d'une manière très vive devant lui. Rabbénou Yona aussi est allé contre lui, ainsi que le Maaram de Rottenberg, géants du monde. Ils sont allés très loin jusqu'à dire que le Rambam était un hérétique et même ses livres furent brûlés.

|| suite la semaine prochaine ||

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Chapitre 2 du Rav Yoram Mickaël Abargel Zatsal



Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
France	Paris	16:39 17:53
France	Lyon	16:42 17:52
France	Marseille	16:49 17:56
France	Nice	16:40 17:48
USA	Miami	17:18 18:15
Canada	Montréal	15:57 17:07
Israël	Jérusalem	16:26 17:16
Israël	Ashdod	16:23 17:24
Israël	Netanya	16:21 17:22
Israël	Tel Aviv-Jaffa	16:22 17:14

Hiloulotes:

21 Tévet: *Rabbi Matsliah Mazouz*
 22 Tévet: *Rabbi Lévy Itshak de Sirtona*
 23 Tévet: *Rabbi Avraham Fallagi*
 24 Tévet: *Rabbi Chalom Iraki*
 25 Tévet: *Rabbi Eliaou Dessler*
 26 Tévet: *Rabbi Chalom Itshak Mizrahi*
 27 Tévet: *Rabbi Moché Tordjman*

NOUVEAU:



Inscris -toi au plus vite !

Tous les Mercredi recevez sur votre Smartphone un cours en audio de **5 minutes en français** sur le livre *Betsour Yaroum* (explication du Tanya)

054.943.93.94

Dans le Bet Midrach de Rav Itshak Bahouch, la prière d'arvit venait de se terminer, mais les hassidimes ne s'étaient pas précipités pour rentrer chez eux. Au lieu de cela, ils s'assirent autour des tables et commencèrent à étudier la Torah avec bonheur et diligence. Soudain, la porte s'ouvrit dans un grand vacarme, interrompant l'étude des hassidimes. Un juif qui n'avait pas l'allure d'un hassid entra dans la synagogue avec des rafraîchissements et des gourmandises. Il avait un panier rempli de vins fins et nombreuses pâtisseries plus appétissantes les unes que les autres. Sans demander la permission, il les plaça sur une table et annonça avec un large sourire: «Mes chers rabbanîmes, dans une période troublée de ma vie, j'ai juré d'organiser un festin pour les érudits en Torah, lorsque je sortirais de mes souffrances. Maintenant que j'ai été sauvé de mes ennuis, je suis ici pour tenir ma promesse, s'il vous plaît venez et profitez des délicieux mets que j'ai apportés».

Les hassidimes surpris acceptèrent avec joie de partager les mets qu'avait apportés cet homme. Ils s'assirent autour de la table, goûterent les rafraîchissements, dirent quelques paroles de Torah et commencèrent à chanter et à danser avec une joie incommensurable. Rav Itshak Bahouch qui avait quitté les lieux, entendit depuis sa demeure qui se trouvait à proximité du Bet Midrach, les danses, les chants et la grande joie qui avait lieu. Surpris, il vint rapidement au Bet Midrach pour voir de quoi il s'agissait. Pendant de nombreuses minutes, il se tint à l'entrée de la synagogue en regardant ce magnifique spectacle. Les hassidimes occupés à danser et à chanter pour la gloire d'Hachem Itbarah ne le remarquèrent même pas. Rav Itshak entra discrètement et s'assit à une table. Soudain les hassidimes le remarquèrent et s'arrêtèrent de danser, de chanter et se tinrent autour de la table pour honorer leur saint Rav.

Rav Itshak leur dit alors : «Je me tenais ici en vous regardant et j'étais en train de me demander, pourquoi il y avait une telle excitation un soir de semaine, sans raison particulière et puis je me suis souvenu qu'aujourd'hui c'est la Hilloulah du Saint Rabbi Moché Leib de Sassov de mémoire bénie. Je vais vous raconter une histoire à son sujet... Lorsque Rabbi Moché Leib de Sassov

est décédé, il fut conduit, comme tous les tsadikimes au Gan Eden en passant par le Guéhinam (pour sauver d'autres âmes Juives en chemin). Au milieu de l'enfer, Rabbi Moché Leib s'arrêta d'avancer et refusa de continuer à marcher. L'ange qui était avec lui étonné lui demanda : «Rabbi, tous les tsadikimes vous attendent au Gan Eden, pourquoi n'avancez-vous pas ?»

Rabbi Moché Leib lui répondit : «Je ne bougerai pas d'ici tant que tous les mécréants n'auront pas été retirés du Guéhinam et placés dans le Gan Eden ! Lorsque l'ange dit

à Rabbi Leib que ce n'était pas une option envisageable, Rabbi Moché Leib annonça : «Alors si c'est ainsi, je resterai ici aussi !» Après de nombreuses tentatives pour convaincre Rabbi Moché Leib de continuer vers Gan Eden, il dit à l'ange : «Il est connu devant le roi des rois Akadouch Barouch Ouh, que toute ma vie j'ai donné mon âme pour deux commandements : rendre visite aux malades et pour la libération des prisonniers. Et maintenant, je vois des dizaines de milliers d'âmes d'Israël qui sont ici et il n'y a personne pour les surveiller. Comment puis-je continuer hors d'ici et me livrer aux plaisirs du Gan Eden en sachant cela ?» Rabbi Moché Leib éleva la voix et dit : «Je jure que je ne sortirai pas d'ici tant que toutes les âmes ne seront pas retirées du Guéhinam !»

Tous les cieux rugissaient de bruit et d'excitation... Les tribunaux célestes se réunirent pour juger la demande de Rabbi Moché. En fin de compte, ils décrétèrent : Si à chaque fois que Rabbi Moché Leib commençait à faire une mitsva, il continuait jusqu'à ce qu'elle soit complètement terminée, nous devons répondre à sa demande. Ils vérifieront alors son livre de vie et découvriront qu'il n'y avait pas une seule fois, dans toute sa vie, où Rabbi Moché avait commencé une mitsva et ne l'avait pas achevée. Ils furent donc forcés de permettre à Rabbi Moché Leib d'emmener avec lui les âmes des mécréants du Guéhinam au Gan Eden.

Rabbi Itshak conclut en disant : «Rabbi Moché s'inquiétait pour chaque âme du peuple d'Israël, par conséquent, il a la capacité d'apporter une telle joie à ce monde». Il leur donna ensuite plus de vin à boire et ils se réjouirent et continuèrent à danser avec un grand enthousiasme toute la nuit.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

+972-54-943-9394

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



Bet Amidrach Haméir Laarets

Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130

www.hameir-laarets.org.il/fr | office@hameir-laarets.org.il

En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons

[hameir laarets](#)

[054-943-9394](tel:054-943-9394)

[Un moment de lumière](#)

Le Chabbat de Rabbi Na'hman de Breslev

Etude sur la paracha Chémot 5782



וַיֹּסֶף דָּיָה בְּמִצְרַיִם ... (שמות א,ה)

Et Yossef était en Egypte... (Exode 1,5)

כִּי הָעָקֵר עַל־יְהִי יוֹסֶף הִיה בְּמִצְרַיִם שָׁהָקְדִּים הִי יִתְבַּרְךָ רִפְואָה לְפָנֶה לְשָׁלָחָה מִקְדָּם אֲתָּה יוֹסֶף לְמִצְרַיִם וּגְמַפֵּר לְעַבְדָּשׁ שַׁהְוָא בְּחִינַת מְרִירַת הַעֲצָבוֹת שַׁהְוָא בְּחִינַת עֲבֹדוֹת וּכְוֹ'

L'essentiel se réalisa alors grâce au fait que "Yossef était en Egypte": l'Eternel amena en effet la guérison avant l'épreuve, Il envoya d'abord Yossef en Egypte, vendu comme esclave, condition assimilée à l'amertume de la tristesse - provenant de l'esclavage,

וְעַל־בְּגַפְיוֹן וְהַתְּחַזֵּק נִם שֵׁם בְּשִׁמְמָה בָּמוֹ שְׁבָתוֹב וַיְהִי יוֹסֶף אִישׁ מִצְלָחָה בָּמוֹ שְׁאָמְרוּ בַּמִּדְרָשׁ שַׁהְיָה מִפְזָזׁ וּמִרְקָד.

Et Yossef domina l'épreuve, là-bas. Il se renforça même avec joie, comme il est écrit: Et Yossef

était un homme qui réussit, nos Maîtres dans le Midrach rapportent qu'il était enjoué et dansait.

כִּי בְּמְרִירַת הַגְּלוֹת בְּשִׁמְרַגְּבָר הַעֲצָבוֹת בַּיּוֹתֶר וְהוּ עָקֵר הַעֲצָה לְעַשּׂוֹת מְלִי דְשָׁטוֹתָא בְּדִי לְשָׁמָחָ אֲתָּה נְפָשָׁו בְּמְרִירַות בְּזַהָּה. וּבָמוֹ שְׁבָתוֹב בַּדָּר שַׁהְיָה מִשְׁנָה טָעָמוֹ לִפְנֵי אַבִּימֶלֶךָ שַׁהְיָה שֵׁם בְּסֶבֶןָה גְּדוֹלָה בְּגָלוֹת גְּדוֹלָה, וְעַל־בָּן עָשָׂה שְׁמָוֹת וַיְתַנוּ עַל דְּלָתֹת הַשַּׁעַר וַיַּרְדֵּךְ רִירֹו עַל זְקָנוֹ וּכְוֹ'

Car dans un exil amer, lorsque domine la tristesse, le conseil qui prime avant tout est de faire le pitre, afin de réjouir son âme au sein de cette amertume. Comme il est rapporté au sujet de David, qui changea d'attitude devant Avimélékh, le roi des philistins, parmi lesquels il était en grand danger, dans un terrible exil; il se conduisait donc là-bas comme un fou, dessinant sur les portes de la ville, bavant de la salive sur sa barbe, etc.

וְעַל־בָּן עָקֵר קִוּם בְּמִצְרַיִם וַיַּצְאָתָם מִשֵּׁם הִיה עַל־יְהִי יוֹסֶף הִיה בְּמִצְרַיִם, שָׁהָקְדִּים לְשָׁלָחָה אֲתָּה יוֹסֶף הַצָּדִיק לְשֵׁם: (לְקוּטִי הַלְּכוֹת – הַלְּכוֹת הַוְּדָאָה וְי – אֹתוֹ נ"ז)

Ainsi, l'essentiel pour le peuple juif – survivre en Egypte puis en être libérés, se réalisa grâce à "Et Yossef était en Egypte", l'Eternel devança l'exil d'Israël avec la descente de Yossef haTsdik.

(tiré du Likouté Halakhot – Hilkhot Hodaa 6, 57)

וַיַּקְרֵם מֶלֶךְ חַדְשָׁה ... (שמות א,ה)

Et un nouveau roi se leva... (Exode 1,8)

יוֹסֶף הָוָא בְּחִינַת כָּל הַגְּדוֹת טוֹבוֹת שִׁישׁ בְּכָל אֶחָד מִיְשָׁרָאֵל, שְׁכָלָם נִמְשָׁבֵין מִהָּצָדִיק בְּחִינַת יוֹסֶף, שַׁהְוָא נִקְרָה הַבְּלִילַת שְׁמַפְנוּ נִמְשָׁבֵין כָּל הַגְּדוֹת טוֹבוֹת שְׁבָבֵל אֶחָד (בָּמוֹ שְׁבָתוֹב בְּמִקְומָ אֶחָד).

Yossef réunit l'ensemble des aspects positifs que l'on retrouve en chaque juif, tous se réfèrent au Tsadik que symbolise Yossef, et qui est le point central duquel découlent toutes les caractéristiques du peuple élu (comme expliqué par ailleurs).

Par le fait de dire et chanter

Na Na'h Na'hma Na'hman méoumane
on reçoit toutes les délivrances

On ne doit jamais se sentir vieux !...

ובכל ימי הגלויות, שבלם מנגנים בשם מצרים, בכל פעם הוא בוחנת ויקם מלך חדש וכי, כי בכל פעם יצרו של ארים מותגבר עליו מוחץ.

Et en chaque période d'exil, dénommée invariablement "Egypte", à chaque époque: "un nouveau roi régna" etc. Car le mauvais penchant assaille l'homme à chaque occasion.

והוא נקרא מלך, בוחנת מלך יקון וקסיל, et on le qualifie de 'roi', comme dans l'expression "un roi vieux et stupide".

ומפניו נמשכין כל התרנגולות והמניגות של המונעים והחולקים העומדים בכל פעם, c'est de lui que proviennent empêchements et obstacles, qui s'opposent et se dressent à chaque fois,

כǐ לא אָחָר בַּלְּבָד עֹמֶד עַלְינוּ לְכַלְתָּנוּ חַם וְשָׁלוֹם, אֶלְאֶ שְׁבָכֶל הַזָּר וְרוֹר וּבְכֶל פָּעָם עֹמֶדים עַלְינוּ, בָּבָוחַנְתָּה וַיִּקְםֶלֶךְ חדש.

Or celui qui se lève pour nous détruire, que Dieu préserve, n'est pas seul. En chaque génération et à chaque occasion, ils sont nombreux ceux qui se dressent contre nous - symbolisant "un nouveau roi se dressa".

חד אמר: חדש ממש. וחד אמר: שנחת חדש גורותיו. ושניהם אמת.

Parmi nos nos sages, l'un explique: "véritablement nouveau", l'autre: "qui renouvela ses décrets", deux explications - deux vérités.

שעומדים בכל פעם חולקים ומונגים חדשים ממש, וגם נחת חדש גורותיו,

Car, à chaque époque, se dressent d'une part de nouveaux opposants et querelleurs, mais également se renouvellent les décrets du "roi stupide",

שבלם פעמים גזירים ואומרים הבורים רעים חדשים שהם בוגר האמת, שרצוים למנוע ולהפיל את הארים על-ידי זה מתורה ותפלה וכו'.

A chaque fois, ils édictent et prononcent des décrets mauvais et sans cesse renouvelés, qui contredisent la vérité, désireux de gêner l'homme et le faire trébucher par tous les moyens, du chemin de la Torah et de la prière etc.

וזה אשר לא ידע את יוסף, עשה את עצמו בלי ידע.

C'est ce que signifie: "qui ne connaissait pas Yossef" - il fit comme s'il ne le connaissait pas.

שעושים את עצם באלו לא ידע כלל את מעלות האדיק בוחנת יוסף, שהוא כלל הטוב שהננים כל כך טוב בישראל,

Car les opposants font comme s'ils ne reconnaissaient absolument pas la grandeur du Tsadik, que symbolise Yossef, principe génératrice de bien, qui avait amené tant de bien au sein du peuple juif,

והם רוצים להתגבר לבלבולים חדשים להפיל את כל אחד חם ושלום, להסתכל רק על הרע לא על הטוב, מה שבאמת צריכין להפוך ולקוטי הלבות - הלכות עירובי תחומיין ו' – אות י"ח

Et ils cherchent donc à troubler chacun, à faire chuter le monde entier, à Dieu ne plaise, dans une optique de ne plus voir le bien, rien que le mal, le contraire de la véritable démarche.

(tiré du Likouté Halakhot - Hilkhot Erouvè Thoumine 6,18)



Si tu crois que l'on peut abîmer, crois aussi que l'on peut réparer !...

"Le Chabbat de Rabbi Nachman de Breslev" 054-8429006 (Méir) / Soutien financier en Israël: compte postal 89-2255-7
Compte Paypal associé à l'adresse e-mail Shabat.breslev@gmail.com / Cours vidéo en français: www.nahmanmeouman.com

Vente de livres en français – hébreu, kaméot, voyages à OUMAN = 050-4135492 / www.RabbiNahman.com